CDC de L'Érable
Corporation de développement communautaire

TNCDC
TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

MRC de L'Érable

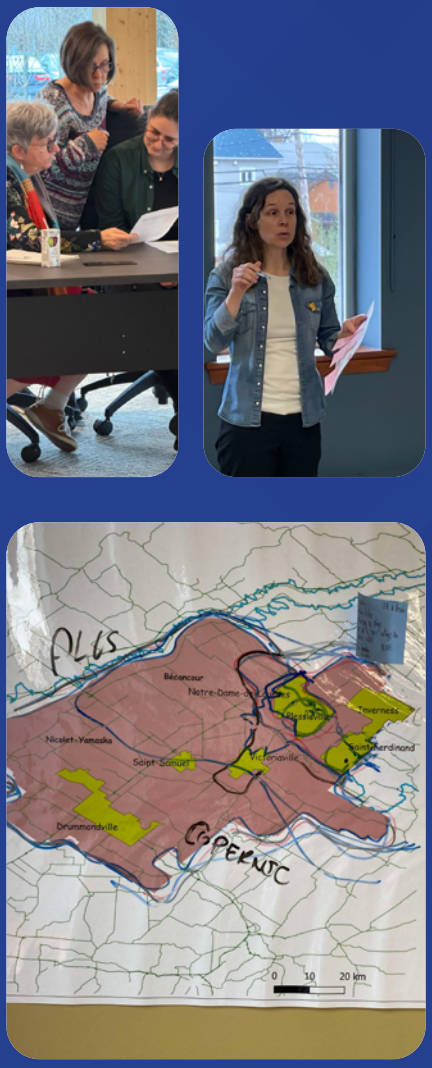

Rapport intégré

Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits

CDC de L'Érable, 2024-2026

Table des matières

Préface 6

Mot de la direction 8

Scope du projet 10

Équipe du projet 11

Glossaire 12

Résumé exécutif 14

PARTIE 0 : Due diligence 17

A. Due diligence externe 18

1. Conception du projet 18

2. Portrait des actions climatiques - du fédéral aux organismes locaux de la MRC de L'Érable 19

3. Vision du projet 27

4. Analyse et interprétation des indices environnementaux comparatifs de la région de L'Érable 28

B. Due diligence interne 36

1. Analyse globale du projet 36

2. Étude de perception des parties prenantes 46

3. Synthèse analytique : de l'analyse terrain à l'identification des Facteurs Critiques de Succès (FCS) 48

Partie 1 : Facteurs favorisant un leadership fort de la part des parties prenantes - Phase Exécutive 51

C. FCS1 : Créer une culture d'engagement commun pour la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux 53

D. FCS2 : Renforcement de capacité de façon globale 72

E. FCS3 : Intégrer les ambitions climatiques aux objectifs politiques plus larges 77

F. FCS4 : Fournir une orientation stratégique claire par des plans à long terme 87

Partie 2 : Facteurs permettant de concevoir et de mettre en œuvre des interventions réussies dans le domaine de l'environnement et du changement climatique – Phase post-exécutive **93**

G. FCS5 : Planifier de manière proactive les ressources et les compétences nécessaires 98

H. FCS6 : Soutenir les personnes et les organisations impliquées dans les changements nécessaires pour progresser 103

I. FCS7 : Développer des approches qui soutiennent une prise de risque bien gérée 108

J. FCS8 : Collecter, utiliser et évaluer les informations pour comprendre ce qui fonctionne et savoir quand changer de cap 111

Démarche carboneutre du projet **117**

Pont budgétaire : de la Phase post-exécutive à la reddition de comptes finale **119**

Recommandations **121**

Conclusion **127**

Plan d'action climatique du territoire **129**

Bibliographie **141**

Annexe **142**

Préface



Jean-François Bissonnette
Professeur agrégé
Université Laval

La transition climatique dans les territoires ne peut être décrétée par les autorités, elle se doit d'être construite, négociée, expérimentée, et appropriée par les organisations et les acteurs situés aux différentes échelles. Ce sont précisément les premiers jalons de ce processus de transition climatique, au sein du territoire de la MRC de l'Érable, que présente le rapport suivant.

La démarche de concertation territoriale dont rend compte ce document témoigne de l'immense potentiel de mise en action collective face aux nombreux défis posés par les changements climatiques. La mise en commun des ressources, l'articulation d'une vision partagée, la reconnaissance de certaines divergences, ainsi que la mobilisation d'outils pour mieux planifier et mettre en œuvre les actions, sont autant de preuves des capacités locales.

Une démonstration éloquente du potentiel des forces vives au sein d'un territoire. Déjà, on peut tirer plusieurs enseignements de cette démarche qui paraît exemplaire à plusieurs égards, dont l'importance d'adopter une approche rassembleuse qui considère autant les aspects systémiques vécus comme les questions hydriques, que les réalités propres aux secteurs d'activité (agriculture, santé, éducation, etc.). Également, nous retenons qu'il est essentiel de travailler sur plusieurs fronts simultanément, soit autant sur les consciences, pour lutter contre sentiment d'impuissance qui peut nuire à l'action, que sur les aspects concrets de la transition, par exemple, comment réduire son empreinte carbone.

À toutes les personnes qui ont contribué à cette démarche, je reconnais que ces quelques mots ne peuvent rendre justice à votre immense travail, mais soyez assurés de mon admiration et de mon souhait de contribuer, avec mes modestes moyens, à la diffusion et à la reconnaissance des résultats de votre mobilisation.

Préface



Oumar Sangaré, Ph. D.
Sociologue du développement
Spécialiste en développement rural intégré et en gestion de projet

Le rapport que vous vous apprêtez à lire n'est pas un simple bilan d'activités, ni une énième liste de vœux pieux. C'est l'expression d'une communauté unie qui a choisi de refuser le fatalisme et l'éco-anxiété pour bâtir une transition écologique inclusive et ancrée dans le réel. À travers la démarche « Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits », la CDC de L'Érable démontre que la lutte climatique ne peut réussir que si elle est portée par une ambition collective, humaine et solidaire.

C'est ce qui explique le choix d'une démarche participative, multisectorielle et de coconstruction. En tant que citoyen, sociologue du développement et spécialiste en développement rural intégré, je trouve que la rigueur de ce rapport me parle particulièrement.

Pendant dix-huit mois, cinquante-cinq parties prenantes issues de huit secteurs d'activité ont accepté de s'asseoir pour en discuter. Agriculteurs, intervenants sociaux, partenaires de la santé, élus et citoyens ont croisé leurs expertises et confronté leurs réalités pour coconstruire une vision commune. Ce diagnostic territorial a révélé des vulnérabilités concrètes – comme le stress hydrique et les îlots de chaleur–, mais il a surtout mis en lumière un besoin criant de concertation et la nécessité d'une démarche ascendante (bottom-up). La réponse de la CDC de L'Érable a été double : structurer un espace de dialogue et utiliser le récit comme un outil de communication stratégique pour rendre la transition accessible à tous.

La grande force de ce document réside dans sa posture scientifique et sa transparence exceptionnelle. Plutôt que de maquiller ses doutes, l'équipe projet a soumis ses propositions à des évaluations croisées par les pairs, à des validations académiques auprès de l'Université Laval et à des regards internationaux. Elle documente ses réussites avec fierté, mais expose ses zones de vulnérabilité et ses angles morts avec une maturité managériale rare.

Aujourd'hui, la phase de planification est achevée. Les outils de mesure ont été testés et la structure de gouvernance accompagnant les 41 mesures concrètes est prête. Ce qui sépare ce territoire de sa résilience future, c'est uniquement son besoin de financement direct de 4 290 000 $.

Investir ici, c'est débloquer l'exécution immédiate d'un travail rigoureusement structuré. C'est également soutenir un modèle de recherche-action reproductible à l'échelle du Québec. Puisse cette lecture vous inspirer à devenir, vous aussi, un collaborateur actif de cette transformation historique. Le plan est prêt. Il nous appartient tous de le faire vivre.

Mot de la direction



Caroline Moreau
Directrice Générale
CDC de L'Érable

Certains projets commencent par une idée, mais le nôtre a commencé par une question qui ne pouvait pas nous laisser immobiles. Le projet Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits est né de ce type de question : et si nous osions travailler autrement pour favoriser la transition socioclimatique?

C'est ainsi que, pendant près de deux ans, cette question nous a amenées à sortir des sentiers battus. Nous avons écouté des personnes dans leur individualité pour faire ressortir tout le collectif qui animait leurs propos. Nous avons réuni des personnes qui ne se retrouvent habituellement pas aux mêmes tables de discussions. Elles ont croisé leurs savoirs, leurs expériences, leurs visions complémentaires et parfois leurs désaccords. Cela nous a permis de porter collectivement un regard lucide sur notre territoire et sur le monde, sans céder au fatalisme ni à la tentation de solutions toutes faites. Et tout ça nous a menées beaucoup plus loin que nous l'imaginions au départ.

Ce rapport rend compte de toute cette aventure collective. Il présente cette récolte immense de notre vécu collectif : travaillé dans la concertation, questionné dans la recherche, expérimenté dans l'action et la création. La CDC de L'Érable ressort de ce projet avec une conviction profonde : la transition socioclimatique ne se fera pas en silo ni dans les bureaux.

Pour advenir, cette transition se construit dans les liens entre les personnes, les organisations, les différents secteurs et les générations. Nous avons misé sur l'intelligence collective et nous avons vu que même si le sujet est vaste et sérieux, les personnes avaient ce savoir expérientiel fondamental à la compréhension des phénomènes plus grands. Nous avons également fait le pari que les rencontres permettraient le maillage des diverses réalités et des multiples compréhensions sectorielles. Ce pari a donné lieu à des rencontres qui nous ont portées à réfléchir ensemble à ce que notre territoire et notre monde peuvent devenir.

La CDC de L'Érable est fière du chemin parcouru. Nous sommes parties de certains constats et plusieurs questions. Nous aurions pu conserver un chemin linéaire qui voulait répondre à ces questions et valider ces constats.

Au lieu de cela, nous avons travaillé à créer les conditions pour que de nouvelles questions puissent être posées, que des perspectives puissent se rencontrer et que des pistes d'action puissent émerger. Nous croyons profondément que la lourde responsabilité du changement doit désormais changer de camp.

Ce projet nous a permis de confirmer une fois de plus ce que nous disons toujours : faire territoire, c'est accepter que nous ne puissions pas tout faire seules. Il nous faut reconnaître notre interdépendance solidaire et notre capacité collective à agir sur ce qui peut parfois nous paraître impossible.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part à la démarche, de près ou de loin. Merci à toutes ces personnes engagées et généreuses qui ont partagé de leur temps, de leur expertise et qui ont questionné les façons de faire et accepté d'imaginer avec nous un monde différent.

Ce rapport marque une étape et non une fin.

Car, si nous avons appris quelque chose en chemin, c'est que les liens qui se nouent quand nous portons la même visée transformatrice pour un monde plus juste et inclusif demeurent solides même à l'épreuve du temps. Surtout, nous avons compris que nous sommes déjà debout et en plein cœur de l'action!

Scope du projet

Le projet *« Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits »*, porté par la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCÉ) et déposé à la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) en juin 2024, visait à répondre à un double déficit sur le territoire de la MRC de L'Érable : l'absence d'une concertation intersectorielle structurée autour de la transition socioclimatique, et le manque de récits positifs et mobilisateurs capables de dépasser le discours ambiant de culpabilité et d'écoanxiété entourant les enjeux climatiques.

Le projet se déclinait en deux volets complémentaires. Le **volet concertation** visait à rassembler les acteurs des différents secteurs du territoire (MRC, municipalités, organismes communautaires, milieu scolaire, santé, économie circulaire, secteur culturel, population) autour d'un langage commun, à établir une « boussole climatique » du territoire et de ses organisations, à identifier les points de tension et pistes de solution consensuelles, et à définir collectivement la gouvernance permettant d'assurer la pérennité de la démarche au-delà du financement initial.

Le **volet roman graphique** visait quant à lui la conception, la production et la diffusion d'un roman graphique présentant un récit positif et prospectif de la transition socioclimatique, appuyé par la mise en place d'un comité de pilotage intersectoriel et d'un comité scientifique, ainsi que la création d'un atelier d'éducation populaire autonome (ÉPA) adaptable aux différentes organisations du milieu.

Le projet devait se dérouler sur une période de deux ans, de septembre 2024 à septembre 2026, pour un budget total de 200 700 $ répartis sur les deux années financières (100 700 $ en 2024-2025 et 100 000 $ en 2025-2026), couvrant notamment les salaires et avantages sociaux, les honoraires de l'artiste illustrateur, l'organisation d'un forum, l'impression et la diffusion du roman graphique, ainsi que les frais de gestion et de contingence.

Équipe du projet

La réalisation de ce projet et la rédaction du présent rapport intégré ont mobilisé deux types de contribution distincts : le travail d'exécution, qui a porté la démarche sur le terrain auprès des parties prenantes du territoire, et le travail de rédaction, qui a transformé cette démarche en un document structuré et analytique. Cette distinction s'inscrit dans la logique de gouvernance partagée qui caractérise l'ensemble de la démarche.

→ Équipe d'exécution de la démarche

Nom	Rôle	Affiliation
Caroline Moreau	Directrice générale	CDC de L'Érable
Haniel Agossou	Chargé de projet en transition socioclimatique	CDC de L'Érable
Christian Paquin	Agent de concertation et de mobilisation	CDC de L'Érable
Marie-Andrée Bergeron	Agente de développement communautaire	CDC de L'Érable
Jean-François Bissonnette, Ph. D.	Évaluation	Université Laval
Oumar Sangaré, Ph. D.	Évaluation	Université Laval
TOGETHER SENSE	Support technique et méthodologique	Partenaire externe

→ Équipe de rédaction du rapport intégré

Nom	Contribution	Affiliation
Haniel Agossou	Recherche, analyse et rédaction du rapport intégré	CDC de L'Érable
Caroline Moreau	Révision globale du rapport	CDC de L'Érable
Jean-François Bissonnette, Ph. D.	Révision globale et évaluation	Université Laval
Oumar Sangaré, Ph. D.	Révision globale et évaluation	Université Laval
TOGETHER SENSE	Support méthodologique, technologique (développement web, architecture de systèmes) et design	Partenaire externe

Glossaire

B

- **Boussole climatique (ou Boussole de la transition) :** Outil de positionnement développé par la Chaire de recherche sur la transition écologique (UQAM), permettant à chaque participant de se situer sur trois axes bipolaires de la transition socioclimatique : échelle (globale/locale), finalité (carboneutralité/justice sociale) et approche (technocentrée/sociocentrée).

C

- **CDCÉ :** La Corporation de développement communautaire de L'Érable, organisme porteur du projet.
- **Critical Path :** Méthode de gestion de projet qui identifie la séquence des étapes dont dépend la réalisation de l'ensemble d'un plan.

D

- **Due diligence :** L'analyse préalable et approfondie du territoire et du contexte, menée avant et au début du projet, pour identifier les enjeux, les acteurs et les facteurs de réussite. Se décline en deux volets : la Due diligence externe (portrait des politiques climatiques du fédéral au local, analyse PEST et FFOM du territoire) et la Due diligence interne (entretiens individuels avec les acteurs du territoire).

E

- **Effet miroir :** Le nom donné à l'écart observé entre l'auto-évaluation d'un plan d'action par ses propres concepteurs et l'évaluation du même plan par l'ensemble des participants. Utilisé comme indicateur de la capacité du processus à s'auto-corriger plutôt qu'à s'auto-valider.
- **ÉPA (Atelier d'éducation populaire autonome) :** Outil pédagogique conçu pour accompagner le roman graphique, permettant à d'autres organismes du territoire de l'animer eux-mêmes, sans dépendre de la CDCÉ.
- **ÉRABLE GES :** Outil numérique développé en cours de projet pour permettre aux organisations du territoire de mesurer et suivre leur empreinte environnementale.

F

- **FCS / CSF (Facteurs critiques de succès) :** Les conditions déterminantes pour la réussite du projet, identifiées à partir de la due diligence.
- **FFOM (ou SWOT) :** Grille d'analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces propres à une organisation ou une démarche. Complète le PEST en se concentrant sur les caractéristiques internes et externes spécifiques au projet.

M

- **Matrice BCG (Engagement × Influence) :** Outil visuel, adapté ici d'un outil classique de gestion stratégique, positionnant chaque catégorie d'acteurs du territoire selon son niveau d'engagement dans la démarche et son influence réelle sur le territoire, suivi dans le temps.

P

- **PEST :** Grille d'analyse des facteurs Politiques, Économiques, Sociaux et Technologiques qui influencent un projet ou un territoire. Utilisée pour structurer le diagnostic initial et pour suivre son évolution dans le temps.

S

- **Scope :** Le périmètre initial du projet, tel que défini dans le document déposé à la TNCDC en juin 2024 : ses deux volets (concertation territoriale et roman graphique), ses objectifs et son budget. Sert de point de référence pour distinguer ce qui était prévu de ce qui a émergé en cours de route.

T

- **TNCDC :** La Table nationale des corporations de développement communautaire, réseau provincial regroupant 72 CDC dans 16 régions du Québec, et bailleur de fonds initial du projet.

Résumé exécutif

Le projet en un coup d'œil

En 18 mois, la démarche a mobilisé 55 parties prenantes, respecté son enveloppe de 200 700 $ et produit un plan de 41 actions.

Indicateur	Résultat
Parties prenantes mobilisées	55, à travers 8 secteurs d'activité
Organismes positionnés sur la boussole climatique	21 (consensus sociocentré mesuré : 5,1/10)
Évaluations externes indépendantes	2 (mi-parcours : 100 % positive, n = 8 ; clôture : 93 % positive, n = 15)
Actions du Plan d'adaptation de la MRC nommant la CDCÉ comme partenaire	6
Actions climatiques priorisées	41
Budget du projet	200 700 $
Besoin pour déployer le plan	≈ 4 290 000 $ (dont 310 000 $ pour l'Action 0, la gouvernance)

Contexte et enjeu

La MRC de L'Érable (24 430 habitants, Centre-du-Québec) est un territoire où l'agriculture représente 43 % des emplois et où la sécheresse et les inondations sont citées par la moitié des répondants comme enjeu principal.

Porté par la CDC de L'Érable (CDCÉ) avec le financement de la TNCDC, le projet « Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits » (2024-2026) visait à construire avec les acteurs du territoire une vision commune de la transition, mesurée plutôt que supposée, puis à la traduire en plan d'action.

Deux défis structurent l'enjeu : tenir ensemble carboneutralité et justice sociale, et combler le manque de données territoriales fiables identifié dès la Due diligence pour orienter les décisions climatiques.

Démarche et livrables

La démarche a combiné concertation, mesure et outillage autour de huit volets :

- Entretiens individuels : 20 entretiens semi-dirigés menés avant l'exécution auprès des parties prenantes du territoire, qui ont établi le portrait de départ des perceptions et des connaissances.
- Quatre ateliers participatifs (mai 2025 à 2026), avec inclusion délibérée des organismes absents.
- Boussole climatique (conception UQAM) : 21 organismes positionnés, qui rendent le consensus mesurable.
- Évaluation croisée de trois scénarios de plan à dix ans, qui a conduit à les réviser plutôt qu'à les valider en cercle fermé.

— ÉRABLE GES : outil de sensibilisation, d'aide à la décision et de suivi, né d'un besoin exprimé par les participants et testé avec de vrais utilisateurs.

— Roman graphique : récits accessibles portés par un comité de pilotage intersectoriel de 9 membres et une artiste-illustratrice.

— Renforcement de capacité : mini-formations (climat, finance verte, empreinte carbone) et formation en écocitoyenneté.

— Représentations : 84 représentations locales, régionales, nationales et universitaires entre novembre 2024 et mai 2026, qui ont confronté en continu la vision émergente aux réalités des partenaires.

Résultats et validations indépendantes

Les résultats reposent sur trois regards externes convergents, et non sur une auto-évaluation.

— Communautaire : évaluations par les pairs à mi-parcours (100 % positive) et à la clôture (93 % positive, unanimité sur 8 des 12 critères) ; compréhension des enjeux mesurée à 4,1/5.

— Institutionnel : le Plan d'adaptation adopté de la MRC nomme la CDCÉ partenaire de six de ses actions, et un élu engagé depuis le début de la démarche est devenu préfet.

— Académique et méthodologique : validation de l'approche systémique et inclusive par l'Université Laval, et recommandations de TOGETHER SENSE sur l'outil de calcul.

Les limites sont documentées avec la même rigueur : la faisabilité est le critère le plus faible dès l'Atelier 2 (3,38/5), seuls 20 % des testeurs d'ÉRABLE GES jugent facile de réunir les données requises (huit améliorations prévues), et les Premiers Peuples et les réfugiés climatiques restent une priorité assumée pour la suite.

Gestion budgétaire

Le projet est demeuré à l'intérieur de son enveloppe globale de 200 700 $, versée selon le calendrier prévu dès l'origine en trois tranches. Un seul écart est nommé : la masse salariale a dépassé l'enveloppe prévue, en raison du nombre croissant de livrables (ÉRABLE GES, inclusion élargie, évaluations externes additionnelles). Cet écart a été ajusté en cours de route et absorbé sans dépassement net.

Plan d'action et deux verrous

Le plan consolide 41 actions priorisées collectivement : 9 en gouvernance, 10 en environnement et eau, 14 en humain, santé et milieu bâti, 8 en économie et agriculture. Chacune porte un score d'impact et de faisabilité, des collaborateurs pressentis et un échéancier indicatif ; aucune n'est encore entièrement financée.

Deux verrous, et deux seulement, séparent le plan de son exécution, dans cet ordre :

— La gouvernance (Action 0) : mettre en place la table de coordination régionale, chiffrée à 310 000 $ sur 6 à 12 mois.

— Le financement du déploiement : environ 3 980 000 $ (estimation d'ordre de grandeur), pour un besoin total d'environ 4 290 000 $, dont environ 51 % apparaissent mobilisables dans les programmes chiffrables de la cartographie de financement.

Portée régionale et continuité

Deux constats de la Due diligence situent la portée du projet au-delà de L'Érable. La MRC dépasse ses homologues régionales et la moyenne du Centre-du-Québec sur les deux indicateurs les mieux documentés, ce que confirme une étude commandée par le gouvernement du Québec. Par ailleurs, les plans climatiques des cinq MRC de la région ne mesurent pas leur territoire selon un langage commun, et aucun portrait climatique partagé n'existe à l'échelle du Centre-du-Québec. ÉRABLE GES et le roman graphique répondent à ce vide : un langage de mesure commun et un véhicule de sensibilisation, prêts à essaimer.

La suite relève de la responsabilité de chacun, dans la continuité de la démarche :

— CDCÉ et MRC de L'Érable : tenir le secrétariat de la table de coordination et formaliser la gouvernance partagée d'ici six mois.

— Municipalités, organismes communautaires et producteurs : occuper la table ; un premier échéancier climatique municipal dans les douze mois suivant sa mise en place.

— MELCCFP et MAPAQ : adapter le seuil de contribution non gouvernementale de 20 %, hors de portée des petites organisations, d'ici le cycle 2027-2028.

— Partenaires financiers : s'inscrire dans la séquence, à commencer par l'Action 0.

— Autres MRC et Table des MRC : adopter un langage de mesure commun à l'échelle régionale.

— TNCDC et réseau des 72 CDC : faire de ces outils un levier pour l'ensemble du réseau dans la transition écologique.

— Tout le territoire : utiliser ÉRABLE GES pour nourrir les décisions institutionnelles de données factuelles.



PARTIE 0 : Due diligence

A. Due diligence externe

1. Conception du projet

La phase de conception du projet de transition climatique 2024–2026 vise à établir une vision stratégique claire, cohérente et alignée sur les dynamiques existantes aux échelles fédérale, provinciale, régionale et locale. Il s'agit, dans un premier temps, de dresser un portrait global des actions climatiques déjà entreprises, en partant des orientations fédérales, en passant par les politiques provinciales, jusqu'aux plans d'action régionaux portés par la MRC et les organismes locaux, notamment le TNCDC et d'autres partenaires territoriaux.

Une classification temporelle et thématique des actions permettra d'identifier les chevauchements, les lacunes et les opportunités. Cette approche intégrée favorisera une **Première Analyse (SWOT/PEST)** essentielle à la réussite du projet et à **l'identification des facteurs critiques de succès**.



2. Portrait des actions climatiques – du fédéral aux organismes locaux de la MRC de L'Érable

Ce tableau présente une classification multi-niveaux des actions et politiques climatiques déjà en place, des orientations fédérales jusqu'aux initiatives des plus petits organismes locaux du territoire. Il situe la démarche de la CDC de L'Érable (CDCÉ) dans cet écosystème d'action climatique. Les lignes surlignées en jaune ont été mises à jour ou ajoutées lors de la révision; le texte des cellules précise, lorsque pertinent, la version antérieure et la version actualisée pour documenter l'évolution dans le temps. Un nouveau niveau micro-local a été ajouté pour documenter les mécanismes de financement et organisations de petite taille.

Niveau	Acteur / Politique / Programme	Nature de l'action	Contenu et portée	Lien avec la MRC de L'Érable et la démarche CDCÉ
NIVEAU FÉDÉRAL – Gouvernement du Canada				
Fédéral	Accord de Paris (2016); Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité (2021)	Cadre juridique international	Engagement du Canada : réduire les GES de 40-45 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cadre de reddition de comptes obligatoire (rapports d'étape 2023, 2025, 2027). MISE À JOUR : une étude de l'Institut climatique du Canada (février 2026) confirme que le Canada n'est en voie d'atteindre ni sa cible de 2026, ni celle de 2030, ni la carboneutralité 2050.	Cadre de référence ultime pour toute action climatique au Canada, bien que son degré de contrainte réelle se soit affaibli depuis 2025.
Fédéral – NOUVEAU	Virage politique du gouvernement Carney (élu avril 2025)	Recul de plusieurs mesures phares	AVANT (portrait original) : non documenté. ACTUALISÉ : depuis avril 2025, le gouvernement fédéral a éliminé la tarification du carbone pour les consommateurs, mis fin au financement de la rénovation écologique résidentielle, et annulé le plafond des émissions pétrolières et gazières. La tarification industrielle (TIER) est maintenue et prolongée jusqu'en 2040 (nouveau modèle attendu fin 2026).	Le Québec n'est pas directement touché (son marché SPEDE en tient lieu), mais la pérennité à moyen terme des programmes fédéraux (FMV, FELC) est à surveiller.

Fédéral	Plan de réduction des émissions pour 2030 (PRÉ 2030) – ECCC, mars 2022	Plan d'action national sectoriel	Feuille de route sectorielle : combustibles propres, transports, agriculture, bâtiments. Budget : 9,1 G$. Fonds pour l'économie à faibles émissions : 2,2 G$ (municipalités, universités, hôpitaux, OSBL). MISE À JOUR : la composante de tarification à la consommation (jusqu'à 170 $/t en 2030) a été abandonnée en 2025; les mesures sectorielles demeurent actives.	Les 470 M$ du Fonds d'action à la ferme pour le climat touchent directement les agriculteurs de la MRC (43 % des emplois). Le fonds FELC soutient les initiatives municipales locales.
Fédéral	Fonds municipal vert (FMV) – FCM	Financement municipal direct	A aidé les collectivités à éviter plus de 2,9 Gt d'émissions depuis sa création. Subventions et prêts pour efficacité énergétique, transports durables, eau, déchets, aménagement.	Outil complémentaire accessible aux municipalités de la MRC pour des projets d'infrastructure verte.
Fédéral	Système fédéral de crédits compensatoires pour les GES – ECCC	Instrument économique : marchés carbone	Protocoles permettant aux agriculteurs et propriétaires forestiers de générer des crédits carbone vendables (semis direct, méthane du lisier, boisement).	Pertinent pour les exploitations agricoles de la MRC. Obstacles institutionnels mentionnés par les acteurs agricoles interviewés; mécanisme mobilisable via la concertation.
Fédéral	Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) – mise à jour 2024	Décarbonation des opérations fédérales	Vise la carboneutralité des opérations fédérales d'ici 2050. Adaptation des infrastructures, approvisionnement écologique, réduction des GES des bâtiments et flottes.	Effet d'entraînement normatif sur les institutions présentes sur le territoire.
NIVEAU PROVINCIAL – Gouvernement du Québec				
Provincial – NOUVEAU	Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) – PMO 2026-2031	Politique-cadre d'électrification et de lutte climatique	AVANT : PMO 2025-2030, cadre financier 10,1 G$, cible 37,5 % sous 1990 d'ici 2030. ACTUALISÉ (juin 2026) : PMO 2026-2031 revoit le cadre financier À LA BAISSE à 8,2 G$, et repousse la cible à 2035 (32,1 % sous 1990, au lieu de 37,5 %). Priorité désormais donnée à l'adaptation.	Cadre-parent duquel découle le programme ATCL. Ce recul budgétaire est à surveiller pour le financement futur de la mise en œuvre du Plan Climat de L'Érable (Volet 2).

Provincial	Marché du carbone Québec-Californie (SPEDE) – depuis 2013	Instrument économique : plafonnement et échange	Plus grand marché du carbone en Amérique du Nord. Les revenus (FECC) alimentent le PEV 2030. En 2023, plus de 5 G$ cumulatifs.	Source principale de financement des programmes provinciaux accessibles à la MRC (ATCL, TEQ, Éco-Camionnage).
Provincial – NOUVEAU	Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) – MELCCFP / MAMH	Financement & accompagnement des MRC	AVANT : deux volets (Volet 1 élaboration 127,5 M$; Volet 2 mise en œuvre 397,7 M$). ACTUALISÉ (juillet 2026) : un nouveau Volet 3 (678 M$) créé pour projets prioritaires d'adaptation (appel automne 2026). 3e appel du Volet 2 en cours (17 août-2 oct. 2026, 55,5 M$). Programme prolongé jusqu'au 31 mars 2029. Le programme OASIS (infrastructures vertes) y a été intégré le 1er avril 2026.	L'Érable a reçu un financement Volet 1; démarche à l'étape 3 (oct. 2025). Le nouveau Volet 3 et la fusion d'OASIS représentent des opportunités de financement additionnelles.
Provincial	Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire (PNAAT) – PMO 2023-2027	Planification territoriale intégrée	Améliorer la capacité d'adaptation des communautés aux changements climatiques dans la planification du territoire. S'intègre au programme ATCL.	Encadre les schémas d'aménagement de la MRC pour intégrer les risques climatiques (inondations, sécheresse, érosion).
Provincial	Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire (PAGAC) 2022-2027 – MTESS	Financement de l'action communautaire	Reconnaît le rôle central des CDC en concertation territoriale. 4,17 M$ au réseau TNCDC pour 20 projets climatiques dans 11 régions d'ici 2027.	Source directe de financement du projet de la CDCÉ, en complémentarité avec le Plan Climat de la MRC.
Provincial	Transition énergétique Québec (TEQ) – Roulez vert, ÉcoPerformance, Éco-Camionnage	Programmes sectoriels d'atténuation	Aide à l'achat de VZE, réduction GES des entreprises, transport de marchandises plus propre, chaudières/thermopompes résidentielles.	Accessibles aux entreprises et citoyens de la MRC (secteur textile, transports agricoles).

NIVEAU RÉGIONAL – Centre-du-Québec : MRC et gouvernements de proximité				
Régional	MRC de L'Érable – Plan d'adaptation aux changements climatiques (lancé mai 2021, complété 2024)	Planification régionale (1ere génération)	Réalisé par Groupe Conseil Carbone (programme PIACC, MAMH). Identification des vulnérabilités et risques par municipalité. Territoire : 10 municipalités, 23 997 habitants, 43 % emplois agricoles.	Ancêtre direct du Plan Climat actuel. Diagnostic territorial de base (inondations rivière Bécancour, sécheresse, érosion des sols).
Régional – MISE À JOUR	MRC de L'Érable – Plan Climat (2024-2027), programme ATCL Volet 1	Plan Climat MRC (génération actuelle)	AVANT : statut générique 'en cours 2024-2027'. ACTUALISÉ : au 17 septembre 2025 (procès-verbal du conseil), la démarche en est à l'étape 3, avec consultation citoyenne active depuis octobre 2025. Coordonné par Camille Proulx. Couvrira atténuation (inventaire GES corporatif et territorial) + adaptation + transition. Doit être approuvé par le MELCCFP avant accès au Volet 2.	L'Érable est à ce jour la plus avancée des 5 MRC du Centre-du-Québec dans cette démarche. La boussole climatique CDCÉ alimentera ses orientations stratégiques.
Régional – NOUVEAU	Ville de Plessisville – Financement OASIS/ ATCL, juillet 2026	Investissement majeur en infrastructures vertes	Le 16 juillet 2026, le gouvernement du Québec a octroyé 9,9 M$ à Plessisville pour des infrastructures de gestion des eaux pluviales : jardin de pluie, zone de biorétention, fossés végétalisés dans des secteurs stratégiques, transformation du stationnement du Carrefour Jean-Louis-Vallée en espace vert résilient.	Un des plus importants investissements d'adaptation climatique directement sur le territoire de la MRC de L'Érable à ce jour. Absent de toute version antérieure du portrait.
Régional	Ville de Plessisville – Plan d'action en adaptation aux changements climatiques (2022)	Action municipale locale	52 mesures d'adaptation (infrastructures, milieux naturels, santé). Capsules vidéo grand public (juillet 2022). Programmes d'aide financière citoyens (adaptation, verdissement). Projection : +10°C d'ici 2080.	Démontre un engagement municipal concret. Modèle pour les autres municipalités; levier de mobilisation pour les ateliers CDCÉ.

Régional – NOUVEAU	MRC d'Arthabaska – chantiers multiples 2025-2026	Planification territoriale intégrée	Mise en œuvre du nouveau Plan de développement de la zone agricole (PDZA); PRMHHN en vigueur depuis 2024; révision du schéma d'aménagement; élaboration d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques (distinct du Plan Climat ATCL); PGMR 2024-2031 en déploiement avec Escouade GMR (été 2026). Victoriaville : plantation de dizaines de milliers d'arbres (îlots de chaleur, depuis 2024) et programme de transition énergétique ICI (900 000 $, 2024-2026).	Contexte régional très actif; sert de référence méthodologique potentielle pour la CDCÉ (ex. gestion des matières résiduelles, verdissement urbain).
Régional – MISE À JOUR	MRC de Bécancour – Plan Climat	Plan Climat MRC (génération actuelle)	AVANT : financement de 1,10 M$, identité visuelle dévoilée, consultation publique 'prévue' mai 2025. ACTUALISÉ : consultation tenue le 23 mai 2026 à Sainte-Cécile-de-Lévrard; portrait complet du territoire dressé; contrat d'élaboration octroyé (120 600 $, été 2025); Plan Climat mené de front avec la révision du schéma d'aménagement (nov. 2025). Le parc industriel de Bécancour (où Hydro-Québec investit 120 M$) est identifié comme priorité d'inventaire GES; la nation Abénakise a exprimé des préoccupations d'inclusion dans les décisions relatives au parc. Exploration de projets d'énergie solaire.	Cas comparatif à suivre : la question d'équité autochtone soulevée à Bécancour rejoint l'angle mort d'équité documenté ailleurs dans la démarche CDCÉ.
Régional – MISE À JOUR	MRC de Drummond – Plan Climat	Plan Climat MRC (génération actuelle)	AVANT : PRMHHN en vigueur depuis février 2024 (seule information disponible). ACTUALISÉ : sondage lancé en novembre 2025 auprès de la population et des partenaires locaux pour l'élaboration du premier Plan Climat. Territoire : 43 % de couvert forestier, 8 % de milieux humides (CRECQ, 2020a).	Contexte régional favorable aux synergies; Drummond avance en parallèle des 4 autres MRC.
Régional – MISE À JOUR	MRC de Nicolet-Yamaska – Plan Climat et antécédent historique	Plan Climat MRC + pionnière historique	AVANT : financement ATCL de 85 000 $, plan climat partiel reconnu par le MELCCFP en juin 2024. NOUVEAU CONSTAT MAJEUR : Nicolet-Yamaska a été la PREMIÈRE MRC du Québec à se doter d'un Plan de transition écologique, dès novembre 2019, suite à une déclaration d'urgence climatique de son Conseil des maires (janvier 2019) – des années avant la création de l'ATCL. Pour le Plan Climat actuel : comité d'experts formé, conseillère en carboneutralité engagée, boîte à outils citoyenne publiée, firme mandatée pour l'inventaire GES (nov. 2025); deux projets de sensibilisation adoptés le 21 janvier 2026 (déploiement 2027-2030).	Nicolet-Yamaska n'est pas seulement 'en cours' : c'est la pionnière régionale, un exemple de leadership à souligner dans les échanges intermunicipaux de la CDCÉ.

Régional	Fédération québécoise des municipalités (FQM) – rôle d'accompagnement ATCL	Soutien technique et accompagnement	Mandatée par le MELCCFP pour accompagner les MRC dans l'élaboration des plans climat : ingénierie, gestion de projet, inventaires GES, adaptation.	Soutien direct disponible pour L'Érable. Cohérent avec le FCS 2 (renforcement de capacité) identifié dans la présente recherche.
NIVEAU MICRO-LOCAL – Petites organisations et initiatives ciblées				
Micro-local – NOUVEAU	Entente sectorielle de développement (ESD) en environnement et changements climatiques du Centre-du-Québec 2025-2027	Financement régional concerté	Signée le 20 juin 2025 par la Table des MRC du Centre-du-Québec. Budget : 1 374 637 $ (Québec – MAMH, MAPAQ – et les 5 MRC), CRECQ mandataire. 11 projets financés à ce jour (560 336 $, juillet 2026), dont : Parcours de formation pratiques d'affaires durables (40 000 $ – SADC Nicolet-Bécancour et SADC Arthabaska-Érable); indicateurs de suivi écologique et espèces envahissantes à l'île Montesson (115 000 $ – Nature-Avenir); jardin comestible (15 000 $ – CRECQ); microforêts à Victoriaville (90 175 $ – Ville de Victoriaville). Enveloppe complémentaire de 500 000 $ à l'UPA Centre-du-Québec (projet Ferme Progrès, pratiques agroenvironnementales).	Mécanisme régional concret touchant potentiellement de petites organisations du territoire de L'Érable (via SADC Arthabaska-Érable). Liste complète des 11 projets à valider directement auprès du CRECQ.
Micro-local – NOUVEAU	Fonds Écopropulsion	Financement de petits projets environnementaux	Fonds couvrant spécifiquement les MRC d'Arthabaska ET de L'Érable, administré par la Cité de l'innovation circulaire et durable. Financé par Caisse Desjardins des Bois-Francs, Caisse Desjardins de L'Érable, Ville de Victoriaville, Ville de Plessisville, Sani Marc. Jusqu'à 10 000 $/projet (50 % entreprises, 75 % OBNL). 64 initiatives financées depuis sa création (476 000 $+), dont 15 en 2025 (120 000 $). Nouvel appel 2026-2027 : 405 000 $ sur trois ans.	Mécanisme de financement direct déjà actif sur le territoire de L'Érable, particulièrement adapté aux petits organismes et entreprises. Collaboration potentielle avec les actions issues de la boussole climatique CDCÉ.
Micro-local – NOUVEAU	CRECQ – programmes propres	Sensibilisation et accompagnement de proximité	« Toutes à vélo » : formation cycliste pour femmes, déployée à Victoriaville (juillet 2026). Programme de soutien aux initiatives environnementales (PSIE), relancé à Drummondville.	Programmes réplicables potentiellement sur le territoire de L'Érable via le réseau CRECQ.

Micro-local - NOUVEAU	Autres organismes régionaux actifs	Expertise écologique et développement local	Nature-Avenir (île Montesson, Lac Saint-Pierre); SADC Nicolet-Bécancour et SADC Arthabaska-Érable; Comité ZIP du lac Saint-Pierre; Nature-Action Québec (tourbière Red Mill, corridor forestier du Grand Coteau, 68 000 ha, basé hors Centre-du-Québec strict).	Réseau élargi de partenaires potentiels pour la CDCÉ, au-delà du réseau RQGE/TNCDC déjà identifié.
NIVEAU LOCAL - Organismes communautaires, partenaires territoriaux et société civile				
Local Organisme	TNCDC - Table nationale des CDC (réseau de 72 CDC, 2 800+ organismes)	Réseau national de concertation et d'innovation sociale	Mission : regrouper les CDC du Québec. 20 projets climatiques dans 11 régions d'ici 2027 (PAGAC; 4,17 M$). Alliance stratégique avec le RQGE. Plus de 20 CDC mènent des projets socioclimatiques.	Cadre national de référence et réseau de soutien pour la CDCÉ.
Local Organisme	CDCÉ - Corporation de développement communautaire de L'Érable (51 membres, 20 secteurs)	Concertation inclusive & innovation socioclimatique	Porteur du projet 'Faire territoire ensemble' (2024-2026). Deux volets : concertation inclusive (boussole climatique) et roman graphique. 20 entretiens semi-dirigés, 4 ateliers participatifs..	Acteur central de la démarche. Approche mixte unique (recherche-action + innovation narrative). S'arrime au Plan Climat de la MRC.
Local Organisme	CDC des Sources (MRC des Sources, Estrie) - Projet de mobilisation socioclimatique	Modèle de CDC en transition socioclimatique	Réduire les inégalités climatiques touchant les personnes vulnérables. Actions locales, dialogue, éducation populaire, cartographie des données climatiques locales. Projet de référence pour la TNCDC.	Modèle comparable et inspirant pour la CDCÉ; partage d'outils possible via le réseau TNCDC.
Local Organisme	Organismes membres de la CDCÉ (51 membres actifs : agriculture, environnement, santé, éducation, jeunesse, culture, arts, gouvernance locale)	Parties prenantes et porteurs d'actions locales	76 % des organismes interrogés ont déjà des initiatives climatiques. Secteurs : Écodéfis, agriculture durable, compostage, gestion des matières résiduelles, éducation environnementale, biodiversité.	Participants directs aux ateliers et au comité de pilotage. Leur diversité (20 secteurs) est une force structurante identifiée dans la SWOT.

Local Organisme	Comité de pilotage du roman graphique (10 membres)	Innovation communicationnelle et récit mobilisateur	Supervise la création du roman graphique 'Faire territoire ensemble'. Composition intergénérationnelle. Diffusion prévue : bibliothèques, écoles, événements publics, version numérique interactive.	Réponse directe au déficit de récits positifs et à l'éco-anxiété documentés. Contribue aux FCS 1 et FCS 6.
Local Organisme	Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) - partenaire stratégique TNCDC	Partenariat expertise écologiste & territorial	Renforce l'expertise environnementale dans les concertations territoriales des CDC. Favorise les synergies entre action communautaire et défense de l'environnement.	Ressource stratégique : expertise écologiste locale renforçant la crédibilité scientifique de la boussole climatique.

Sources : Gouvernement du Canada (ECCC, Institut climatique du Canada, févr. 2026) | Gouvernement du Québec (MELCCFP, MAMH, juin-juillet 2026) | MRC de L'Érable, d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de Nicolet-Yamaska (sites officiels, procès-verbaux 2025-2026) | Ville de Plessisville, Victoriaville | CRECQ | Cité de l'innovation circulaire et durable | TNCDC | CDC des Sources | CDCÉ | Médias régionaux : L'Express, Le Courrier Sud, La Nouvelle Union, Mon Victo, VIA 90.5, Radio-Canada, Le Devoir, La Tribune (2025-2026). Document produit dans le cadre du projet de transition socioclimatique de la CDC de L'Érable (2024-2026).

3. Vision du projet

Ce portrait multi-niveaux met en lumière un écosystème d'action climatique riche mais largement descendant, où les orientations fédérales et provinciales se traduisent progressivement en outils régionaux, au premier chef le Plan Climat financé par le programme ATCL, actuellement en élaboration par la MRC de L'Érable. Le projet *Faire territoire ensemble* se positionne en complément direct de cette architecture : là où les cadres politiques définissent des cibles et des mécanismes de financement, la démarche de la CDCÉ agit comme vecteur d'appropriation citoyenne et territoriale de ces orientations. Concrètement, la concertation intersectorielle et le roman graphique visent à traduire ces politiques, souvent techniques et distantes du quotidien des citoyens, en une compréhension partagée et en une mobilisation ancrée localement. Avant d'illustrer plus concrètement où se situe la MRC de L'Érable dans cette dynamique, il convient d'abord d'objectiver sa performance environnementale actuelle à l'aide d'indices comparatifs, afin d'ancrer cette vision dans des données mesurables plutôt que dans une simple déclaration d'intention.



4. Analyse et interprétation des indices environnementaux comparatifs de la région de L'Érable

4.1. Contexte

Le projet Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits, porté par la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCÉ), répond à un double déficit sur le territoire de la MRC de L'Érable : l'absence d'une concertation intersectorielle structurée autour de la transition socioclimatique, et le manque de récits positifs et mobilisateurs capables de dépasser le discours ambiant de culpabilité et d'écoanxiété entourant les enjeux climatiques. Cette démarche s'inscrit dans un écosystème d'action climatique riche mais largement descendant, où les orientations fédérales et provinciales se traduisent progressivement en outils régionaux, au premier chef le Plan Climat financé par le programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL), actuellement en élaboration par les cinq MRC du Centre-du-Québec.

Avant d'illustrer où se situe la MRC de L'Érable dans cette dynamique et de proposer une lecture stratégique de sa position, il convenait d'objectiver sa performance environnementale à l'aide d'indices comparatifs vérifiables, plutôt que de s'appuyer sur une simple déclaration d'intention. C'est l'objet du présent document.

4.2. Pourquoi une analyse comparative multi-échelles

La performance environnementale d'un territoire ne prend son sens qu'en contexte. Un taux de couvert forestier ou une part de milieux humides n'est significatif que rapporté à celui des territoires voisins, de la région, de la province et du pays. C'est pourquoi cette analyse retient cinq échelles emboîtées : les cinq MRC du Centre-du-Québec (L'Érable, Arthabaska, Bécancour, Drummond et Nicolet-Yamaska), la région administrative du Centre-du-Québec, la province de Québec et le Canada. Ce choix, décidé conjointement avec la CDCÉ, exclut délibérément les comparaisons internationales (OCDE, moyennes mondiales) : les données disponibles à cette échelle reposent sur des méthodologies de comptabilisation trop hétérogènes (voir section 2.6) pour être mises sur un pied d'égalité avec les données québécoises et canadiennes rassemblées ici.

4.3. Objectifs du document et rôle dans la due diligence externe

Ce document remplit trois fonctions. Premièrement, il documente de façon exhaustive la méthodologie de collecte et de validation des données, afin que tout lecteur puisse retracer l'origine de chaque valeur citée. Deuxièmement, il présente les résultats complets pour les quatre catégories d'indices retenues : gaz à effet de serre (GES), énergie renouvelable, milieux naturels et politiques environnementales, pour chacun des neuf territoires à l'étude. Troisièmement, il propose une discussion stratégique de ces résultats, mettant en perspective la position de la MRC de L'Érable avec la littérature sur la gouvernance territoriale et les transitions socioclimatiques ascendantes.

4.4. Méthodologie

a. Principe de triangulation des sources

Un premier travail d'analyse, mené à partir d'un document de référence unique, avait révélé plusieurs fragilités : une citation académique mal attribuée, une nomenclature gouvernementale obsolète, et des valeurs présentées sans que leur source exacte soit vérifiable. Ce constat a conduit à l'adoption d'un principe méthodologique strict pour la suite des travaux : aucune donnée n'est retenue dans ce document sans que son origine documentaire précise soit identifiée, et chaque donnée-clé fait l'objet d'une tentative de confirmation par une seconde source indépendante. Lorsque cette confirmation n'a pas pu être obtenue malgré une recherche documentée, le document l'indique explicitement plutôt que de laisser croire à une équivalence de fiabilité entre toutes les valeurs présentées.

b. Les quatre catégories d'indices retenues

Quatre catégories ont été retenues pour caractériser la performance environnementale de chaque territoire, reflétant leur poids relatif dans la capacité de résilience climatique d'un territoire rural :



c. Les échelles territoriales retenues

Les cinq MRC du Centre-du-Québec ont été retenues car elles constituent le groupe de comparaison le plus pertinent pour situer L'Érable, un territoire rural comparable en taille et en profil socioéconomique, soumis aux mêmes cadres réglementaires provinciaux. La région administrative du Centre-du-Québec permet de replacer ce groupe dans son contexte régional. La province de Québec et le Canada fournissent les repères macroéconomiques et politiques nécessaires pour apprécier la portée des avantages structurels du territoire (notamment hydroélectriques).

d. Illustration du processus méthodologique

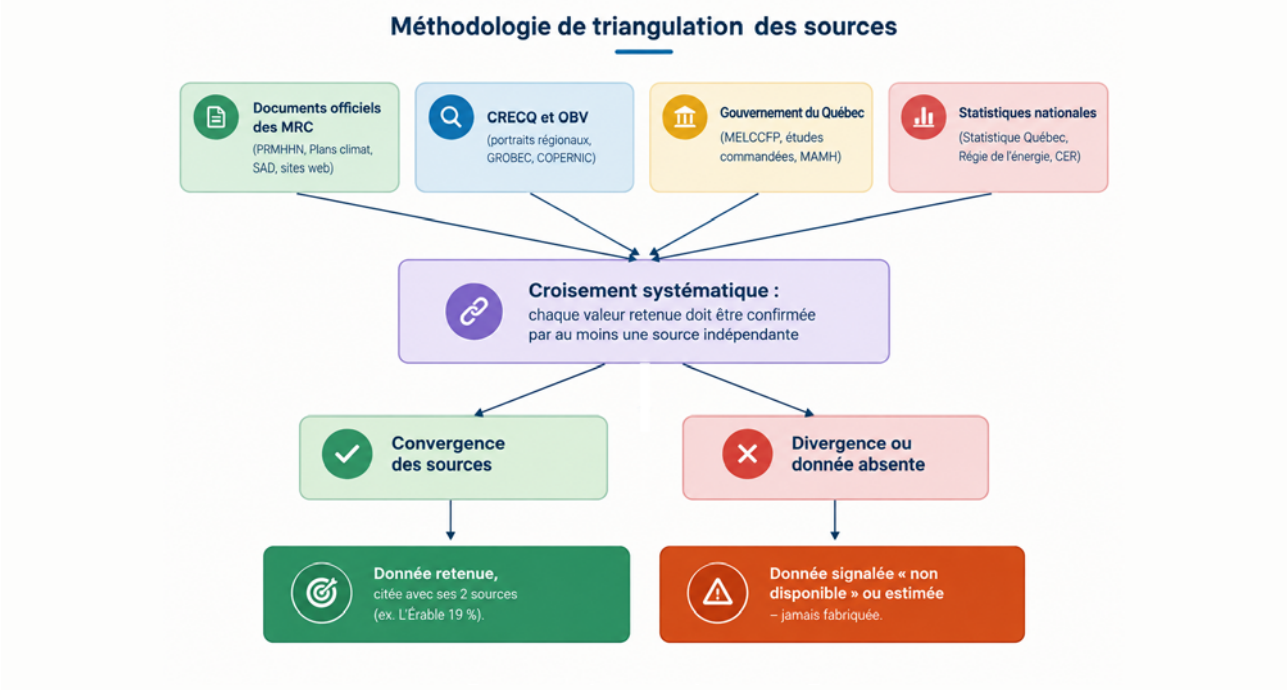

Processus de triangulation des sources appliqué à chaque donnée retenue dans ce document.

e. Processus concret de collecte et exemples de croisement

La collecte a mobilisé quatre familles de sources : les documents officiels de chacune des cinq MRC (plans régionaux des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), pages web dédiées aux Plans Climat, procès-verbaux de conseil); les organismes de bassin versant et conseils régionaux de l'environnement (CRECQ, GROBEC pour Bécancour, COPERNIC pour le bassin de la rivière Nicolet); les publications du gouvernement du Québec, notamment une étude indépendante commandée par le ministère responsable de l'environnement au Centre de la Science de la Biodiversité du Québec; et les statistiques nationales et provinciales (Statistique Québec, Régie de l'énergie du Canada, MELCCFP).

Le cas le plus probant de cette démarche concerne le taux de milieux humides de la MRC de L'Érable. Une première source régionale (CRECQ, Portrait environnemental, 2020) l'établissait à 19 % du territoire. Plutôt que de retenir cette seule valeur, une recherche complémentaire a permis de retrouver une étude commandée par le gouvernement du Québec lui-même (Pellerin & Poulin, 2013), entièrement indépendante de la première, qui confirme exactement cette même valeur et situe L'Érable au premier rang des MRC du sud du Québec pour cet indicateur, devant Les Etchemins (18 %) et Bécancour (17 %). C'est cette convergence de deux sources indépendantes, plutôt que la simple répétition d'un chiffre, qui confère à cette donnée un niveau de confiance élevé dans le présent document.

À l'inverse, certaines données n'ont pas pu être confirmées malgré une recherche documentée sur les sites des cinq MRC et du CRECQ : aucun inventaire de GES à l'échelle d'une MRC n'a été retrouvé, un constat qui, loin d'être un simple manque, est devenu lui-même une donnée d'analyse (voir section 3.2 et section 5).

f. Limites méthodologiques assumées

– **Hétérogénéité de présentation entre MRC :** certaines publient un indicateur agrégé (milieux humides, hydriques et naturels combinés), d'autres une ventilation détaillée par catégorie. Cette différence reflète un choix propre à chaque PRMHHN, non une erreur de collecte.

– **Données manquantes assumées :** lorsqu'aucune source fiable n'a pu être retrouvée pour un territoire donné, le document l'indique explicitement (« non disponible ») plutôt que de recourir à une estimation non fondée.

– **Écart méthodologique entre indicateurs de GES :** les données de GES par habitant proviennent de méthodologies distinctes selon la source (comptabilisation de l'ensemble des gaz à effet de serre pour les sources québécoises, comptabilisation du CO_2 seul excluant les changements d'affectation des terres pour certaines sources internationales); ce document retient exclusivement les sources québécoises et canadiennes homogènes entre elles.

– **Actualité variable des sources :** certaines données remontent à 2012-2013 (portraits régionaux initiaux), d'autres à 2020-2025 (mises à jour récentes des PRMHHN); l'année de chaque source est systématiquement indiquée.

4.5. Résultats détaillés par catégorie

a. Milieux naturels

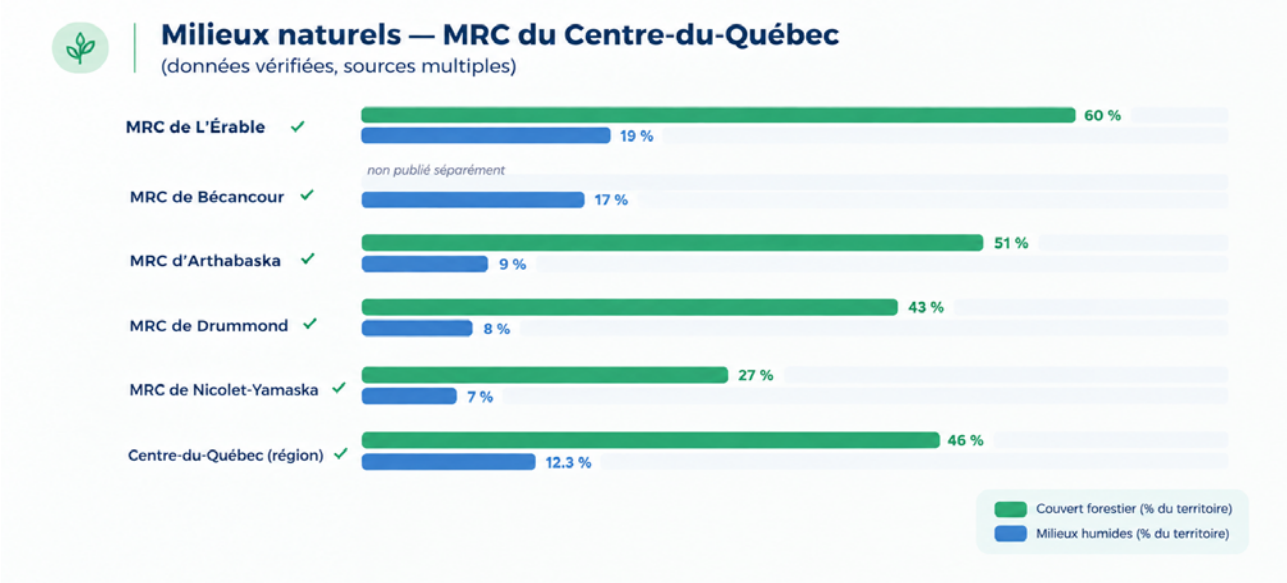

Données vérifiées auprès de sources multiples et indépendantes pour chaque territoire.

La MRC de L'Érable se distingue nettement du groupe : son taux de milieux humides (19 %) est le plus élevé des cinq MRC et se situe au sommet du classement provincial pour le sud du Québec. Son couvert forestier (60 %) dépasse également largement la moyenne du Centre-du-Québec (46 %) et celle de ses MRC voisines. Arthabaska (51 % de forêt, 9 % de milieux humides) et Drummond (43 %, 8 %) suivent, tandis que Nicolet-Yamaska (27 %, ~7 %) présente le profil le plus urbanisé et agricole du groupe. Bécancour, qui ne publie pas de ventilation forêt/milieux humides distincte dans ses propres documents, se classe néanmoins au troisième rang provincial pour les milieux humides (17 %) selon l'étude gouvernementale indépendante de 2013.

b. GES et émissions

Aucune des cinq MRC ne dispose, à ce jour, d'un inventaire de GES achevé à l'échelle de son territoire. Ce constat est confirmé directement par le Plan d'adaptation aux changements climatiques de L'Érable (Groupe Conseil Carbone, 2024), qui indique explicitement qu'un tel inventaire reste à réaliser, et par l'absence de toute donnée désagrégée dans l'inventaire officiel du MELCCFP, qui ne publie ses résultats qu'à l'échelle provinciale. C'est un chantier commun aux cinq MRC, activement financé par le programme ATCL (voir section 3.4).

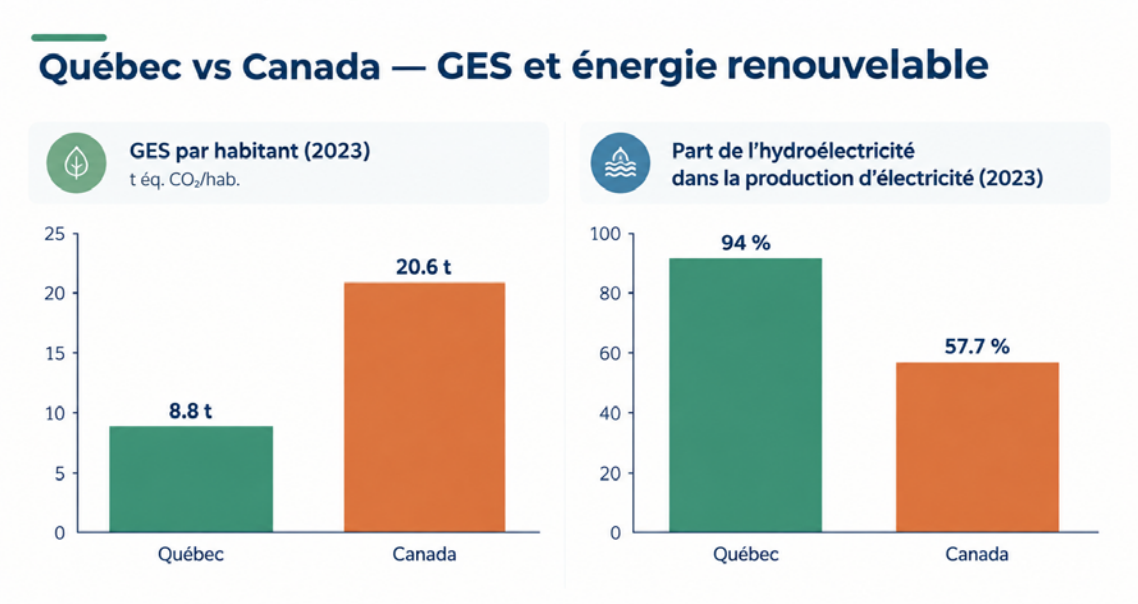

À l'échelle provinciale, le Québec affiche une performance nettement supérieure à la moyenne canadienne : 8,8 tonnes équivalent CO_2 par habitant en 2023 (un creux historique depuis le début de l'inventaire en 1990), contre environ 20,6 tonnes pour le reste du Canada (MELCCFP, 2025; Statistique Québec, 2024).

c. Énergie renouvelable

Cet avantage climatique provincial s'explique presque entièrement par le bouquet énergétique : l'hydroélectricité fournit 94 % de l'électricité produite au Québec en 2023 (99,6 % si l'on inclut l'éolien, la biomasse et le solaire), contre 57,7 % pour l'ensemble du Canada (Régie de l'énergie du Canada, 2024). Aucune donnée désagrégée à l'échelle MRC ou régionale n'est pertinente pour cet indicateur, le réseau électrique étant unifié à l'échelle provinciale par Hydro-Québec; la différenciation locale possible réside plutôt dans le potentiel de valorisation de la biomasse forestière résiduelle, pour lequel L'Érable, avec son couvert forestier de 60 %, dispose d'un avantage relatif.

d. Politiques environnementales

Les cinq MRC sont toutes engagées simultanément dans deux démarches structurantes de gouvernance environnementale : leur Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), en vigueur dans les cinq cas, et leur Plan Climat, financé par le programme ATCL du gouvernement du Québec, dont l'échéance réglementaire commune est fixée au 31 mars 2027.

MRC	PRMHHN	Plan Climat (ATCL)
L'Érable	En vigueur (2021)	Étape 3 en cours; consultation citoyenne active depuis oct. 2025 - la plus avancée des 5 MRC
Nicolet-Yamaska	En vigueur (déc. 2023)	Plan climat partiel déjà reconnu par le MELCCFP (juin 2024); élaboration complète sur 2 ans
Bécancour	Complété (2022, via GROBEC)	Début de démarche; identité visuelle dévoilée; consultation publique tenue en mai 2025; 1,10 M$ de financement
Arthabaska	En vigueur (2024)	Démarche confirmée, en cours
Drummond	En vigueur (fév. 2024)	Démarche confirmée, en cours

Plus de 6 millions de dollars ont été alloués aux cinq MRC du Centre-du-Québec en mars 2024 dans le cadre du programme ATCL, lui-même une déclinaison du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) et de son Plan de mise en œuvre 2023-2028 (PMO 2023-2028), doté globalement de plus de 9 milliards de dollars à l'échelle provinciale.

4.6. Analyse comparative intégrée

En croisant les quatre catégories, un profil territorial cohérent émerge pour chacune des cinq MRC. L'Érable combine le capital naturel le plus élevé (forêt et milieux humides) avec la démarche de gouvernance climatique la plus avancée (Plan Climat à l'étape 3), ce qui en fait le territoire le mieux positionné du groupe pour porter une démarche de transition ambitieuse. Nicolet-Yamaska présente le profil inverse, avec le capital naturel le plus faible du groupe, mais une reconnaissance précoce d'un plan climat partiel, suggérant une capacité de mobilisation institutionnelle qui compense en partie son contexte biophysique plus contraint. Bécancour se distingue par la présence du parc industriel de Bécancour, explicitement identifié par la MRC elle-même comme une source majeure de GES à documenter dans son inventaire à venir, un défi structurel propre à ce territoire, absent des quatre autres MRC.

À l'échelle régionale, le Centre-du-Québec présente un profil intermédiaire (46 % de forêt, 12,3 % de milieux humides), inférieur à L'Érable sur les deux indicateurs mais supérieur aux MRC les plus urbanisées et agricoles du groupe (Drummond, Nicolet-Yamaska). Cette position intermédiaire de la moyenne régionale confirme, en creux, que la performance de L'Érable ne reflète pas simplement un biais régional favorable, mais un avantage réellement propre à ce territoire.

Enfin, la comparaison Québec-Canada situe l'ensemble de cette analyse dans un contexte structurellement favorable : la très faible intensité carbone du bouquet énergétique québécois (94 % hydroélectrique) confère à tous les territoires étudiés, y compris les moins avantagés du groupe des cinq MRC, une position de départ nettement meilleure que la moyenne canadienne.

4.7. Discussion

a. Deux lectures stratégiques des résultats

Ces résultats se prêtent à deux lectures stratégiques complémentaires, toutes deux pertinentes pour le positionnement du projet Faire territoire ensemble.

b. Le positionnement comparatif

La MRC de L'Érable dépasse ses homologues régionales et la moyenne du Centre-du-Québec sur les deux indicateurs les plus solidement documentés, avec une confirmation indépendante par une étude commandée par le gouvernement du Québec lui-même. Combiné à la performance climatique déjà avantageuse du Québec, cet argument démontre aux bailleurs et partenaires externes que le territoire dispose d'un capital naturel exceptionnel et d'un contexte provincial favorable pour soutenir une démarche de transition ambitieuse : un dossier d'investissement à faible risque et à fort potentiel.

c. Le vide de gouvernance à combler

La recherche menée pour cette analyse a elle-même révélé que les plans officiels et obligatoires des cinq MRC ne mesurent pas leur territoire de façon harmonisée : certaines publient un indicateur agrégé, d'autres une ventilation détaillée; aucun inventaire de GES commun n'existe encore à l'échelle du Centre-du-Québec; chaque MRC progresse à un rythme différent dans l'élaboration de son propre Plan Climat. Cette absence de langage commun constitue la preuve empirique du rôle que peut jouer le projet Faire territoire ensemble et l'outil Bilan territorial de la transition : harmoniser et relier ces démarches parallèles en un portrait territorial cohérent, au bénéfice de l'ensemble des acteurs du Centre-du-Québec.

d. Mise en perspective avec la littérature sur la gouvernance territoriale

Cette double lecture rejoint les cadres théoriques mobilisés ailleurs dans la démarche du projet. La littérature sur la gouvernance territoriale et les transitions de durabilité souligne qu'une transformation systémique requiert à la fois une base matérielle solide (le capital naturel documenté ici) et une capacité de coordination entre acteurs qui dépasse la somme des initiatives individuelles (Meadowcroft, 2009; Loorbach, 2010; Loorbach & Rotmans, 2010). Le fait que cinq MRC voisines, soumises au même cadre réglementaire provincial et au même financement, produisent des données non harmonisées illustre concrètement la limite des approches technocratiques descendantes identifiée par cette littérature : l'existence d'une obligation réglementaire commune ne suffit pas, à elle seule, à générer une coordination fonctionnelle entre territoires voisins.

e. Implications concrètes

– **Pour le rapport de due diligence externe :** les deux angles peuvent être utilisés à des moments différents, soit le positionnement comparatif dès l'ouverture du dossier auprès des bailleurs, soit le vide de gouvernance pour justifier le mandat de coordination de la CDC auprès des partenaires institutionnels et de la Table des MRC du Centre-du-Québec.

– **Pour l'outil Bilan territorial de la transition :** la structure de collecte de données de l'outil devrait explicitement prévoir la possibilité d'agréger les résultats de plusieurs MRC selon un format commun, précisément pour combler l'angle mort documenté ici.

– **Pour le suivi dans le temps :** à mesure que les cinq Plans Climat seront complétés d'ici 2027, cette analyse pourra être mise à jour avec de véritables inventaires de GES par MRC, ce qui permettra de vérifier si les avantages structurels actuels (forêt, milieux humides) se traduisent effectivement en performance climatique mesurée.

4.8. Conclusion

Cette analyse comparative établit, avec un niveau de rigueur rarement atteint pour un territoire de cette taille, que la MRC de L'Érable occupe une position environnementale privilégiée parmi les cinq MRC du Centre-du-Québec : le couvert forestier et le taux de milieux humides les plus élevés du groupe, confirmés par deux sources indépendantes plutôt qu'une seule. Cette force s'inscrit dans un contexte provincial déjà avantageux, le Québec affichant une performance climatique et énergétique nettement supérieure à la moyenne canadienne.

Ce que cette analyse permet d'affirmer avec confiance : le classement relatif des cinq MRC sur le couvert forestier et les milieux humides, la position de tête de L'Érable sur ces deux indicateurs, l'engagement simultané et vérifié des cinq MRC dans leur Plan Climat respectif, et l'avantage climatique structurel du Québec par rapport au Canada.

Ce qui reste à documenter : aucun inventaire de GES n'existe encore à l'échelle d'une MRC du Centre-du-Québec, un chantier en cours dont l'aboutissement, prévu pour 2027, permettra une comparaison beaucoup plus complète dans les prochaines années. C'est précisément ce chantier, et l'absence actuelle d'un langage commun entre les cinq MRC pour le documenter, qui donnent au projet Faire territoire ensemble et à son outil de bilan territorial toute leur pertinence stratégique.



B. Due diligence interne

1. Analyse globale du projet

1.1. Contexte

Au-delà de son capital naturel exceptionnel, détaillé dans l'analyse comparative des indices environnementaux ci-dessus, la MRC de L'Érable se distingue par un profil socioéconomique qui renforce sa capacité à porter une démarche de transition. Son secteur agricole constitue un pilier économique majeur, contribuant à l'autonomie alimentaire régionale, à l'emploi et à l'attractivité du territoire, tandis qu'un tissu d'entreprises locales diversifié, de la production agroalimentaire aux services, soutient la résilience économique et la rétention des jeunes générations (Desroches et al., 2020). Sur le plan social, la communauté de L'Érable démontre une forte cohésion, mobilisée autour de projets collectifs et d'un engagement affirmé envers le développement durable.

Ces atouts n'immunisent toutefois pas le territoire face aux changements climatiques à venir. À l'échelle mondiale, le réchauffement entraîne une intensification des phénomènes extrêmes : vagues de chaleur, inondations, sécheresse (GIEC, 2021). La MRC de L'Érable n'y échappe pas : ses cultures, ses infrastructures et ses écosystèmes demeurent vulnérables aux variations climatiques (Ouranos, 2022), une fragilité accentuée par la déforestation, la fragmentation des habitats et l'exploitation intensive des ressources ailleurs sur le territoire régional.

Face à ces enjeux, l'absence d'une concertation climatique structurée sur le territoire constitue un frein majeur à l'élaboration d'actions concertées : la coordination entre acteurs locaux fait défaut, empêchant l'émergence d'une stratégie unifiée (MRC de L'Érable, 2023). Les tables de concertation territoriales, à l'image de celle mise en place par la Communauté métropolitaine de Montréal (Ouranos, 2022), démontrent pourtant qu'une approche collaborative facilite la mise en œuvre de projets d'envergure et le partage des meilleures pratiques. À ce déficit de coordination s'ajoute un déficit de récits climatiques inspirants : les discours actuels, souvent teintés de culpabilité ou de fatalisme, peinent à mobiliser (Said & Wölfl, 2025). Le roman graphique, en combinant art visuel et narration, offre un vecteur alternatif éprouvé, comme l'a démontré Climate Changed de Philippe Squarzoni (2014), pour transmettre une vision climatique accessible et intergénérationnelle.

C'est dans ce double constat, un territoire écologiquement privilégié mais insuffisamment concerté et un déficit de récits mobilisateurs, que s'inscrit le projet Faire territoire ensemble en proposant de nouveaux récits, porté par la Corporation de développement communautaire de L'Érable (CDCÉ).

1.2. Méthodologie

La réalisation de ce projet de transition socioclimatique pour la MRC de L'Érable repose sur une méthodologie structurée, intégrant plusieurs étapes essentielles pour assurer l'inclusivité, la mobilisation des acteurs locaux, et l'impact du projet. Cette méthodologie s'étend de l'identification et la sélection inclusive des parties prenantes à la production et la diffusion d'un roman graphique inspirant. Les étapes incluent également la création et l'animation d'un comité de pilotage pour encadrer le processus.

La première étape consiste à identifier les parties prenantes locales ayant un rôle direct ou indirect dans la transition socioclimatique de la région. Cela comprend les représentants des municipalités, les acteurs du secteur agricole, les entreprises locales, les groupes environnementaux, les citoyens engagés, ainsi que les institutions éducatives et culturelles.

Une fois les parties prenantes identifiées, une invitation est envoyée à l'ensemble des acteurs et les volontaires ayant manifesté leurs intérêts ont constitué un groupe représentatif qui participera aux différentes étapes du projet. Ce groupe inclut des membres issus de divers secteurs, âges et niveaux d'implication dans les enjeux climatiques afin de refléter la diversité de la communauté. Des entretiens de départ sont organisés pour assurer une compréhension commune des objectifs du projet et des rôles de chacun.

Afin de réussir nos objectifs, nous adoptons une méthodologie de **recherche-action, qui nous place au cœur du processus de concertation tout en favorisant une implication active des différents acteurs de la région.** Cette approche participative nous permet de construire une concertation inclusive, en valorisant les perspectives variées des parties prenantes locales telles que les citoyens, les municipalités, les organisations communautaires, et les entreprises. La recherche-action offre également un cadre dynamique pour suivre l'évolution du processus de concertation. Elle permet de collecter, analyser et intégrer des données en temps réel, ce qui est essentiel pour ajuster les stratégies au fur et à mesure. En dépassant les seules dynamiques de concertation, cette méthodologie contribue à enrichir la compréhension globale des enjeux socioclimatiques spécifiques à la région. Cela inclut l'identification des vulnérabilités, des opportunités, ainsi que des points de tension qui pourraient entraver le travail collectif vers la transition.

De plus, cette approche nous donne l'occasion d'instaurer une boucle d'apprentissage continu. Les données recueillies serviront non seulement à orienter la concertation actuelle, mais également à alimenter des initiatives futures, renforçant ainsi la résilience et la durabilité des actions dans la région. Cette méthode garantit donc une démarche à la fois collaborative, adaptative, et tournée vers l'action concrète.

1.3. Architecture de la transition socioclimatique

L'architecture de la transition désigne la manière dont la démarche socioclimatique portée par le projet est organisée, structurée et pilotée. Il s'agit de la structure qui relie entre eux les différents acteurs, projets, étapes et actions, celle qui permet de transformer les idées et les concertations en actions concrètes et suivies dans le temps. Sans une architecture claire, un plan de transition risque de rester fragmenté, voire de ne jamais se concrétiser. Concevoir une architecture de transition, c'est donc penser la démarche comme un système organisé et cohérent, plutôt que comme une somme d'initiatives dispersées.

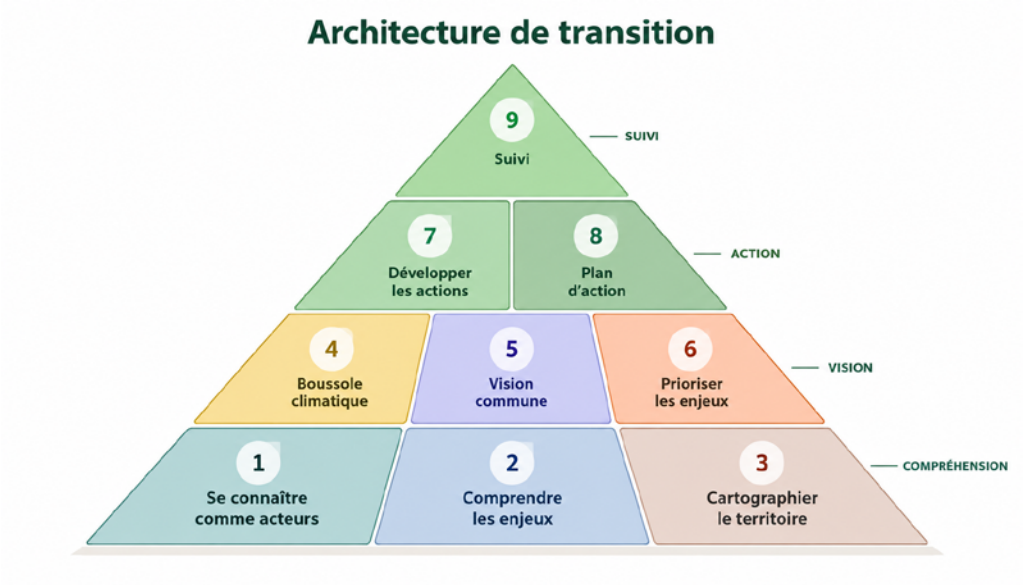

Cette architecture repose sur un principe fondamental : chaque personne impliquée dans la démarche, peu importe son secteur, n'est pas un simple participant, mais un **acteur** de la transition. Cette distinction n'est pas que sémantique : elle traduit une posture où chacun est reconnu comme porteur de vision, de perception et de responsabilité dans la co-construction du changement.

L'architecture se déploie en quatre phases interreliées :

- **Phase de compréhension :** elle consiste à mieux se connaître collectivement, soit recueillir les perceptions individuelles, les attentes et les visions de chaque acteur, discuter des enjeux socioclimatiques et approfondir la compréhension partagée des changements climatiques. Cette phase inclut aussi la cartographie du territoire, de ses impacts climatiques et de sa dynamique sociale, ainsi que la construction de la boussole climatique, un outil qui permet aux acteurs de se situer dans la transition, celle-ci ne pouvant se limiter à une seule dimension (écologique, sociale, économique, de gouvernance ou culturelle).
- **Définition de la vision :** sur la base de cette compréhension partagée, les acteurs identifient et priorisent collectivement les enjeux du territoire, posant les bases d'une vision commune de la transition.
- **Développement collectif des actions et suivi :** cette phase traduit la vision en plans d'action concrets, soit la priorisation, la structuration et la planification du suivi. Le plan d'action final se doit d'être complet, concret et actionnable, condition essentielle à la stabilité de l'ensemble de l'architecture.
- **La boucle de pilotage :** elle referme et anime l'ensemble du dispositif. Plutôt qu'un processus linéaire, l'architecture de la transition fonctionne comme un cycle itératif où compréhension, vision et actions s'ajustent continuellement les unes aux autres, ce qui garantit la stabilité et l'adaptabilité de la démarche dans le temps.

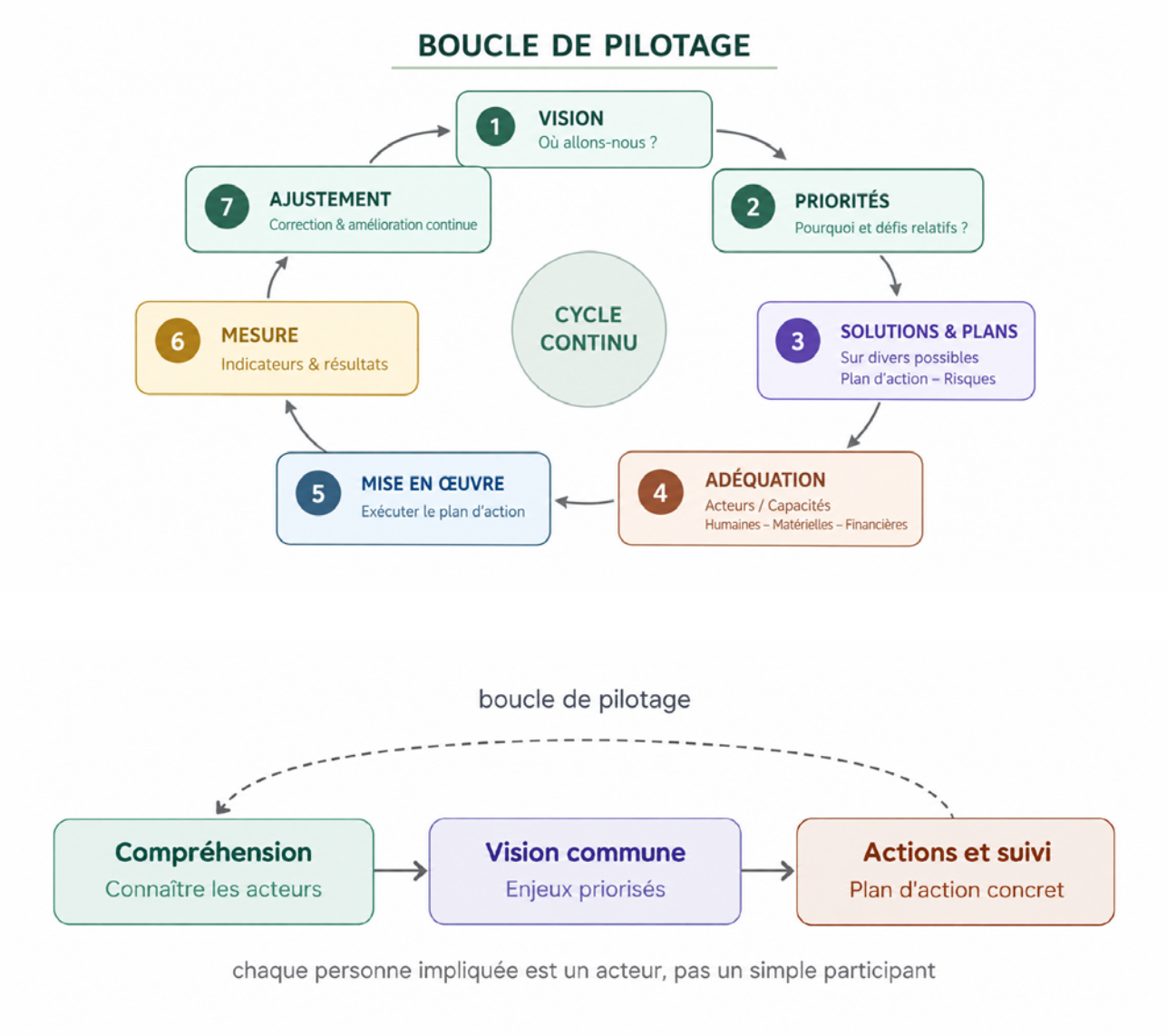

Schéma de l'architecture de la transition en trois phases reliées par la boucle de pilotage

1.4. Analyse de la démarche

a. Analyse de la problématique

Absence de concertation climatique dans le territoire

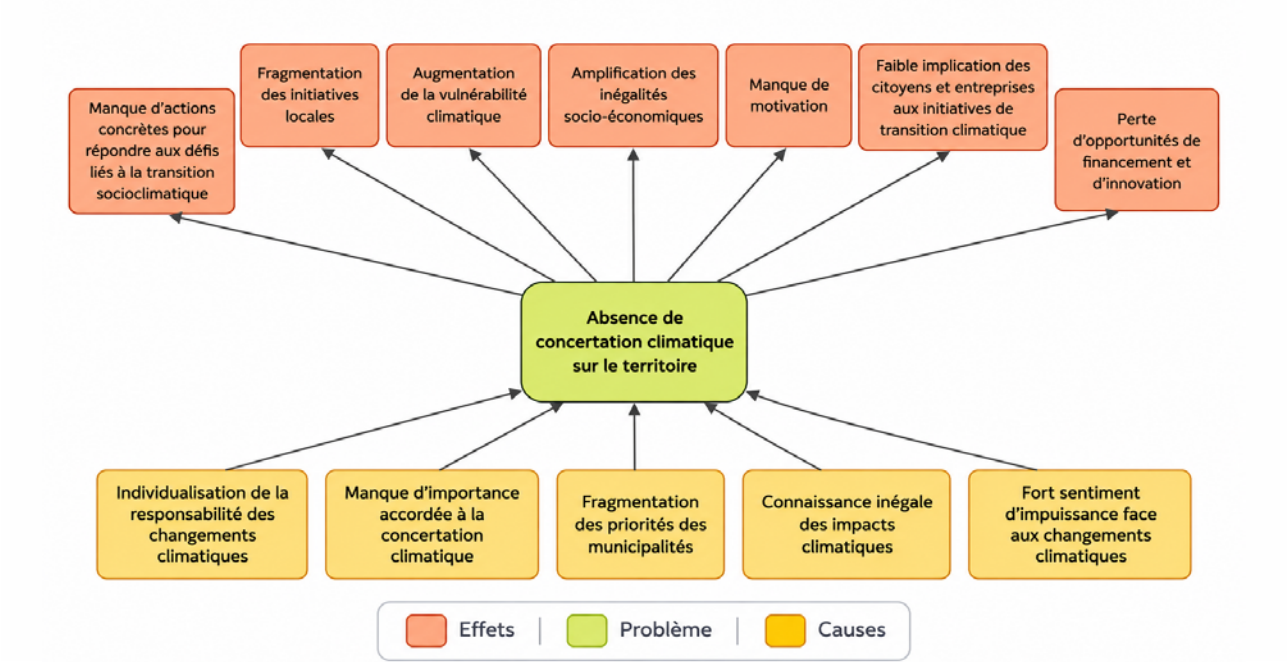

Figure 1: *Arbre à problème 1*

L'absence de concertation climatique sur le territoire de la MRC de L'Érable représente un défi majeur pour la transition socioclimatique et le développement durable de la région. Cette problématique repose sur plusieurs causes structurelles et contextuelles qui compromettent l'efficacité des actions climatiques, la résilience des communautés locales et la capacité à relever les défis environnementaux actuels.

L'une des causes principales est l'**individualisation des responsabilités face aux changements climatiques**, où les efforts se concentrent sur des gestes individuels plutôt que sur des initiatives collectives. Par exemple, bien que des projets comme les Écodéfis visent à encourager des comportements écoresponsables, ils ne s'inscrivent pas dans une vision globale et coordonnée du développement durable. Cela limite leur portée et renforce l'impression que les responsabilités climatiques reposent uniquement sur les individus, négligeant le rôle essentiel des actions collectives.

Un autre facteur réside dans le **manque de valorisation de la concertation climatique** au niveau régional. Les priorités fragmentées des municipalités, témoignent de visions divergentes et d'objectifs peu alignés. Cette situation entraîne une dispersion des efforts et un manque de synergie entre les initiatives locales, rendant difficile la mise en œuvre d'un plan d'action collectif cohérent et impactant. La **connaissance inégale des impacts climatiques** parmi les acteurs locaux constitue également un frein important. Certaines municipalités ou organisations peuvent être bien informées et sensibilisées aux enjeux climatiques, tandis que d'autres manquent de ressources, d'expertise ou même d'intérêt pour intégrer ces enjeux dans leur planification. Cette disparité engendre des inégalités dans l'adoption des solutions climatiques et dans la capacité à anticiper les risques environnementaux.

Par ailleurs, un **fort sentiment d'impuissance face aux changements climatiques** contribue à la démobilisation des citoyens, des entreprises et des institutions locales. Lorsque les acteurs perçoivent les défis climatiques comme trop vastes ou complexes à résoudre, ils sont moins enclins à s'engager activement dans des démarches de transition. Ces causes cumulées produisent des effets négatifs considérables sur le territoire. Le principal effet est le **manque d'actions concertées** pour répondre aux défis climatiques, ce qui entraîne une fragmentation des initiatives locales. En l'absence de coordination, les projets menés individuellement risquent de se chevaucher ou de manquer d'impact à grande échelle.

De plus, cette absence de concertation augmente la **vulnérabilité climatique** du territoire. Sans une approche collective et planifiée, les communautés locales sont moins préparées à faire face aux événements climatiques extrêmes, tels que les inondations ou les vagues de chaleur, qui risquent de s'intensifier dans les années à venir. Cette vulnérabilité touche particulièrement les populations déjà précarisées, aggravant les **inégalités socioéconomiques**. Le manque de concertation nuit également à la **motivation des parties prenantes**, qu'il s'agisse des citoyens, des entreprises ou des institutions. L'absence d'une vision commune et d'objectifs clairs décourage l'engagement, limitant ainsi la portée des initiatives climatiques. En conséquence, le territoire perd des **opportunités de financement** et d'innovation qui pourraient renforcer les capacités locales et créer des solutions adaptées.

Pour surmonter cette problématique, il est impératif de mettre en place une concertation efficace et inclusive. Cette démarche permettrait de rassembler les acteurs autour d'une vision partagée, de mieux coordonner les efforts et de maximiser les impacts des actions entreprises. Elle pourrait également renforcer la sensibilisation aux enjeux climatiques, réduire le sentiment d'impuissance et mobiliser un plus grand nombre de citoyens et d'organisations. La concertation offre également une opportunité de développer des **outils collaboratifs**, comme la boussole climatique, qui peuvent guider les actions collectives. En créant un espace de dialogue et de coopération, les acteurs locaux pourront mieux comprendre leurs rôles respectifs, identifier les priorités communes et élaborer des solutions adaptées aux réalités spécifiques de la MRC de L'Érable.

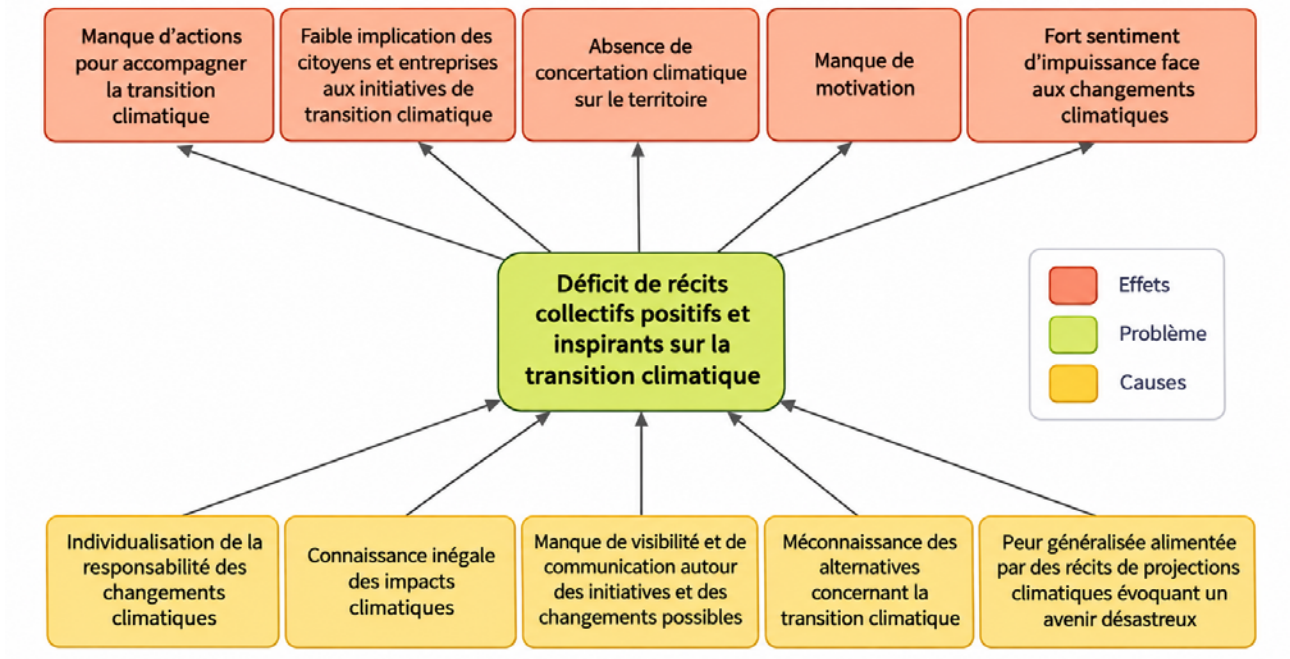

Figure 2: *Arbre à problème 2*

Déficit de récits collectifs positifs et inspirants sur la transition climatique

Le déficit de récits collectifs positifs et inspirants sur la transition climatique constitue également une problématique majeure dans le cadre du projet de transition socioclimatique de la MRC de L'Érable. Ce manque entrave la mobilisation des citoyens, des entreprises, et des institutions, limitant leur engagement face aux défis climatiques. Les récits actuels, souvent marqués par des messages alarmistes, de culpabilité ou de résignation, n'encouragent pas une réflexion constructive ni une vision d'un avenir meilleur. La CDCÉ, en s'appuyant sur son expérience dans l'utilisation de l'art comme levier de transformation sociale, identifie ce déficit comme un obstacle essentiel à surmonter.

Une des causes principales de ce problème réside dans l'**individualisation des responsabilités climatiques**. Les discours actuels mettent l'accent sur des gestes individuels, ce qui, bien que pertinent, détourne l'attention des actions collectives nécessaires pour un changement systémique. Ce biais renforce l'idée que les efforts individuels sont insuffisants, alimentant un **sentiment d'impuissance** face à l'ampleur des enjeux climatiques.

Le **manque de visibilité et de communication autour des initiatives réussies** contribue également à ce déficit. Les exemples concrets de transitions réussies à l'échelle locale ou régionale sont peu médiatisés, privant les populations de modèles inspirants à suivre. Par ailleurs, la **méconnaissance des alternatives systémiques** limite la capacité des citoyens et des organisations à imaginer des solutions concrètes, renforçant leur hésitation à s'engager activement.

Un autre facteur majeur est la **peur généralisée** alimentée par des récits climatiques dystopiques. Ces récits, souvent centrés sur des catastrophes imminentes, paralysent plutôt qu'ils ne mobilisent, en dressant un tableau d'un avenir désastreux plutôt que d'une transition positive. Ce pessimisme ambiant freine les élans collectifs en décourageant les citoyens et les entreprises de participer aux initiatives de transition.

Les effets de ce déficit sont nombreux et interconnectés. En l'absence de récits inspirants, les citoyens et entreprises manquent de **motivation** pour s'impliquer dans des projets climatiques. Cela entraîne une **faible implication dans les initiatives locales**, laissant un vide dans l'accompagnement nécessaire pour la transition climatique. Cette dynamique renforce l'**absence de concertations climatiques** sur le territoire, rendant difficile l'élaboration de solutions communes. Enfin, le **sentiment d'impuissance** amplifié par ce manque de récits positifs limite la capacité des acteurs à croire en leur pouvoir d'agir et à se projeter dans un futur soutenable.

Pour répondre à cette problématique, il est essentiel de concevoir et de diffuser des récits collectifs qui projettent une vision d'avenir désirable, tout en étant ancrés dans la réalité. Ces récits doivent présenter des solutions systémiques accessibles et inspirantes, mettant en avant des exemples concrets de transition réussie dans des contextes similaires à celui de la MRC de L'Érable. Par exemple, l'utilisation d'un roman graphique, comme envisagé dans ce projet, pourrait transformer les perceptions et susciter l'engagement en proposant une narration visuelle et accessible.

Ces récits collectifs permettront non seulement de changer les perspectives locales, mais aussi de renforcer les capacités d'action des citoyens et des organisations en leur offrant des modèles concrets et des clés pour agir. Ainsi, ils créeront un cadre propice à la mobilisation collective pour la transition socioclimatique, tout en stimulant un sentiment de communauté et d'espoir au sein du territoire

b. Analyse de la faisabilité du projet et du rythme d'introduction du changement

La transition socioclimatique est un défi complexe nécessitant une planification minutieuse, une mobilisation soutenue et une gestion efficace des résistances au changement. Cette analyse explore la faisabilité du projet en examinant les ressources disponibles, les capacités des parties prenantes, ainsi que les conditions favorables et les obstacles potentiels à la mise en œuvre. Elle examine également le rythme d'introduction du changement, en tenant compte de l'équilibre nécessaire entre ambition et réalisme.

Analyse de la faisabilité du projet

– Ressources humaines et matérielles disponibles

Le succès du projet repose en grande partie sur la mobilisation des acteurs locaux, incluant les municipalités, les entreprises, les organisations communautaires et les citoyens. La CDC de L'Érable joue un rôle clé en tant que facilitateur et catalyseur du projet. L'expertise de la CDCÉ dans la gestion de projets participatifs et son ancrage dans la communauté offrent une base solide pour le déploiement des activités. En plus du recrutement d'un chargé de projet en transition socioclimatique, le recrutement d'un artiste illustrateur pour la conception du roman graphique apporte une dimension créative essentielle pour capter l'attention et inspirer les participants.

Du côté des ressources matérielles, le projet s'appuie sur les infrastructures de la CDC et du territoire pour organiser les activités du projet.

– Engagement des parties prenantes

La faisabilité du projet dépend fortement de l'engagement des acteurs du territoire. Bien que l'implication initiale des participants fût un défi, les stratégies de mobilisation ciblées ont atténué ce risque. La structuration du projet en étapes claires et progressives a facilité également l'adhésion des parties prenantes.

– Analyse du rythme d'introduction du changement

Le rythme d'introduction du changement est important pour garantir que les initiatives soient bien accueillies et adoptées par les acteurs du projet. Un changement trop rapide peut provoquer des résistances, tandis qu'un rythme trop lent risque de diluer l'impact et de perdre l'élan initial.

– Gestion des résistances et des imprévus

Le rythme d'introduction du changement inclut des mécanismes pour gérer les résistances et surmonter les imprévus. Par exemple, des retours négatifs ou un faible engagement sont traités en ajustant les activités ou en renforçant les efforts de communication. Des outils pratiques et des récits inspirants, comme le roman graphique, joueront un rôle clé pour surmonter les sentiments d'impuissance ou de scepticisme.

c. Analyse des risques anticipés

Pour garantir la réussite du projet de transition socioclimatique dans L'Érable, il est important d'anticiper et de gérer les risques susceptibles d'entraver l'engagement des parties prenantes, la concertation et la mise en œuvre d'une vision commune de la transition socioclimatique. Cette section analyse chaque risque identifié, en incluant les éléments qui indiquent son apparition et les mesures préventives et d'atténuation associées.

– Manque d'engagement ou de participation des acteurs

Le manque d'engagement des acteurs constitue un risque majeur pour le projet. Ce manque peut se manifester par un faible taux de participation aux réunions et ateliers, des retards dans les réponses aux consultations, l'absence de représentants lors des activités de concertation, ou encore un désintérêt exprimé lors des échanges préliminaires.

Mesures préventives et d'atténuation:

Pour prévenir ce risque, nous avons impliqué dès le départ des leaders du territoire capables de motiver et mobiliser d'autres participants. Une communication claire et engageante soulignant les bénéfices de la participation est aussi mise en place, accompagnée de reconnaissances publiques pour encourager l'implication des acteurs.

En cas de faible participation, les activités sont adaptées aux disponibilités des participants, avec des formats flexibles comme des ateliers hybrides (en présentiel et en ligne). Une réévaluation continue des stratégies de mobilisation permet de répondre aux préoccupations des acteurs et de relancer leur engagement.

– Faible engagement en raison de la complexité des enjeux ou de contraintes organisationnelles

La complexité des enjeux climatiques et les contraintes internes des organisations peuvent également limiter leur engagement. Ce risque peut être identifié par une incompréhension fréquente des objectifs du projet, des retours exprimant que les enjeux semblent trop éloignés des préoccupations quotidiennes, ou encore par des réponses comme « ce n'est pas notre priorité » ou « cela dépasse notre compétence ». Les défections répétées ou une baisse d'engagement au fil des activités constituent également des signaux d'alerte.

Mesures préventives et d'atténuation:

Pour réduire ce risque, les concepts climatiques sont simplifiés et rendus accessibles à travers des supports pédagogiques tels que des présentations explicatives. Des sensibilisations préliminaires sont faites pour réduire les craintes et préparer les participants aux activités à venir.

Un accompagnement personnalisé est aussi proposé pour aider les participants à comprendre leur rôle et leur impact dans le projet. De plus, les exigences organisationnelles seront allégées grâce à des outils standardisés et des formats simples pour faciliter leur implication.

– Difficultés à aligner les priorités entre les parties prenantes

Les divergences entre les priorités des différents acteurs peuvent entraver la collaboration. Ce risque est signalé par des tensions lors des discussions, des débats sans consensus sur les axes ou actions prioritaires, et parfois un refus explicite de certaines parties prenantes d'adopter une vision commune.

Mesures préventives et d'atténuation:

Pour prévenir ce risque, des discussions préliminaires sont organisées pour identifier les intérêts communs et divergents. Des techniques de facilitation, comme l'utilisation d'outils participatifs et de cartes mentales, sont déployées pour structurer les dialogues.

En cas de désaccord persistant, des initiatives à court terme bénéficiant d'un consensus seront priorisées pour démontrer des résultats concrets et renforcer la confiance. Les priorités seront également ajustées en fonction des ressources et des capacités disponibles, tout en maintenant une communication ouverte entre les parties prenantes.

– Résistances au changement ou sentiment d'impuissance persistant malgré les récits mobilisateurs

Malgré des récits inspirants, certaines parties prenantes peuvent montrer des résistances au changement ou exprimer un sentiment d'impuissance face aux défis climatiques. Cela est détecté par des réactions négatives ou sceptiques lors des discussions sur les récits ou outils proposés, une faible interaction pendant les ateliers, et des retours indiquant un désespoir persistant (« c'est inutile », « cela ne fonctionnera jamais »).

Mesures préventives et d'atténuation:

Pour prévenir ces résistances, des exemples concrets de réussites locales ou dans des contextes similaires sont mis en avant pour démontrer que le changement est possible. Les récits proposés intègrent des visions positives et des messages d'espoir. De plus, des espaces d'écoute sont créés pour permettre aux participants d'exprimer leurs préoccupations et de voir leurs suggestions prises en compte.

Des outils pratiques et simples à adopter sont fournis pour permettre des actions concrètes à court terme, renforçant ainsi la confiance des participants dans leur capacité d'agir. Les sensibilisations sont intensifiées pour insister sur le pouvoir d'agir collectif et sur l'impact positif de petites actions concertées.



2. Étude de perception des parties prenantes

(Voir l'étude complète en annexe)

En complément de l'analyse de faisabilité, la CDCÉ a mené une étude de perception directement auprès des parties prenantes du territoire, poursuivant cinq objectifs : comprendre les perceptions et visions climatiques locales, identifier les obstacles à la transition, explorer des pistes d'action facilitatrices, dynamiser l'engagement climatique, et offrir une expérience sociale inclusive à l'ensemble de la communauté.

2.1. Méthodologie de l'étude

Par échantillonnage en boule de neige, 82 acteurs ont été identifiés à travers les secteurs de l'environnement, de l'agriculture, de la gouvernance locale, de la jeunesse, de la biodiversité, de l'éducation et du textile; 42 ont été retenus après validation des profils, et 20 ont participé à des entretiens semi-dirigés approfondis (taux de réponse d'environ 48 %). Les données ont été transcrites et analysées par codage thématique (logiciel MAXQDA), complétées par une analyse descriptive des données quantitatives. Le secteur de l'environnement est le plus représenté (27 % des répondants), suivi du communautaire (15 %), de l'agriculture et de l'éducation (12 % chacun).

2.2. Constats stratégiques

Une conscience climatique quasi unanime, mais très inégalement répartie

L'ensemble des acteurs interrogés (100 %) déclare ressentir les effets des changements climatiques, mais avec des degrés très différents : 68,75 % les ressentent directement (agriculture, eau et biodiversité, santé), 25 % de façon indirecte, et 6,25 % restent indifférents. Ce résultat confirme empiriquement, sur le terrain, la connaissance inégale des impacts climatiques déjà documentée par la littérature dans l'Analyse de la problématique (volet externe) : les secteurs les plus exposés directement (agriculture, environnement, santé) démontrent une compréhension vive et concrète, tandis que les citoyens et acteurs municipaux, moins directement touchés, affichent un plus faible sentiment d'urgence.

Des initiatives déjà nombreuses, mais fragmentées

76 % des répondants ont déjà mis en place une initiative liée à la transition socioclimatique, mais de façon dispersée : 25 % via des plans structurés à l'échelle territoriale, 25 % via des initiatives sectorielles ou communautaires isolées, 19 % via des gestes modestes mais concrets, et 12,5 % via des activités de sensibilisation ponctuelles. Cette diversité, plutôt qu'un signe de vitalité, confirme empiriquement la fragmentation des priorités déjà identifiée dans l'arbre à problème de l'absence de concertation climatique : le territoire agit, mais en ordre dispersé, faute d'un espace de coordination commun.

Une éco-anxiété marquée chez les jeunes, associée à des récits démobilisateurs

Les acteurs de l'éducation rapportent une perception majoritairement négative des changements climatiques chez les jeunes, teintée de fatalisme et de découragement, alimentée par la prévalence d'un discours anxiogène dans les narratifs climatiques ambiants. Ce constat confirme empiriquement, chez la population la plus directement concernée par l'avenir du territoire, le déficit de récits collectifs positifs documenté dans le second arbre à problème du volet externe, et renforce la pertinence stratégique du roman graphique comme réponse à ce déficit précis.

Une concertation perçue comme une opportunité, mais freinée par des craintes concrètes

Les parties prenantes perçoivent la concertation comme une opportunité d'éviter les actions isolées et d'adapter les solutions aux réalités locales. Cette opportunité est toutefois contrebalancée par des craintes précises : risque de réunions sans actions concrètes, manque de temps et de ressources (entreprises et agriculteurs hésitant à s'impliquer sans incitatifs financiers), et surtout un manque d'implication perçu des municipalités et des décideurs, révélateur d'une absence de vision politique forte sur l'adaptation climatique, un signal qui rejoint directement la fragmentation des priorités municipales documentée en amont par l'Union des municipalités du Québec.

Un enjeu d'équité déjà visible à ce stade

Les acteurs du secteur de la santé soulignent l'importance de considérer les populations les plus vulnérables, soit les personnes âgées, les ménages à faible revenu et les communautés rurales, comme étant à la fois les plus exposées aux impacts climatiques et les moins responsables des émissions. Ce constat, recueilli dès cette étape préliminaire du projet, constitue un premier signal de l'angle mort d'équité qui reviendra de façon indépendante à plusieurs reprises au fil du projet, documenté en phase exécutive.

2.3. Portée stratégique de ces constats

Pris ensemble, ces constats font plus que documenter l'état du territoire : ils confirment, par une recherche primaire menée directement par la CDCÉ, les deux problématiques établies à partir de la littérature dans le volet externe de cette Due diligence, soit l'absence de concertation climatique et le déficit de récits collectifs positifs. Cette convergence entre une analyse fondée sur des sources externes reconnues et une recherche primaire menée sur le terrain constitue une validation croisée rare dans un exercice de due diligence communautaire, et renforce la crédibilité du diagnostic sur lequel repose l'ensemble du projet Faire territoire ensemble.

3. Synthèse analytique : de l'analyse terrain à l'identification des Facteurs Critiques de Succès (FCS)

L'ensemble des données recueillies lors des entretiens semi-dirigés, combinées à l'analyse documentaire du territoire, a permis de réaliser une double analyse stratégique : une analyse PEST (Politique, Économique, Sociale, Technologique/Territoriale) et une analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces). Ces deux outils constituent le fondement méthodologique à partir duquel ont été identifiés les huit Facteurs Critiques de Succès (FCS) du projet de transition socioclimatique de la MRC de L'Érable.

Analyse PEST

L'analyse PEST permet d'identifier les facteurs macro-environnementaux qui influencent le projet et qui échappent au contrôle direct des acteurs locaux. Elle offre une lecture systémique du contexte dans lequel s'inscrit la démarche de transition socioclimatique.

Dimension	Facteurs favorables	Facteurs défavorables	Implications pour le projet
Politique	Politiques climatiques fédérales et provinciales (Plan Climat, financement vert)	Absence de leadership politique clair au niveau municipal; lourdeur administrative	Nécessité d'intégrer les ambitions climatiques dans les stratégies locales
Économique	Opportunités en emplois verts, économie circulaire, transition énergétique	Ressources financières limitées; difficultés d'accès aux financements verts pour les organisation, les PME et agriculteurs	Planification proactive des ressources nécessaires
Sociale	Tissu communautaire actif; fort capital social; diversité des acteurs mobilisés	Éco-anxiété des jeunes; sentiment d'impuissance collectif; fragmentation des initiatives; déficit de récits positifs	Créer une culture d'engagement commun et soutenir les personnes impliquées
Technologique / Territoriale	Richesse écologique du territoire; innovations sociales émergentes (roman graphique, boussole climatique)	Intensification des événements extrêmes (sécheresse, érosion); peu d'outils numériques mobilisés	Approche de prise de risque bien gérée; collecte et évaluation de l'information

Tableau 1 : Analyse PEST du projet de transition socioclimatique – MRC de L'Érable

Analyse FFOM (SWOT)

L'analyse FFOM complète l'analyse PEST en se concentrant sur les facteurs internes (Forces et Faiblesses) et externes (Opportunités et Menaces) propres au projet. Elle permet d'identifier les leviers stratégiques sur lesquels s'appuyer et les risques à gérer pour assurer la réussite de la démarche.

+ FORCES (internes)	– FAIBLESSES (internes)
· CDC Érable : ancrage territorial fort, expertise participative · Tissu communautaire dense et engagé · Diversité des acteurs mobilisés (20 secteurs) · Approche innovante : roman graphique + boussole climatique · Démarche de recherche-action rigoureuse	· Manque de coordination inter-acteurs · Fragmentation des efforts; absence de vision commune · Ressources humaines et financières limitées · Connaissance inégale des enjeux selon les secteurs · Risque de concertation sans actions concrètes
+ OPPORTUNITÉS (externes)	**– MENACES (externes)**
· Financements verts disponibles (provincial, fédéral) · Intérêt grandissant des citoyens pour la durabilité · Arrimage possible au Plan Climat de la MRC · Mobilisation des jeunes comme porteurs de changement · Modèles de concertation inspirants (CMM et autres MRC)	· Résistance au changement et immobilisme municipal · Intensification des événements climatiques extrêmes · Surcharge informationnelle et concurrence des priorités · Désengagement si absence de résultats visibles · Méfiance envers les institutions

Tableau 2 : Analyse FFOM (SWOT) du projet de transition socioclimatique – MRC de L'Érable

De l'analyse PEST+FFOM aux Facteurs Critiques de Succès

La confrontation des résultats de l'analyse PEST et de l'analyse FFOM fait émerger huit facteurs sans lesquels le projet ne saurait atteindre ses objectifs ni pérenniser ses effets. Ces huit Facteurs Critiques de Succès (FCS) s'organisent en deux phases complémentaires : quatre FCS soutiennent la phase exécutive du projet (gouvernance et leadership), et quatre FCS assurent la phase post-exécution (conception et mise en œuvre pérenne).

FCS	Intitulé	Ancrage dans l'analyse PEST + FFOM
Phase exécutive – Leadership & Gouvernance		
FCS 1	Créer une culture d'engagement commun pour la réalisation des objectifs climatiques	PEST Social : éco-anxiété, sentiment d'impuissance, déficit de récits positifs. FFOM Faiblesse : fragmentation des efforts.
FCS 2	Renforcement de capacité de façon globale	PEST Politique : manque de ressources institutionnelles. FFOM Faiblesse : connaissance inégale selon les secteurs.
FCS 3	Intégrer les ambitions climatiques aux objectifs politiques plus larges	PEST Politique : politiques fédérales/provinciales non arrimées au niveau local. FFOM Opportunité : arrimage au Plan Climat.
FCS 4	Fournir une orientation stratégique claire par des plans à long terme	PEST Politique : absence de vision stratégique municipale. FFOM Force : CDC Érable comme catalyseur.
Phase post-exécution – Conception & Mise en œuvre		
FCS 5	Planifier de manière proactive les ressources et compétences nécessaires	PEST Économique : difficultés d'accès aux financements. FFOM Menace : désengagement si absence de résultats.
FCS 6	Soutenir les personnes et organisations impliquées dans les changements	PEST Social : résistance au changement, surcharge. FFOM Opportunité : mobilisation des jeunes, capital social fort.
FCS 7	Développer des approches soutenant une prise de risque bien gérée	PEST Technologique : événements extrêmes croissants. FFOM Menace : méfiance envers les institutions.
FCS 8	Collecter, utiliser et évaluer les informations pour comprendre ce qui fonctionne	PEST Social : initiatives existantes peu évaluées. FFOM Faiblesse : absence de suivi systématique des actions.

Tableau 3 : Correspondance entre analyse PEST+FFOM et les 8 Facteurs Critiques de Succès (FCS)

Ces huit FCS constituent le cadre de référence structurant l'ensemble du rapport intégré. Les quatre premiers FCS guident la phase exécutive du projet en orientant les choix de leadership et de gouvernance. Les quatre suivants s'appliquent à la phase de mise en œuvre et de pérennisation, en assurant que les interventions sont bien planifiées, soutenues, sécurisées et évaluées. Les parties 1 et 2 de ce rapport détaillent les actions et résultats associés à chacun de ces facteurs.



Partie 1 : Facteurs favorisant un leadership fort de la part des parties prenantes – Phase Exécutive



Cette partie explore les conditions permettant l'émergence d'un leadership fort et partagé parmi les parties prenantes d'un territoire engagé dans sa transition socioclimatique. Elle met l'accent sur la culture de collaboration, le développement des capacités, l'ancrage politique et l'orientation stratégique nécessaires pour transformer une mobilisation initiale, souvent fragile et dispersée, en une dynamique durable de leadership collectif. Elle est portée non par un seul acteur, mais par l'ensemble d'un territoire qui apprend à agir de concert.

En s'appuyant sur les constats de la Due diligence, cette section documente comment la démarche a construit, étape par étape, les conditions d'un leadership partagé plutôt qu'imposé d'en haut : une culture d'engagement commun mesurée plutôt que supposée, une capacité renforcée par l'éducation, l'outillage et l'accompagnement, une intégration réelle (et non simplement souhaitée) aux cadres politiques existants, et une orientation stratégique qui traduit cette mobilisation en priorités concrètes plutôt qu'en intentions.

Cette partie répond ainsi à un constat structurant : un leadership territorial fort ne se décrète pas, il se construit, séquentiellement, à travers quatre facteurs critiques de succès qui s'appuient les uns sur les autres. La culture d'engagement (FCS1) crée les conditions de confiance nécessaires au renforcement de capacité (FCS2), qui lui-même donne aux parties prenantes les moyens de peser réellement dans l'intégration politique (FCS3), laquelle ouvre la voie à une orientation stratégique partagée et légitime (FCS4). Chacun de ces facteurs est documenté ici avec les mêmes standards de rigueur : ce qui a été mesuré plutôt qu'affirmé, ce qui reste à améliorer plutôt que dissimulé, et ce que chaque étape démontre concrètement pour les parties prenantes appelées à soutenir la suite de cette démarche.



C. FCS1 : Créer une culture d'engagement commun pour la réalisation des objectifs climatiques et environnementaux

FCS1 en bref : 4 ateliers menés entre mai 2025 et mai 2026 (12 mois) · jusqu'à 29 organismes et citoyens mobilisés par sondage à chaque étape, incluant une démarche délibérée de collecte auprès des organismes absents pour ne laisser personne de côté · 21 organismes et personnes positionnés sur la boussole climatique · 3 plans d'action climatique à 10 ans co-construits et évalués par les pairs · l'outil numérique de suivi (ÉRABLE GES) conçu, testé et évalué avec un taux de satisfaction utilisateur de 70 % · deux évaluations externes indépendantes (mi-parcours et clôture) confirmant un niveau de satisfaction stable et élevé tout au long de la démarche · un inventaire complet et priorisé de l'ensemble des enjeux climatiques du territoire.

Un facteur critique de succès essentiel à la réussite du projet est l'instauration d'une culture d'engagement commun autour des objectifs climatiques et environnementaux. Ce facteur repose sur la conviction que la transition climatique ne peut aboutir sans une mobilisation durable, partagée et transversale des acteurs territoriaux.

Les quatre ateliers de la démarche ont constitué le moment charnière de l'émergence de cette culture. Par le biais de la gouvernance participative, des cartographies collaboratives, d'une boussole climatique, de mises en situation stratégiques et d'une priorisation collective, les parties prenantes ont progressivement co-construit une vision commune du territoire, de ses enjeux prioritaires et de ses vulnérabilités climatiques.

L'analyse du contexte initial avait révélé ce qui manquait : l'absence d'un engagement commun structuré freinait les synergies entre niveaux d'action et créait une dispersion des efforts (PEST Social : éco-anxiété, sentiment d'impuissance, déficit de récits positifs ; FFOM Faiblesse : fragmentation des efforts entre acteurs). Le cheminement des quatre ateliers, de la cartographie initiale à la priorisation finale, répond directement à ce constat, en posant progressivement les bases relationnelles, cognitives et stratégiques nécessaires à une mobilisation collective durable.

Atelier 1 : Cartographier pour agir *(6 mai 2025)*

Contexte et objectifs

L'atelier 1, intitulé *Cartographier pour agir*, constitue la première étape structurante de la démarche de transition socioclimatique menée au sein de la MRC de L'Érable. Il s'inscrit dans un contexte territorial marqué par des transformations environnementales croissantes, affectant les systèmes agricoles, forestiers, économiques et communautaires de la région. Face à ces dynamiques, la transition socioclimatique ne peut se limiter à une approche technico-administrative ; elle requiert la construction d'une vision partagée, d'une compréhension collective des enjeux et, surtout, d'un engagement commun des acteurs du territoire.

C'est dans cette perspective que l'atelier s'articule étroitement avec le FCS1. Ce facteur clé de succès repose sur l'hypothèse stratégique selon laquelle la réussite d'un projet de transition territoriale dépend moins de l'existence d'outils techniques que de la capacité des parties prenantes à développer un sentiment d'appartenance, de responsabilité partagée et de cohérence d'action autour des objectifs climatiques. Dans un territoire comme L'Érable, caractérisé par une diversité d'acteurs (municipalités, organisations communautaires, producteurs agricoles, acteurs forestiers, institutions locales et citoyens), la fragmentation des initiatives constitue un risque majeur pour l'efficacité et la durabilité de la transition.

Objectif général : initier une réflexion collective sur les enjeux climatiques, la connaissance partagée du territoire et les leviers d'action, à travers l'utilisation de cartographies participatives.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les représentations spatiales des participants et leurs territoires d'influence
- Documenter les impacts perçus du changement climatique sur le territoire
- Cartographier les acteurs, les initiatives existantes et les potentiels de partenariats

Méthodologie

L'atelier repose sur une méthodologie participative visant à opérationnaliser le FCS1, conformément aux principes de la gouvernance collaborative et de la planification territoriale inclusive (Ansell & Gash, 2008 ; Reed, 2008).

Une première phase de mise à niveau des connaissances a permis d'établir une base commune sur les enjeux socioclimatiques affectant la région, soit la variabilité accrue des précipitations, les pressions sur les systèmes agricoles et forestiers, et les vulnérabilités sociales et économiques locales, afin de réduire les asymétries informationnelles entre participants (Fung, 2006).

Le cœur méthodologique s'est appuyé sur trois exercices successifs de cartographie participative :

1. **Dessine ton territoire** – représentation du territoire d'influence et des interactions de chaque acteur
2. **À la trace du climat** – identification des impacts climatiques observés localement
3. **À la carte des partenariats** – cartographie des collaborations existantes et potentielles

Une participation élargie par une démarche délibérée d'inclusion

L'atelier, tenu le 6 mai 2025 à la Bibliothèque de Plessisville, a réuni 12 organismes présents en salle, issus de secteurs variés (administration publique, environnement, agriculture, jeunesse, santé, société civile), dont la MRC de L'Érable, l'UPA, Santé Québec MCQ U et plusieurs maisons des jeunes.

Ce chiffre ne raconte cependant qu'une partie de l'histoire. Consciente que limiter la collecte aux seuls participants présents biaiserait la représentativité du portrait territorial, l'équipe a délibérément étendu la collecte de données après l'atelier, auprès d'organismes absents, notamment communautaires, afin d'intégrer leurs réalités et de ne pas reproduire, au sein même de la démarche de concertation, l'exclusion qu'elle cherche à corriger. C'est cette démarche à deux temps qui explique que les jeux de données finaux comptent respectivement 16, 14, 14 et jusqu'à 29 répondants : un effort concret et mesurable d'inclusion, pas une déclaration d'intention.

Résultats des cartographies participatives

Cartographie 1 : Dessine ton territoire (16 répondants) a fait ressortir une forte identification au réseau hydrographique, une reconnaissance de Plessisville comme centre névralgique, l'importance des interactions urbain-rural, et une perception du territoire dépassant les frontières administratives. Le profil des organismes participants est majoritairement associatif (62,5 % communautaire), avec l'environnement comme domaine d'intervention dominant (37,5 %), suivi de la santé et du développement social/économique (12,5 % chacun). Les activités les plus fréquentes sont la sensibilisation/éducation environnementale (56,3 % des répondants) et l'organisation d'événements/ateliers (50 %).

Cartographie 2 : À la trace du climat (14 répondants) révèle que la sécheresse/manque d'eau et les inondations/pluies extrêmes sont les impacts climatiques les plus cités, chacun par 50 % des répondants, suivis de la chaleur extrême/îlots de chaleur (42,9 %) et du froid extrême/gel-dégel (28,6 %).



Cartographie 3 : À la carte des partenariats (14 répondants) met en évidence un réseau d'acteurs diversifié et complémentaire, le rôle central du GROBEC pour les questions hydriques, l'importance des organismes éducatifs pour sensibiliser les jeunes générations, et un potentiel de partenariats public-privé pour financer des projets d'adaptation.

Un sondage élargi sur les perceptions (29 répondants, incluant les organismes absents) a permis de documenter, en chiffres, ce que les échanges qualitatifs de l'atelier laissaient présager :

- **Enjeux prioritaires** : sensibilisation citoyenne et engagement (69,0 %), vulnérabilité et justice climatique (65,5 %), transition socio-économique (55,2 %)
- **Obstacles à la transition** : faible engagement des décideurs (51,7 %), coût élevé des solutions durables (44,8 %), dépendance aux énergies fossiles et aux transports polluants (37,9 %)
- **Niveau d'action déjà entrepris** : 27,6 % ont déjà des plans ou démarches structurées, 27,6 % des actions plus modestes mais concrètes, et 20,7 % n'ont encore rien entrepris, un signal clair que la mobilisation est réelle mais inégale, justifiant précisément la nécessité du FCS1

Analyse et perspectives

Quatre forces structurantes se dégagent de l'atelier : des connaissances territoriales solides chez les participants, une diversité d'acteurs qui réduit les angles morts sectoriels, une conscience déjà bien établie des impacts climatiques, et une volonté manifeste de dépasser les logiques individuelles pour une action concertée, ce dernier point constituant sans doute le résultat le plus stratégique de l'atelier, car il traduit le passage d'une posture individuelle à une logique collective d'engagement.

Quatre enjeux prioritaires ressortent de l'analyse croisée des cartographies et des discussions : la gestion de l'eau (inondations et sécheresses alternées), la résilience agricole face aux événements extrêmes, la nécessité de repenser les infrastructures et l'aménagement du territoire, et l'importance de la sensibilisation intergénérationnelle, en particulier auprès des jeunes.

En bref : Atelier 1

- Forces : connaissances territoriales solides · diversité des acteurs · conscience des impacts déjà établie · volonté de collaboration
- Enjeux prioritaires : gestion de l'eau · résilience agricole · infrastructures durables · sensibilisation et éducation
- Opportunités : stratégie territoriale coordonnée · mutualisation des ressources · valorisation des savoirs locaux · mécanismes de financement vert

L'atelier 1 a ainsi posé les bases d'une culture d'engagement commun qui devait être renforcée dans les phases ultérieures : c'est précisément l'objet de l'Atelier 2.

Atelier 2 : Boussole climatique et mise en situation stratégique *(9 octobre 2025)*

Contexte et Objectifs

La MRC de L'Érable fait face à des pressions climatiques croissantes (sécheresses, précipitations extrêmes, érosion des sols, perturbations hydriques) dans un contexte où les dynamiques sociales locales (perceptions, visions collectives, rapport au territoire) jouent un rôle déterminant dans la mobilisation pour l'action climatique. La première rencontre (Atelier 1) avait permis d'engager une vingtaine d'acteurs locaux autour d'un diagnostic partagé et d'une première cartographie des perceptions. Ce deuxième atelier vise à structurer ces réflexions à l'aide de la boussole climatique, puis à mettre les participants en situation décisionnelle pour co-construire des pistes d'action sur dix ans.

Objectif général : (directement intégré au FCS1) structurer collectivement la démarche de transition socioclimatique en favorisant une gouvernance participative, la production de récits positifs et la définition d'actions concrètes adaptées au territoire.

Objectifs spécifiques :

- Situer chaque participant et organisation dans la transition via la boussole climatique, pour faire émerger convergences et divergences de perceptions et de priorités
- Identifier les enjeux prioritaires du territoire
- Tester une mise en situation participative (jeu de rôle : décideur, citoyen, investisseur, gouvernement) pour élaborer des plans d'action stratégiques sur dix ans
- Consolider une vision collective partagée, exploitable pour les étapes suivantes

Assises théoriques et méthodologiques

L'atelier s'appuie sur trois piliers méthodologiques complémentaires. La boussole climatique, inspirée des travaux de la Chaire de recherche sur la transition écologique (UQAM), offre un cadre d'auto-positionnement individuel et organisationnel selon trois axes bipolaires de la transition (échelle : global/local ; finalité : carboneutralité/justice sociale ; approche : technocentrée/sociocentrée), permettant de dépasser les perceptions individuelles implicites pour les rendre discutables collectivement. L'étude de cas participative, ancrée dans l'apprentissage expérientiel (Kolb, 1984), place les participants en situation réelle simulée pour susciter la réflexion stratégique. La délibération multi-acteurs, inspirée de la théorie de l'agir communicationnel (Habermas, 1987 ; Dryzek, 2016), vise à dépasser les logiques sectorielles cloisonnées pour stimuler une intelligence collective ancrée dans un langage commun.

Cette approche s'inscrit dans la reconnaissance que la transition socioclimatique n'est pas un processus uniquement technocratique ou descendant : elle implique une véritable coproduction des savoirs (Jasanoff, 2004), où expertises citoyennes, institutionnelles et scientifiques interagissent pour construire une réponse ancrée aux défis climatiques. La mobilisation de récits positifs, en cohérence avec le volet roman graphique du projet, permet par ailleurs d'éviter l'écueil du catastrophisme paralysant et de nourrir une prospective participative où chaque acteur peut projeter ses espoirs et ses aspirations dans une vision partagée du territoire.

Déroulement

La rencontre s'est ouverte par un accueil et un brise-glace visant à instaurer un climat de confiance propice à la co-construction, suivis d'une introduction territorialisant les causes et impacts des changements climatiques pour la MRC de L'Érable. Une synthèse visuelle des résultats de l'Atelier 1, soit la cartographie des perceptions et les enjeux saillants, a ensuite préparé l'introduction de l'outil central de la journée : la boussole climatique. Individuellement, chaque participant a rempli un positionnement numérique couvrant ses priorités, les actions déjà en cours dans sa structure, les freins rencontrés et son auto-positionnement sur la boussole, avant une discussion en petits groupes puis en plénière sur les convergences et divergences observées.

Après une pause, les participants ont été répartis en groupes hétérogènes incarnant différents rôles de gouvernance (décideur territorial, citoyen, investisseur, représentant gouvernemental). En s'appuyant sur les cartographies et obstacles identifiés lors de l'Atelier 1, chaque groupe a élaboré un plan d'action climatique sur dix ans, présenté et discuté ensuite en plénière selon un mode interactif où chaque rôle pouvait questionner les autres, une mise en situation qui a permis de simuler concrètement les tensions entre court et long terme, entre intérêts sectoriels et bien commun. La journée s'est conclue par une synthèse réflexive en plénière, une intervention de la MRC (Camille Proulx) sur l'arrimage du processus avec les plans institutionnels en cours (Plan Climat, PRMHHN), et l'annonce d'un défi collectif à relever d'ici la prochaine rencontre.

Résultats

R1 : La boussole climatique

La boussole climatique, un outil développé par la Chaire de recherche sur la transition écologique (UQAM), a permis aux acteurs du territoire de se positionner collectivement selon trois axes bipolaires : l'échelle d'action (global ↔ local), la finalité de la transition (carboneutralité ↔ justice sociale), et l'approche privilégiée (technocentrée ↔ sociocentrée).

Fidèle à la démarche d'inclusion déjà établie depuis l'Atelier 1, l'exercice n'a pas été limité aux 11 acteurs directement engagés dans le projet (Groupe 1) : la CDCÉ est allée chercher un second groupe de 10 membres du milieu communautaire, réunis lors d'un déjeuner de la CDC, qui n'avaient pas participé à l'atelier lui-même (Groupe 2), pour un total de **21 positionnements**, garantissant que la vision collective qui en émerge ne reflète pas seulement la voix des personnes déjà à la table.



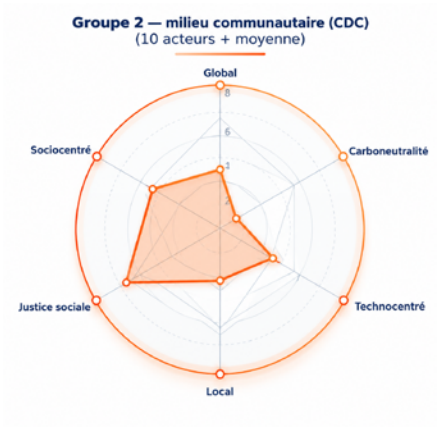

Un consensus territorial fort se dégage : la transition est perçue comme fondamentalement **sociocentrée** (moyenne globale de 5,1/10, le score le plus élevé et le plus consensuel de toute l'analyse) ; la mobilisation citoyenne et la démocratie participative priment sur une approche technocratique descendante, dans les deux groupes. La justice sociale (4,9) devance également la carboneutralité (2,2) à l'échelle du territoire.

Une divergence significative distingue cependant les deux groupes sur la finalité de la transition : le Groupe 2 (milieu communautaire) penche fortement vers la justice sociale (6,2) et très peu vers la carboneutralité (0,8), tandis que le Groupe 1 (acteurs du projet) reste presque équilibré entre les deux pôles (3,8 contre 3,5), la divergence la plus marquée de tout l'exercice.

La boussole comme fondation d'une culture d'engagement commun : ce consensus sociocentré, mesuré plutôt que supposé, constitue une preuve empirique directe que le FCS1 a atteint son objectif. La tension entre justice sociale et carboneutralité, plutôt que d'être un obstacle, devient un espace de dialogue continu, exactement la fonction qu'un outil de culture d'engagement commun doit remplir : non pas éliminer les désaccords, mais les rendre visibles et productifs.

R2 : Les trois plans d'action à 10 ans

Les trois groupes ont produit des plans d'action structurés autour d'une vision et de priorités distinctes, révélant la diversité des angles d'entrée dans la transition :

Groupe 1 : Concertation et gouvernance, vision d'un territoire où la population est sensibilisée et où les solutions déjà en place ont fait leurs preuves. Priorité retenue : *« Unir les forces / Prendre des responsabilités ensemble »*, via un comité de concertation thématique réunissant l'ensemble des acteurs concernés.

Groupe 2 : Gestion de l'eau et sensibilisation, vision axée sur la gestion active de la ressource en eau et l'adaptation de l'aménagement du territoire face aux inondations, à la pénurie d'eau et aux vents violents. Priorité retenue : *« Éducation et sensibilisation »*, avec un accent sur la révision des schémas d'aménagement et la collaboration avec les écoles.

Groupe 3 : Cohésion sociale et sensibilisation, vision centrée sur la protection des milieux naturels et le développement d'une société moins individualiste. Priorité retenue : *« Développer le réflexe environnemental »*, misant sur des outils de sensibilisation et la mobilisation de leaders positifs du territoire.

R3 : Auto-évaluation des plans (19 répondants)

Chaque groupe a évalué son propre projet sur six critères (échelle sur 5) :

Critère	Score moyen
Cohérence	4,39
Impact attendu	4,22
Pertinence	4,21
Participation	4,12
Innovation	3,71
Faisabilité	**3,38**

Un enseignement se dégage déjà à ce stade : la faisabilité est systématiquement le critère le plus faible, quel que soit le projet, un signal précoce que les groupes eux-mêmes reconnaissaient la nécessité d'un travail d'affinement, avant même l'évaluation externe approfondie qui suivra à l'Atelier 3.

L'émergence de l'outil ÉRABLE GES

Les discussions de l'atelier ont également fait ressortir la nécessité d'un outil capable d'accompagner concrètement les actions de la transition : un instrument permettant de connecter les acteurs du territoire à des indicateurs de suivi, afin de fonder l'évolution de la démarche sur des données factuelles plutôt que sur le seul narratif. C'est de ce constat collectif qu'est née l'idée de l'outil territorial d'autoévaluation environnementale, développé entre l'Atelier 2 et l'Atelier 3, et présenté à l'ensemble des participants lors de l'Atelier 3 pour une évaluation approfondie de son expérience utilisateur.

Synthèse de l'Atelier 2

L'Atelier 2 a permis de situer collectivement les acteurs dans la transition à l'aide de la boussole climatique, de hiérarchiser les enjeux identifiés selon les priorités territoriales, et de produire, pour la première fois dans la démarche, des propositions concrètes de plans d'action co-construits collectivement. Il a également fait émerger l'idée d'un outil de suivi territorial, capable d'accompagner la transition avec des indicateurs factuels et des recommandations, jetant ainsi les bases de ce qui allait devenir l'outil ÉRABLE GES.

Atelier 3 : Évaluation approfondie *(24 février 2026)*

Contexte

Les trois plans d'action co-construits lors de l'Atelier 2 avaient permis de passer d'un diagnostic partagé à des propositions concrètes. L'Atelier 3 poursuit cette démarche par une double évaluation : d'une part, une analyse de faisabilité approfondie menée par chaque groupe sur son propre projet ; d'autre part, une évaluation croisée où l'ensemble des participants a noté les trois projets, indépendamment de celui qu'ils avaient eux-mêmes conçu. Cette étape marque le passage d'une logique de conception à une logique d'évaluation critique et collective.

Méthodologie

Chaque groupe a rempli une fiche d'analyse de faisabilité structurée en six volets : pertinence stratégique, faisabilité technique, faisabilité financière, acceptabilité sociale et gouvernance, capacité organisationnelle et temporelle, et analyse des risques avant d'aboutir à une décision collective. En parallèle, l'ensemble des participants a évalué les trois projets sur huit critères communs (pertinence stratégique, faisabilité technique, faisabilité financière, acceptabilité sociale, capacité organisationnelle, clarté de la gouvernance, gestion des risques, impact climatique), permettant une comparaison directe avec l'auto-évaluation réalisée à l'Atelier 2.

Résultats : Les trois fiches de faisabilité

Groupe 1 : Concertation et gouvernance. Le groupe vise l'inclusion de l'ensemble des acteurs, avec un accent sur l'adaptation et la résilience communautaire. Si les compétences nécessaires sont jugées disponibles localement, le groupe identifie une contrainte réglementaire concrète (lourdeur des règles du ministère de l'Environnement) et une incertitude sur le leadership, à confier « selon les personnes qui ont le plus de répercussions » (municipal, producteurs agricoles), sans que les rôles et responsabilités soient encore clairement définis. Deux risques sont nommés explicitement : la perte de mobilisation de la population (probabilité moyenne, impact fort) et un plan jugé « trop large » (probabilité forte, impact fort), à atténuer par une action plus locale et des délais resserrés entre les actions. **Décision collective : plan à reformuler**, avec la justification de prioriser et segmenter les actions par groupe.

Groupe 2 : Gestion de l'eau et éducation. Ce projet se distingue par une auto-évaluation très favorable : « Très faisable », compétences disponibles, infrastructures en place, acceptabilité anticipée élevée, rôles et responsabilités clairs sous le leadership de la CDC. Le groupe illustre bien l'ancrage territorial de sa proposition en identifiant des partenaires précis (UPA, GROBEC, Centre de services scolaire, maisons des jeunes) et en reconnaissant des initiatives existantes sur lesquelles s'arrimer (Plan directeur de l'eau, Plan Climat, PRMHHN). Les coûts sont estimés de façon détaillée : environ 100 000 $/an en continu (salaire et charges sociales) plus 30 000 $ pour une équipe stagiaire et de l'expertise ponctuelle. Le tableau des risques n'a pas été complété par le groupe, faute de temps.

Groupe 3 : Sensibilisation et changement de mentalités. Orienté vers la résilience communautaire, ce projet vise à « éveiller les consciences dans une optique de responsabilisation et non de culpabilisation ». Le groupe anticipe une contrainte réglementaire réelle (l'accès aux écoles « n'est pas évident ») et reconnaît un risque de résistance sociale, tout en jugeant qu'aucune consultation supplémentaire n'est nécessaire, la position du groupe étant qu'il faut « agir maintenant ». Les rôles restent à définir et le tableau des risques n'a pas été complété, comme pour le Groupe 2.

Décision collective harmonisée : au terme de l'Atelier 3, les trois plans ont été reconnus collectivement comme étant à améliorer, une conclusion cohérente avec les scores de faisabilité relativement modestes obtenus dans l'auto-évaluation de l'Atelier 2 (3,38/5, le critère le plus faible des six) et confirmée par l'évaluation croisée ci-dessous.

Résultats : Évaluation croisée (25 répondants)

Critère	Score moyen /5
Pertinence stratégique	3,88
Acceptabilité sociale	3,54
Faisabilité technique	3,42
Impact climatique	3,42
Faisabilité financière	3,33
Capacité organisationnelle	3,21
Clarté de la gouvernance	3,00
Gestion des risques	2,78

Classement des trois projets (moyenne combinée auto-évaluation + évaluation croisée) : le projet 3 (Éducation/Réflexe) arrive légèrement en tête (3,79/5), suivi du projet 1 (Concertation/Eau, 3,73/5) puis du projet 2 (Sensibilisation/Local, 3,42/5), un classement serré qui confirme qu'aucun des trois projets ne se distingue nettement des autres, cohérent avec la décision collective de tous les améliorer plutôt que d'en prioriser un seul aux dépens des autres.

Un effet miroir révélateur : preuve de rigueur, pas de faiblesse

La comparaison entre l'auto-évaluation (Atelier 2) et l'évaluation croisée (Atelier 3) révèle un écart systématique :

Critère commun	Auto-évaluation	Évaluation croisée	Écart
Pertinence	4,21	3,88	-0,33
Impact attendu	4,22	3,42	-0,80
Participation/ acceptabilité	4,12	3,54	-0,58
Faisabilité	3,38	3,42	+0,04

Sur trois critères sur quatre, le regard extérieur des pairs est plus sévère que l'auto-évaluation des porteurs de projet, un phénomène bien documenté dans la littérature sur l'évaluation participative, où l'attachement au projet conçu tend à en surestimer la portée. Fait notable : c'est le seul critère de faisabilité qui échappe à cette tendance, les évaluateurs externes le jugeant légèrement plus réaliste que les concepteurs eux-mêmes.

Loin d'être une faiblesse à dissimuler, cet écart constitue au contraire une preuve tangible de la rigueur méthodologique de la démarche : la CDC de L'Érable n'a pas cherché à faire valider ses propositions par un cercle fermé, mais a délibérément soumis chaque plan à un regard critique élargi, une pratique d'évaluation par les pairs rarement formalisée à ce niveau dans une démarche communautaire, et qui renforce la crédibilité de la décision de retravailler les trois plans plutôt que de les présenter comme achevées.

L'outil ÉRABLE GES : de l'idée au prototype testé

Né du constat, exprimé collectivement en clôture de l'Atelier 2, qu'il fallait pouvoir fonder le suivi de la transition sur des données factuelles plutôt que sur le seul narratif, l'outil ÉRABLE GES (nommé « Érable Impact » au moment des ateliers (voir le FCS2 pour le détail du renommage) a été développé entre les deux ateliers, puis présenté et testé lors de l'Atelier 3 par les participants eux-mêmes, dans une logique d'évaluation de l'expérience utilisateur (UX) destinée à l'améliorer avant sa diffusion plus large.

Résultats de l'évaluation UX (10 répondants) :

Question	Oui
L'outil est-il clair et compréhensible dès le départ ?	70 %
L'outil est-il facile à utiliser ?	70 %
L'outil est-il intuitif ?	70 %
Les données demandées étaient-elles faciles à trouver ?	**20 %**

Le contraste est instructif : l'outil lui-même est bien reçu (70 % sur les trois critères d'utilisabilité), mais le frein principal se situe en amont, dans la collecte des données nécessaires pour l'alimenter, soit les superficies bâties, la consommation d'énergie, le kilométrage annuel et les factures Hydro-Québec, que 70 % des répondants ont eu de la difficulté à réunir. S'ajoutent des irritants plus techniques : confusion entre unités impériales et métriques, impossibilité de saisir plusieurs sources de chauffage simultanément, navigation malaisée sur mobile, et une confusion de nom avec un autre programme local (« Impact Emploi de L'Érable »).

Taux de satisfaction UX global : 70 %. Les utilisateurs ont formulé huit recommandations concrètes, notamment : ajouter un message d'introduction listant les informations à préparer, uniformiser les unités au système international, permettre la sélection multiple des sources de chauffage, développer un module agricole dédié (GES animaux, fumier, matière organique), et organiser des ateliers guidés plutôt que de laisser les utilisateurs seuls avec l'outil.

Ce test grandeur nature (*mené avec de vrais utilisateurs plutôt qu'en laboratoire fermé*) illustre une fois de plus la cohérence méthodologique de la démarche : l'outil censé fonder le suivi de la transition sur des données factuelles a lui-même été soumis à une évaluation factuelle avant sa diffusion.

Synthèse de l'Atelier 3

L'Atelier 3 a permis de transformer trois propositions initiales en diagnostics de faisabilité étayés, à travers une double évaluation, interne et croisée, qui a révélé un écart méthodologiquement révélateur entre l'enthousiasme des concepteurs et le regard plus mesuré des pairs. Plutôt que de présenter prématurément un plan comme achevé, la démarche a choisi la rigueur : les trois projets sont reconnus comme à améliorer, une décision directement alimentée par des données d'évaluation convergentes. En parallèle, l'outil ÉRABLE GES a franchi l'étape critique du test utilisateur réel, révélant que le principal obstacle à la mesure factuelle de la transition n'est pas technologique, mais réside dans l'accès aux données de base, un constat qui alimentera directement les priorités du FCS2 (renforcement de capacité) et du FCS8 (collecte et évaluation de l'information).

Atelier 4 : Priorisation globale des enjeux et des actions

Contexte et objectif

Contrairement aux trois premiers ateliers, qui ont progressivement resserré le focus vers des priorités choisies, l'Atelier 4 a adopté la démarche inverse : reprendre l'inventaire complet de tous les enjeux identifiés depuis l'Atelier 1, pas seulement ceux retenus comme prioritaires, pour s'assurer qu'aucun enjeu du territoire ne soit oublié dans la suite de la démarche. Les plans d'action déjà identifiés restent prioritaires, mais cette étape garantit qu'ils s'inscrivent dans une vision d'ensemble plutôt que dans un tunnel sur trois seuls projets.

Deux grilles de lecture distinctes ont structuré cet exercice : un score d'urgence pour qualifier chaque enjeu du territoire, et une matrice impact × faisabilité pour prioriser les actions complémentaires à envisager.

Grille de lecture : Score d'urgence

Niveau	Signification
Actions supplémentaires nécessaires (prioritaire)	Des actions nouvelles ou renforcées sont requises dans les 5 prochaines années
Analyses complémentaires (Approfondissement requis)	Données insuffisantes pour statuer – l'incertitude elle-même appelle une action de collecte
Maintien des actions actuelles	Les efforts en cours sont appropriés et doivent être poursuivis
Veille active (Suivi continu)	Suivi continu requis pour permettre une réaction rapide si la situation évolue

Inventaire des enjeux par thématique

Impacts généraux. Sur 11 enjeux recensés (10 initiaux + 1 ajout), le stress hydrique estival ressort en priorité pour les deux territoires (MRC de L'Érable et Centre-du-Québec), le signal le plus constant de tout l'inventaire. La dégradation des milieux naturels est classée en analyse complémentaire requise, tandis que les conditions de travail agricole au Centre-du-Québec sont jugées déjà bien gérées. Un enjeu ajouté directement par les participants en cours d'atelier mérite d'être retenu : la détresse psychologique chez les agriculteurs, désormais documentée comme un enjeu à part entière plutôt qu'un sous-effet du stress hydrique, les participants notent explicitement que plusieurs enjeux touchent en priorité les populations vulnérables (aînés, ménages à faible revenu).

Ressources en eau. C'est la thématique la plus critique de l'inventaire : qualité de l'eau et contamination, stress hydrique et pénurie (MRC), et pénurie d'eau potable (Centre-du-Québec) sont tous trois classés en priorité. Seule l'eutrophisation des plans d'eau est classée en analyse complémentaire requise. Un signal encourageant à noter : les participants rapportent des actions municipales déjà en cours (amélioration du traitement de l'eau à Plessisville, travaux à l'usine de traitement de Princeville, programmes de verdissement dans les deux villes), preuve que certains enjeux ne partent pas de zéro.

Agriculture et écosystèmes. Les rendements agricoles menacés (MRC) et l'expansion d'espèces exotiques envahissantes (Centre-du-Québec) ressortent en priorité. Notamment, l'érosion des sols agricoles au Centre-du-Québec est le seul enjeu de cette thématique jugé déjà bien géré, un des rares signaux positifs de l'ensemble de l'inventaire. Les participants soulignent la nécessité d'adapter les méthodes agricoles aux nouvelles conditions climatiques.

Impacts socioéconomiques et sanitaires. C'est la thématique où la priorité domine le plus largement : crises financières et coûts du logement, stress thermique/îlots de chaleur, détresse psychologique et éco-anxiété, impact sur l'alimentation locale, perturbations communautaires et dépendance aux substances psychoactives sont tous classés en priorité pour la MRC de L'Érable *(pour 3 enjeux similaires au Centre-du-Québec, le score n'a pas été inscrit clairement par les participants)*. Deux observations qualitatives méritent d'être intégrées telles quelles : les femmes et les ménages à faible revenu sont identifiés comme premières victimes des crises financières liées aux dommages climatiques et à la hausse du coût du logement, une dimension d'équité approfondie plus loin dans ce document, et **la détresse psychologique touche une population plus jeune que prévu**, au-delà des groupes habituellement considérés comme vulnérables. Les participants notent aussi que les besoins de services communautaires sont grandissants et appellent une complémentarité accrue entre organismes.

Gouvernance et sensibilisation. À l'inverse des autres thématiques, celle-ci est dominée par la veille active plutôt que par la priorité d'action : faible synergie entre initiatives, manque d'information et de communication, faible capacité d'adaptation des acteurs, pour les deux territoires. Cette lecture n'est pas un signe de moindre gravité, mais une priorisation méthodique assumée : elle confirme, avec des données de terrain indépendantes, ce que le FCS8 de la Due diligence interne (« collecter, utiliser et évaluer les informations pour comprendre ce qui fonctionne ») avait déjà identifié comme facteur critique ; le territoire ne manque pas de volonté d'agir en gouvernance, il manque des données et de la coordination pour bien cibler l'action. Seule la pression de l'urbanisation sur la MRC de L'Érable ressort en priorité, signalant une urgence distincte du reste de cette thématique.

Priorisation des actions complémentaires

La grille évalue chaque action selon son impact et sa faisabilité, sur une échelle de 1 à 5, afin de déterminer son niveau de priorité.

Critère	Note 1	Note 5
Impact	Marginal	Transformation structurante
Faisabilité	Très difficile	Très faisable

Classification des actions

Quadrant	Caractéristiques	Orientation
Priorités	Impact et faisabilité élevés	Agir maintenant
Éducation / Sensibilisation	Impact limité, mais réalisation facile	Favoriser l'ancrage local
Vigie	Impact élevé, mais réalisation difficile	Planifier à long terme
Faible priorité	Impact et faisabilité faibles	Déprioriser

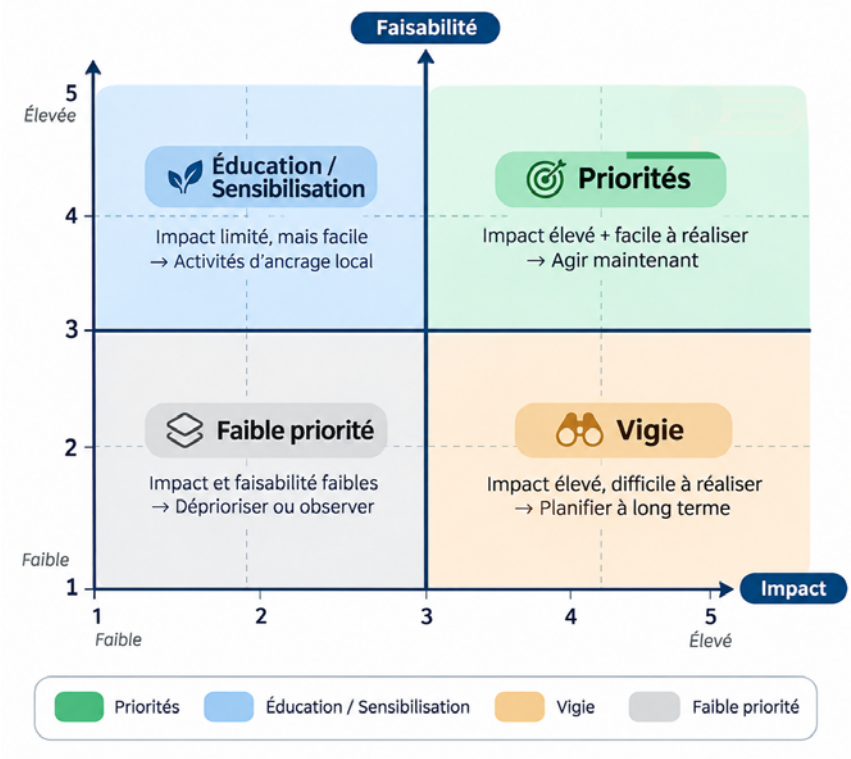

Quelques actions se distinguent nettement en zone Priorités (impact ≥ 4, faisabilité ≥ 4) :

Action proposée	Impact	Faisabilité	Collaborations potentielles
Élaborer un plan de gestion des risques climatiques extrêmes et un protocole de communication d'urgence	5	5	MRC, OBNL, Santé Québec MCQ U, ministères, municipalités
Mettre en œuvre un programme de surveillance/contrôle des espèces aquatiques envahissantes	5	5	CRECQ, municipalités, associations riveraines
Renforcer les protocoles de sécurité publique lors d'événements météorologiques extrêmes	5	5	SIRE, municipalités, organismes communautaires
Soutenir les circuits alimentaires de proximité et l'agriculture urbaine/périurbaine	5	5	Municipalités, UPA, organismes communautaires
Créer une table de coordination régionale de la transition socioclimatique	5	5	Comité de travail, plan directeur
Réviser le schéma d'aménagement (densification durable, préservation des espaces verts)	5	5	-
Implanter des refuges climatiques dans les espaces publics lors des vagues de chaleur	5	5	Organismes communautaires, municipalités
Établir un plan directeur de l'eau intégrant usages prioritaires et mesures de conservation	5	5	GROBEC, municipalités, producteurs agricoles

À l'inverse, une action ressort avec un écart révélateur entre impact et faisabilité : intégrer le soutien psychosocial climatique dans les services de santé mentale du territoire est notée impact 5 / faisabilité 1, l'enjeu de détresse psychologique déjà signalé en priorité est jugé crucial, mais la capacité actuelle du réseau à y répondre est perçue comme très limitée. C'est une zone de vigie à surveiller de près plutôt qu'une action à lancer immédiatement telle quelle. Le déploiement de programmes de prévention des dépendances (impact 2 / faisabilité 1) et la mise en place d'un observatoire territorial de données climatiques partagées (impact 3 / faisabilité 2) présentent un profil similaire, soit des enjeux reconnus, mais dont la mise en œuvre reste actuellement hors de portée.

Synthèse de l'Atelier 4

Cette dernière étape referme la boucle méthodologique du FCS1 : après avoir cartographié (Atelier 1), positionné et projeté (Atelier 2), puis évalué de façon critique (Atelier 3), la démarche s'assure enfin qu'aucun enjeu du territoire ne reste dans l'angle mort des trois plans d'action retenus. L'exercice révèle une convergence forte entre les enjeux les plus urgents (eau, impacts socioéconomiques et sanitaires) et les actions déjà jugées prioritaires par la matrice impact-faisabilité, tandis que les enjeux de gouvernance, classés en veille plutôt qu'en urgence, confirment la nécessité du travail de renforcement des capacités et de collecte de données qui structurera la suite du rapport.

Validation externe de la démarche : deux temps de mesure indépendants

Au-delà de l'évaluation croisée déjà documentée entre les groupes eux-mêmes (Atelier 3), la démarche a fait l'objet de deux évaluations externes indépendantes, administrées par les pairs plutôt que par l'équipe projet : une évaluation à mi-parcours, le 16 septembre 2025, entre l'Atelier 1 et l'Atelier 2 ; et un sondage de clôture couvrant l'ensemble de la démarche. Ces deux mesures, prises à des moments différents et auprès de groupes de répondants différents, permettent de vérifier si la capacité d'autocorrection déjà démontrée à l'interne (l'effet miroir) se confirme aussi dans le regard porté par des observateurs indépendants sur la durée complète du projet.

Évaluation à mi-parcours (16 septembre 2025)

Réalisée auprès de 8 répondants représentant divers secteurs du territoire (municipal, agricole, communautaire, développement territorial), cette évaluation visait à vérifier, de façon itérative, si la démarche restait alignée avec la vision du territoire et les attentes des parties prenantes.

Question	Résultat
Appréciation générale	Très satisfaisante 50 % · Satisfaisante 50 %
Pertinence des étapes	Tout à fait 50 % · En grande partie 50 %
Résultats obtenus	Pleinement 37,5 % · En grande partie 50 % · Partiellement 12,5 %
Apprentissage collectif	Très significative 50 % · En partie 50 %

Aucune réponse négative sur les 32 réponses recueillies. Au-delà des chiffres, cette évaluation a permis de faire remonter des signaux précis, tous traités depuis :

- **Jargon difficile à comprendre pour certains publics** : feedback intégré dès l'Atelier 2 dans le contenu pédagogique (voir FCS2)
- **Rattrapage pour les absents** : un mécanisme de reprise individuelle était déjà en place, organisé dans les jours suivant chaque atelier
- **Un territoire perçu comme oublié** (Arthabaska) : nuancé par la cartographie participative de l'Atelier 1 elle-même, qui démontre que L'Érable et Arthabaska partagent une réalité territoriale commune, « deux territoires sœurs » dont les liens dépassent les frontières administratives
- **Absence de personnes issues des Premiers Peuples et de réfugiés climatiques autour de la table** : un angle mort réel, traité plus loin

Sondage de clôture (n=15)

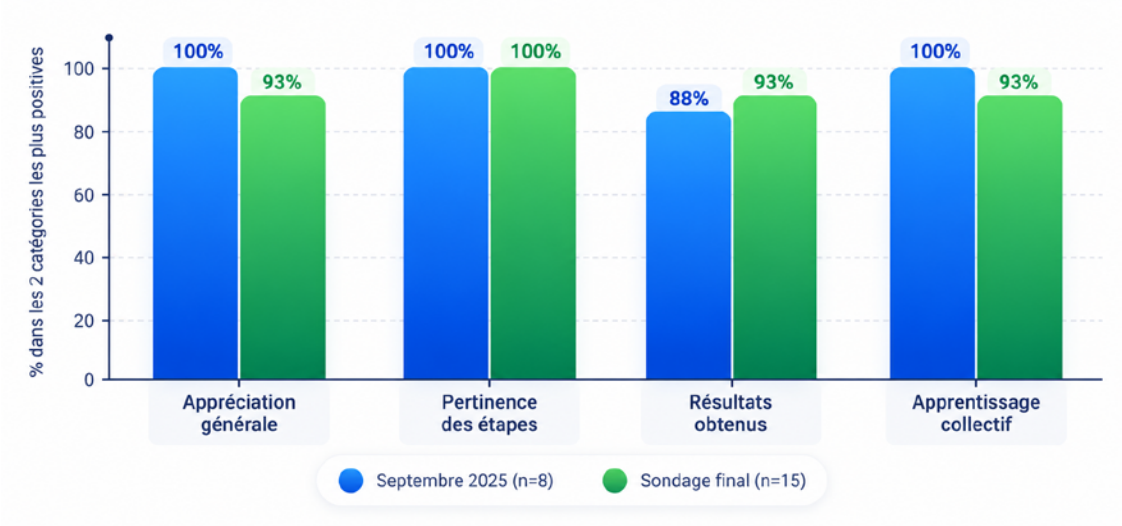

Question	Résultat
Appréciation générale	Satisfaisante 53,3 % · Très satisfaisante 40 % · Moyennement 6,7 %
Pertinence des étapes	En grande partie 66,7 % · Tout à fait 33,3 %
Résultats obtenus	En grande partie 66,7 % · Pleinement 26,7 % · Partiellement 6,7 %
Apprentissage collectif	Très significative 46,7 % · En partie 46,7 % · Moyennement 6,7 %

Unanimité (100 %) sur la pertinence du projet, l'importance des enjeux pour le territoire, la cohérence entre objectifs et actions, le caractère concret et applicable des actions proposées, la qualité de la participation et de l'écoute, l'innovation, et l'impact positif attendu.

Comparaison entre l'évaluation de septembre 2025 et le sondage final de clôture, sur quatre dimensions communes

Les deux mesures, prises à cinq mois d'intervalle et auprès de groupes de répondants distincts, produisent des résultats quasi identiques : la démarche a maintenu un niveau de satisfaction élevé et stable du début à la fin, plutôt que de s'essouffler ou de se polir artificiellement au fil du temps.

Une validation institutionnelle concrète se dégage des retours municipaux : les élus rapportent une meilleure vue d'ensemble des enjeux climatiques régionaux, et un répondant confirme l'intégration des priorités identifiées au schéma d'aménagement, la démarche s'ancre donc déjà dans les instruments réglementaires du territoire, pas seulement dans l'intention.

Un fil conducteur confirmé une cinquième fois: la faisabilité demeure le critère le plus faible de toutes les évaluations menées (73,3 % dans ce sondage, après 3,38/5 en auto-évaluation et 2,78/5 en évaluation croisée à l'Atelier 3). Plutôt qu'un signal d'alarme isolé, c'est une convergence méthodique qui pointe précisément vers où un financement de suite ferait la plus grande différence.

Une critique substantielle à intégrer honnêtement : un répondant a questionné l'adéquation entre la complexité du défi de la transition socioclimatique et le format des ateliers (exercices de 45 minutes en petits groupes), et a signalé ne pas disposer des ressources et du temps pour s'engager davantage, tout en reconnaissant la légitimité du portage communautaire du projet. Cette critique n'affaiblit pas la démarche : elle documente précisément la limite connue des processus participatifs ponctuels, qui gagnent en profondeur lorsqu'ils sont soutenus par des ressources dédiées dans la durée, un argument direct en faveur d'un financement de continuité plutôt qu'une remise en question du travail accompli.

Un angle mort d'équité qui traverse tout le rapport, nommé en priorité pour la suite

Le même signal revient de façon indépendante à quatre reprises dans ce rapport : la Synthèse de la Due diligence interne (justice climatique territoriale), l'Atelier 4 du FCS1 (les femmes comme premières touchées par les crises financières climatiques), l'évaluation de septembre (absence des Premiers Peuples et des réfugiés climatiques), et le sondage de clôture (accessibilité de l'information pour les clientèles vulnérables). Une telle convergence, à travers des sources et des méthodes indépendantes, ne peut être traitée comme une coïncidence.

Deux lectures distinctes s'imposent. **Sur le genre, la démarche démontre déjà une force réelle** : plus de 60 % des participants aux rencontres étaient des femmes, et l'analyse des impacts a explicitement reconnu les femmes comme un groupe différentiellement vulnérable ; la compréhension genrée des enjeux climatiques et la participation féminine majoritaire à la gouvernance du projet se renforcent mutuellement, un atout stratégique pour toute demande de financement où l'analyse de genre est un critère de plus en plus recherché.

Sur la représentation des Premiers Peuples et des réfugiés climatiques, en revanche, l'angle mort est réel, et la démarche a la maturité de le reconnaître elle-même, par le biais d'évaluations indépendantes plutôt que de le dissimuler. Cette reconnaissance, documentée et assumée, devient une priorité explicite pour la prochaine phase du projet plutôt qu'un échec à corriger discrètement.

Synthèse transversale du FCS1

Les quatre ateliers, complétés par deux évaluations externes indépendantes, ne constituent pas une simple série d'événements juxtaposés, mais une boucle méthodologique complète qui répond, étape par étape, au diagnostic initial de la Due diligence : l'absence d'un engagement commun structuré, la fragmentation des efforts entre acteurs, et le déficit de récits mobilisateurs face à l'éco-anxiété ambiante.

De la cartographie au diagnostic partagé (Atelier 1) : la démarche a d'abord construit une compréhension commune du territoire, en allant délibérément chercher les organismes absents pour ne pas reproduire, dans la concertation elle-même, l'exclusion qu'elle cherche à corriger.

De la vision à l'action (Atelier 2) : 21 organismes et personnes se sont positionnés collectivement sur la boussole climatique (dont 10 membres du communautaire n'ayant pas assisté à l'atelier), et trois plans d'action à dix ans ont été co-construits par des groupes aux angles d'entrée volontairement différents.

De l'action à l'évaluation critique (Atelier 3) : plutôt que de valider ses propres propositions en cercle fermé, la démarche les a soumises à une évaluation croisée par l'ensemble des participants, révélant un écart méthodologiquement révélateur entre l'enthousiasme des concepteurs et le regard plus mesuré des pairs.

De l'évaluation à la vue d'ensemble (Atelier 4) : la démarche s'est assurée qu'aucun enjeu du territoire ne reste dans l'angle mort des trois plans retenus.

De l'interne à l'externe (validation à mi-parcours et de clôture) : enfin, cette capacité d'autocorrection démontrée à l'interne se confirme dans le regard d'observateurs indépendants sur toute la durée du projet, soit deux évaluations, cinq mois d'intervalle, des résultats stables et un même fil conducteur (la faisabilité) qui pointe clairement vers les priorités de financement à venir.

Ce que cette boucle démontre, au net : le FCS1 n'a pas été traité comme un objectif ponctuel à cocher, mais comme un processus itératif, mesuré à chaque étape, de l'intérieur comme de l'extérieur, capable de s'autocorriger. C'est cette capacité d'autocorrection, documentée par des données réelles plutôt qu'affirmée dans un texte, qui constitue l'argument le plus solide à faire valoir auprès des bailleurs de fonds et des évaluateurs techniques.

Pont vers le budget et la Phase post-exécutive

Le budget initial du projet (200 700 $ sur deux ans) prévoyait, entre autres postes, un forum et des ressources de mobilisation (8 000 $), un budget de formation (2 500 $), et un atelier d'ÉPA (2 000 $). Le suivi financier au 31 août 2025 (fin de l'an 1) confirme que **le budget total n'a subi aucun écart par rapport au Scope initial** : 100 350 $ de revenus reçus (versement initial) + 80 280 $ (40 % TNCDC), pour 87 031,32 $ de dépenses cumulées, avec un surplus de 13 318,68 $ reporté vers l'an 2. Le solde de 20 070 $ (10 % du financement TNCDC) est prévu au versement final d'août 2026.

Les quatre ateliers du FCS1 s'inscrivent directement dans cette enveloppe prévue, mais plusieurs éléments produits en cours de route dépassent le cadre initialement envisagé dans le document projet original :

- **L'outil ÉRABLE GES**, né d'un besoin exprimé collectivement en cours de démarche (Atelier 2) plutôt que planifié dans le document projet original, puis développé, testé et évalué avec de vrais utilisateurs (Atelier 3) ;
- **La démarche d'inclusion élargie** des organismes absents (collecte de données au-delà des seuls participants présents) ;
- **Les évaluations externes indépendantes** qui représentent un effort de suivi et de reddition de comptes allant au-delà des exigences minimales d'un projet de cette envergure.

Une observation stratégique importante se dégage du suivi financier : aucune ligne budgétaire distincte n'apparaît pour les efforts supplémentaires. Ils ont donc été livrés **à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire d'origine**, vraisemblablement absorbés dans les heures de salaire déjà prévues (72 620 $ dépensés sur 147 000 $ prévus au terme du projet), sans financement additionnel. La démarche a livré plus que le Scope initial ne prévoyait, sans dépasser le budget alloué.

Tableau de traçabilité : FCS1 → Actions/Résultats

Atelier / Étape	Action clé	Résultat chiffré	Contribution au FCS1
1 (6 mai 2025)	Cartographie participative + démarche délibérée d'inclusion des organismes absents	12 organismes présents → 29 répondants au final; 62,5 % d'OBNL ; sécheresse et inondations citées par 50 % des répondants	Élargit la base d'engagement au-delà des seuls présents
2 (9 oct. 2025)	Boussole climatique + mise en situation (3 plans d'action à 10 ans)	21 organismes/personnes positionnés (dont 10 non-participants inclus) ; consensus sociocentré 5,1/10 ; faisabilité auto-évaluée à 3,38/5 (le critère le plus faible dès ce stade)	Fait passer la culture d'engagement de la compréhension partagée à l'action concrète
Mi-parcours (16 sept. 2025)	Évaluation externe indépendante par les pairs	8 répondants, 100 % de réponses positives, aucun signal négatif	Confirme, dès le milieu de la démarche, la capacité d'autocorrection déjà nommée comme objectif
3 (24 fév. 2026)	Évaluation croisée des 3 plans + test utilisateur réel de l'outil ÉRABLE GES	24-25 évaluateurs externes ; écart auto-évaluation/pairs de -0,33 à -0,80 sur 3 critères sur 4 ; 70 % de satisfaction UX	Valide la culture d'engagement par un regard critique externe assumé
4 (5 mai 2026)	Inventaire complet des enjeux (5 thématiques) + priorisation impact/faisabilité	~40 enjeux inventoriés et évalués ; 7 actions en zone « Priorités »	Garantit qu'aucun enjeu ni acteur du territoire ne reste dans l'angle mort
Clôture	Sondage final indépendant	15 répondants, unanimité sur 8 des 12 critères évalués, validation institutionnelle municipale explicite	Confirme la stabilité de la satisfaction du début à la fin de la démarche

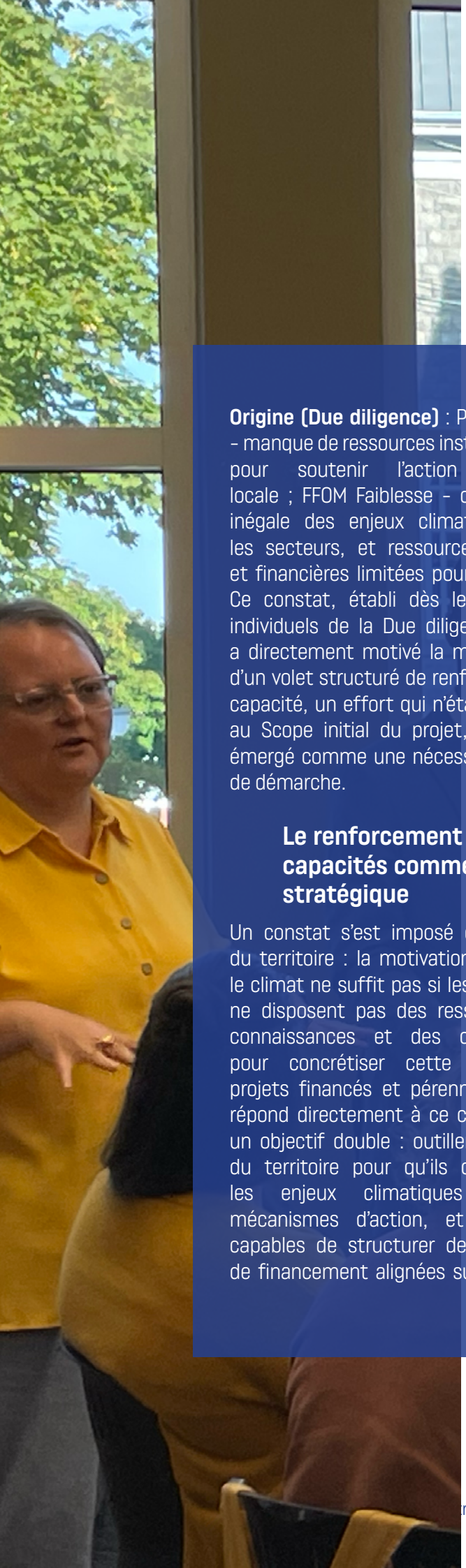

D. FCS2 : Renforcement de capacité de façon globale

Origine (Due diligence) : PEST Politique - manque de ressources institutionnelles pour soutenir l'action climatique locale ; FFOM Faiblesse - connaissance inégale des enjeux climatiques selon les secteurs, et ressources humaines et financières limitées pour y répondre. Ce constat, établi dès les entretiens individuels de la Due diligence interne, a directement motivé la mise en place d'un volet structuré de renforcement de capacité, un effort qui n'était pas prévu au Scope initial du projet, mais qui a émergé comme une nécessité en cours de démarche.

Le renforcement des capacités comme levier stratégique

Un constat s'est imposé dès l'analyse du territoire : la motivation à agir pour le climat ne suffit pas si les organismes ne disposent pas des ressources, des connaissances et des compétences pour concrétiser cette volonté en projets financés et pérennes. Le FCS2 répond directement à ce constat, avec un objectif double : outiller les acteurs du territoire pour qu'ils comprennent les enjeux climatiques et leurs mécanismes d'action, et les rendre capables de structurer des demandes de financement alignées sur les visions climatiques actuelles, deux conditions indissociables de l'autonomie et de la pérennité des projets, bien au-delà de la durée du présent projet.

Deux publics, deux approches

La démarche reconnaît explicitement l'hétérogénéité des niveaux de sensibilisation sur le territoire plutôt que d'offrir une formation uniforme. D'un côté, des acteurs déjà mobilisés et familiers avec les enjeux climatiques, pour qui l'enjeu est d'approfondir et de structurer leurs connaissances vers l'action concrète. De l'autre, des publics moins familiers avec la terminologie et les mécanismes climatiques, pour qui l'enjeu est d'abord de bâtir une compréhension de base accessible, sans jargon excluant.

Cette distinction n'est pas théorique : elle s'appuie directement sur un constat déjà documenté dans la Due diligence interne, où les entretiens individuels avaient révélé une connaissance inégale des enjeux climatiques selon les secteurs représentés sur le territoire. C'est cette **cartographie des connaissances**, déjà établie avant même le lancement du FCS2, qui a motivé la conception d'une double approche pédagogique plutôt qu'une formation générique.

rois phases reliées par la boucle de pilotage

Architecture pédagogique en trois temps

Le contenu pédagogique du FCS2 a été déployé progressivement, en spirale, lors des mêmes rencontres que celles documentées dans le FCS1 (Ateliers 1 à 3), mais sous un angle différent : là où le FCS1 documente le processus participatif et ses résultats, le FCS2 documente le contenu explicatif et formatif livré à ces mêmes occasions.

- **Temps 1 (6 mai 2025)** : mise à niveau sur les enjeux climatiques du territoire et introduction à la finance verte, en ouverture de l'Atelier 1
- **Temps 2 (9 octobre 2025)** : approfondissement des causes des changements climatiques et de la boussole climatique, en amont de la mise en situation stratégique de l'Atelier 2
- **Temps 3 (24 février 2026)** : la transition socioclimatique, l'architecture de la transition et la mesure de l'empreinte carbone, en amont de l'évaluation approfondie de l'Atelier 3

(Note : les présentations complètes utilisées pour chacun de ces trois temps sont disponibles en Annexe, pour ne pas alourdir le corps du rapport.)

Une correction concrète en cours de route

L'évaluation par les pairs du 16 septembre 2025 (réalisée après le Temps 1 et avant le Temps 2) a fait remonter une critique précise : le vocabulaire employé dans les contenus pédagogiques restait difficile à suivre pour les publics moins familiers avec les enjeux climatiques. Cette rétroaction a été intégrée dès le Temps 2 et les suivants, avec un souci accru de vulgarisation.

Le sondage de clôture confirme que cet ajustement a globalement porté fruit : la compréhension des contenus et activités est évaluée à une moyenne de 4,1/5, et l'apprentissage collectif est jugé significatif ou partiellement significatif par 93,3 % des répondants, et ce sans aucune réponse négative. Deux répondants demandent néanmoins encore davantage de vulgarisation sectorielle spécifique (agriculture, santé), un signal honnête que la correction a fonctionné dans l'ensemble, sans être totalement achevée pour tous les publics.

L'outil Érable GES : de la mesure à l'apprentissage collectif

Dans le cadre du projet, un outil a été développé pour évaluer l'impact environnemental de l'ensemble des acteurs impliqués, connu sous le nom d'Érable Impact au moment de sa conception et de son déploiement. *(Note de suivi : le nom fait l'objet d'une recommandation de changement vers « ÉRABLE GES », suite à la confusion relevée avec l'organisme « Impact Emploi de L'Érable » lors de l'évaluation utilisateur; voir FCS1, Atelier 3.)*

Au-delà de sa fonction de mesure, l'outil a été pensé dès le départ comme un support exploratoire, pédagogique et didactique, pas seulement pour produire des données, mais pour permettre aux acteurs de mieux comprendre leurs propres impacts, d'identifier des pistes d'amélioration, et de nourrir des réflexions collectives sur les leviers de transformation.

Une nuance importante encadre son usage : l'empreinte carbone constitue un point de départ mesurable et objectif, qui rend visible le problème et permet de fixer des cibles concrètes, mais la transition socioclimatique ne peut se réduire à la seule réduction des émissions. Elle implique aussi des transformations sociales, des changements structurels, une attention à la justice et aux inégalités, et une réorganisation des modes de production et de consommation. Les GES sont donc un indicateur technique utile, non une finalité en soi.

L'outil remplit ainsi trois fonctions complémentaires : un outil de **sensibilisation**, un outil d'**aide à la décision**, et un outil de suivi et de recommandations, trois usages qui dépassent largement le simple calcul d'empreinte carbone pour devenir un véritable espace d'apprentissage et de co-construction (voir le document complet en annexe).

Schéma de l'architecture de la transition en trois phases reliées par la boucle de pilotage

Finance verte et taxonomie verte

(Contenu présenté lors de l'Atelier 1, le 6 mai 2025, en aval du volet participatif documenté dans le FCS1.)

La finance verte a été introduite comme un mécanisme concret pour soutenir les organismes du territoire dans la recherche de financement pérenne, car, quelle que soit la motivation des acteurs, l'exécution d'un projet climatique requiert des ressources. Le contenu couvre la notion de **taxonomie verte** (un cadre de classification des activités économiquement durables, structuré autour de six objectifs environnementaux : atténuation et adaptation aux changements climatiques, protection des ressources en eau, économie circulaire, prévention de la pollution, protection de la biodiversité), le **principe des 4P** de la finance verte et inclusive (contribuer aux stratégies nationales, relever les défis environnementaux, couvrir les secteurs à fortes émissions, s'aligner sur les normes internationales), et les **normes ESG** (environnementales, sociales, de gouvernance) utilisées pour évaluer la performance extra-financière des organisations.

Ce contenu répond directement à une demande exprimée dans le sondage de clôture par le secteur agricole, qui souhaite un accompagnement concret pour clarifier les impacts financiers de la transition et bénéficier d'un volet de financement adapté aux exploitations, une correspondance directe entre un besoin exprimé et un contenu déjà livré.

Le roman graphique et l'atelier d'éducation populaire autonome (ÉPA)

Au-delà des mini-formations livrées lors des ateliers, la démarche de renforcement de capacité s'appuie sur un second vecteur, conçu pour prolonger la sensibilisation bien au-delà du calendrier formel du projet : le roman graphique. Contrairement aux contenus pédagogiques ponctuels développés pour chaque atelier, le roman graphique n'exige pas la présence continue de la CDCÉ pour porter son message, il devient un **outil de diffusion autonome et durable**, capable de rejoindre les publics moins avertis longtemps après la fin des rencontres formelles, en traduisant les enjeux climatiques en récits positifs et accessibles plutôt qu'en contenu technique.

Ce potentiel de diffusion est renforcé par un **atelier d'éducation populaire autonome (ÉPA)**, construit à partir du contenu du roman graphique et conçu pour être facilement repris par les organismes du territoire dans leur propre milieu, sans dépendre d'un accompagnement soutenu de la CDCÉ. **L'ÉPA est désormais conçu et déployé sur le terrain.** Un test a été réalisé le **30 septembre 2026**, avec les membres de la CDCÉ, un jalon à documenter dans la Phase post-exécutive une fois complété.

Il est à noter que ce volet ne constitue pas un effort hors Scope : l'atelier d'éducation populaire autonome figurait déjà comme objectif explicite du document projet original (*Créer un atelier d'éducation populaire autonome, aisément adaptable aux différentes organisations, à partir du contenu du roman graphique*). Sa conception aujourd'hui achevée représente donc la livraison d'un engagement initial, pas un ajout, contrairement aux mini-formations et au volet finance verte, documentés plus haut comme des efforts émergents et supplémentaires.

Le roman graphique n'a pas été traité comme une commande artistique livrée en marge de la démarche, mais comme un objet de recherche-action à part entière : un comité de pilotage de neuf personnes, recruté directement à même les entretiens de la Due diligence, en a supervisé chaque étape, de l'appel à propositions jusqu'à l'impression.

— Sélection de l'artiste par appel à propositions public (budget de 15 000 $, 10 à 12 mois de mandat) et double évaluation croisée indépendante : Audrey Robert retenue, avec l'écart le plus faible entre les deux évaluatrices parmi les candidatures les mieux notées.

— Récit co-construit sur deux rencontres avec le comité, structuré autour de cinq piliers thématiques (gouvernance, économie, environnement, culture, social) et de quatre messages clés, puis testé par une évaluation intermédiaire du scénario (7 répondants sur 9 le qualifient d'« engageant » ou « très engageant »).

— Version finale livrée le 19 avril 2026, dans les délais annoncés : Habiter ce qui vient, un récit en sept chapitres situés en 2080 dans la MRC de L'Érable, qui refuse explicitement la figure du sauveur unique au profit d'un mouvement collectif.

Le roman graphique se prolonge par un atelier d'éducation populaire autonome (ÉPA) : cinq guides d'animation, un par pilier, conçus pour être menés par n'importe quel organisme du territoire sans l'accompagnement de la CDCÉ. Son test terrain a été réalisé le 30 septembre 2026.

Le document complet retraçant l'ensemble de cette démarche de co-construction est disponible en annexe.

La boussole comme outil didactique

Au-delà de sa fonction de diagnostic collectif documentée dans le FCS1, la boussole climatique remplit une fonction pédagogique distincte, centrale au renforcement de capacité : elle offre à chaque acteur un miroir de son propre positionnement, avant même de se comparer aux autres. Se positionner explicitement sur ses trois axes (échelle, finalité, approche), souvent pour la première fois, oblige chaque participant à nommer des présupposés qui restaient auparavant implicites.

Cette fonction de connaissance de soi est une condition préalable au renforcement de capacité : un acteur qui ne sait pas nommer sa propre vision de la transition ne peut pas structurer une demande de financement alignée sur cette vision, ni négocier efficacement avec des partenaires dont la vision diffère. La boussole agit ainsi comme un outil d'auto-évaluation accessible, sans jargon technique excessif, qui complète les mini-formations plus conceptuelles des trois temps pédagogiques déjà documentés, et qui a d'ailleurs été repris une seconde fois, auprès d'un groupe communautaire n'ayant pas assisté à l'atelier initial, démontrant que cet outil didactique est lui-même reproductible et transférable au-delà du cercle des participants habituels.

Synthèse du FCS2

Le FCS2 répond à un constat identifié dès la Due diligence : une connaissance inégale des enjeux climatiques selon les secteurs, et des ressources limitées pour transformer la motivation en actions concrètes et financées. Contrairement au FCS1, qui documente le processus participatif des quatre ateliers, le FCS2 documente ce qui a été appris et transmis à ces mêmes occasions : les deux facteurs opèrent sur les mêmes événements, mais sous deux angles complémentaires, cohérents avec la nature systémique de la démarche.

La double approche pédagogique n'est pas une intention non vérifiée : elle est directement fondée sur la cartographie des connaissances déjà réalisée dans la Due diligence interne. La boucle de correction est déjà bouclée et documentée : le jargon signalé par l'évaluation du 16 septembre a été corrigé dès le Temps 2, et cette correction est confirmée par une compréhension moyenne de 4,1/5 au sondage de clôture, le même principe d'autocorrection mesurée déjà au cœur du FCS1.

Le FCS2 combine ainsi la livraison d'un engagement initial (l'atelier d'éducation populaire autonome, prévu au Scope dès le départ) et plusieurs efforts substantiels non prévus : mini-formations, finance verte, outil numérique. C'est un argument à double tranchant particulièrement fort pour un bailleur : la démarche respecte ses engagements d'origine et est allée au-delà, sur la base de besoins réels identifiés en cours de route plutôt que d'ambitions arbitraires.

Tableau de traçabilité : FCS2 → Actions/Résultats

Élément	Action clé	Résultat / Preuve	Contribution au FCS2
Mini-formations (3 temps)	Contenu pédagogique livré aux Ateliers 1, 2, 3	Compréhension moyenne 4,1/5 ; apprentissage collectif positif pour 93,3 % des répondants	Bâtit une compréhension commune malgré l'hétérogénéité des publics
Correction du jargon	Feedback du 16 sept. intégré dès le Temps 2	Quasi-disparition de la critique dans le sondage de clôture (2/15)	Preuve d'autocorrection mesurée, cohérente avec le FCS1
Finance verte / taxonomie verte	Contenu livré en ouverture de l'Atelier 1	Répond à une demande explicite du secteur agricole	Renforce l'autonomie financière, condition de pérennité
Outil Érable Impact (→ ÉRABLE GES)	Conçu, développé, testé	70 % satisfaction UX, 8 recommandations intégrées	Outil durable de sensibilisation, aide à la décision et suivi
Roman graphique + ÉPA	Engagement du Scope initial livré	ÉPA conçu et prêt ; test terrain réalisé le 30 sept. 2026	Autonomie de diffusion continue, sans dépendance à la CDCÉ

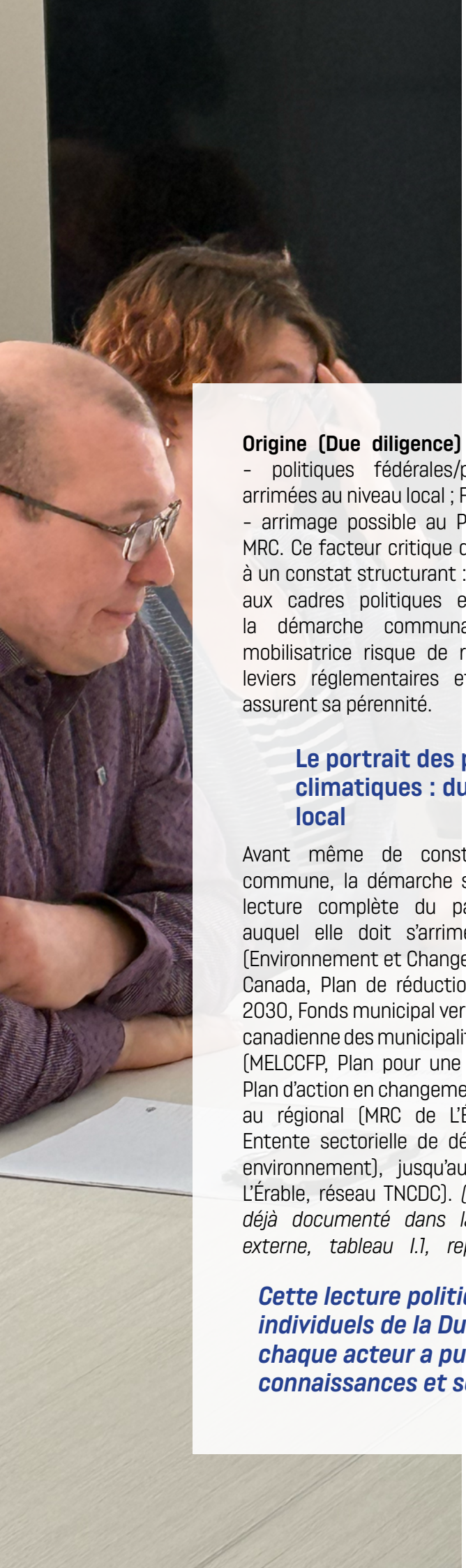

E. FCS3 : Intégrer les ambitions climatiques aux objectifs politiques plus larges

Origine (Due diligence) : PEST Politique - politiques fédérales/provinciales non arrimées au niveau local ; FFOM Opportunité - arrimage possible au Plan Climat de la MRC. Ce facteur critique de succès répond à un constat structurant : sans intégration aux cadres politiques existants, même la démarche communautaire la plus mobilisatrice risque de rester isolée des leviers réglementaires et financiers qui assurent sa pérennité.

Le portrait des politiques climatiques : du fédéral au local

Avant même de construire sa vision commune, la démarche s'ancre dans une lecture complète du paysage politique auquel elle doit s'arrimer : du fédéral (Environnement et Changement climatique Canada, Plan de réduction des émissions 2030, Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités), au provincial (MELCCFP, Plan pour une économie verte, Plan d'action en changements climatiques), au régional (MRC de L'Érable, PRMHHN, Entente sectorielle de développement en environnement), jusqu'au local (CDC de L'Érable, réseau TNCDC). *(Portrait complet déjà documenté dans la Due diligence externe, tableau I.1, repris ici comme fondement politique de la vision commune du FCS3.)*

Cette lecture multi-niveaux n'est pas un simple exercice de contextualisation : elle constitue elle-même une **septième source** qui alimente la vision commune construite dans ce FCS3, au même titre que les entretiens, les cartographies ou la boussole climatique ; c'est elle qui permet de vérifier, à chaque étape, que les ambitions locales du projet demeurent arrimées à des leviers réglementaires et financiers réels plutôt que de se développer en vase clos.

Comment se dégage la vision collective

La vision commune qui émerge aujourd'hui du projet n'est pas née d'une seule rencontre ni d'un seul outil : elle s'est construite par accumulation, à travers **sept strates** méthodologiques distinctes, chacune ajoutant une couche de compréhension à la précédente.

Tout a commencé par la **lecture du paysage politique** fédéral-provincial-régional-local, qui a permis de situer d'emblée le projet dans un écosystème de leviers réglementaires et financiers existants, plutôt que de partir d'une page blanche.

Cette lecture politique a été complétée par les entretiens individuels de la Due diligence interne, la strate la plus intime, où chaque acteur a pu exprimer, en tête-à-tête, ses perceptions, ses connaissances et ses craintes, sans la pression du regard collectif.

Cette strate a révélé une connaissance inégale des enjeux climatiques selon les secteurs, un constat qui, à lui seul, aurait pu rester une observation statique.

Il a fallu la **cartographie participative** de l'Atelier 1 pour transformer ces perceptions individuelles en une représentation collective et spatiale du territoire, un exercice qui a immédiatement révélé que les enjeux climatiques dépassent les frontières administratives (le lien entre L'Érable et Arthabaska comme "territoires sœurs" en est la preuve la plus nette).

Puis la **boussole climatique** a ajouté une dimension que ni les entretiens individuels ni les cartographies ne pouvaient capter seuls : où chaque acteur, et chaque groupe, se positionne sur les grandes tensions structurantes de la transition (échelle, finalité, approche), rendant visibles des convergences et des divergences qui, jusque-là, restaient implicites.

Les **mises en situation et discussions** de l'Atelier 2 ont ensuite permis de tester cette vision en la confrontant à des rôles et des intérêts contradictoires (décideur, citoyen, investisseur), un exercice qui ne mesure plus seulement des opinions, mais leur capacité à cohabiter dans un même plan d'action.

Enfin, l'**analyse croisée** de l'Atelier 3 a soumis les premières propositions à un regard externe et critique, révélant l'écart entre l'enthousiasme des concepteurs et le jugement plus mesuré des pairs, une strate d'épreuve qui distingue une vision réellement partagée d'un simple consensus de façade. Les **84 représentations institutionnelles**, accumulées tout au long de la démarche, ont complété cette boucle en confrontant continuellement la vision émergente aux réalités des partenaires régionaux, nationaux et académiques.

C'est l'intégration de ces sept strates (*pas une seule d'entre elles isolément***) qui constitue la véritable démonstration de rigueur du FCS3.** Aucune décision n'a été prise sur la seule base d'un entretien, d'une carte ou d'un sondage : chaque donnée a été recoupée, pondérée et alignée avec les autres avant de se traduire en orientation stratégique.

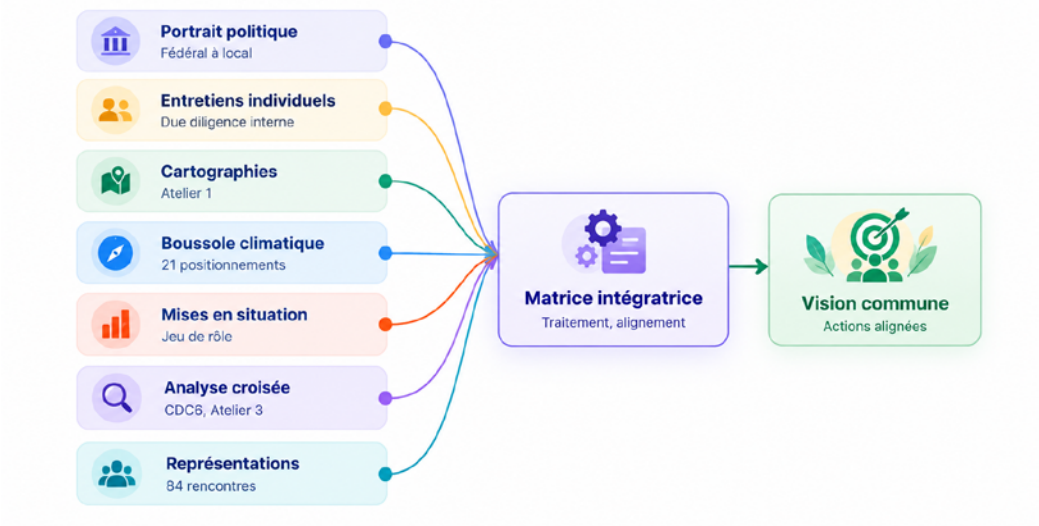

Matrice d'intégration de la vision commune : sept sources convergent vers un traitement centralisé qui produit une vision commune et des actions alignées

Énoncé de vision collective

La transition socioclimatique de L'Érable est une démarche ascendante, portée par sa communauté et coconstruite avec ses institutions. Elle refuse de choisir entre l'urgence climatique et la justice sociale, pense le territoire au-delà des frontières administratives et privilégie l'éducation et le récit plutôt que la culpabilisation. Elle mise sur la rigueur plutôt que l'autosatisfaction, tout en s'enracinant localement et en se mesurant à des cadres institutionnels et provinciaux plus larges.

Cet énoncé dérive directement des sept strates ci-dessus : la transition ascendante et participative découle du consensus sociocentré de la boussole (5,1/10) et des priorités des trois plans d'action de l'Atelier 2 ; le refus de choisir entre climat et justice sociale découle de la tension justice/carboneutralité de la boussole, des entretiens individuels et de l'Atelier 4 (femmes et agriculteurs premiers touchés) ; la pensée du territoire au-delà des frontières administratives découle de la cartographie de l'Atelier 1 ; la progression par l'éducation et le récit découle du roman graphique et du FCS2 ; la préférence pour la rigueur découle de l'effet miroir et des évaluations par les pairs ; et l'ancrage local connecté à des réseaux plus larges découle des 84 représentations et de la gouvernance partagée avec la MRC.

Le pont bailleurs/territoire

Les grilles de financement climatique, qu'elles soient fédérales, provinciales ou même philanthropiques, sont historiquement construites autour d'une même logique : la réduction mesurable des émissions de gaz à effet de serre comme critère central de performance et d'imputabilité. C'est une logique cohérente, mais elle n'est pas neutre : elle reflète une vision particulière de ce qu'est une transition réussie, centrée sur la carboneutralité comme finalité.

Or, la boussole climatique révèle que le territoire de L'Érable, et en particulier son tissu communautaire, ne pense pas la transition en ces termes. Pour le Groupe 2 (milieu communautaire), la justice sociale domine très largement (6,2) sur la carboneutralité (0,8). C'est un écart qui n'est pas un défaut de compréhension climatique, mais une priorité différente et légitime : la conviction que la transition n'a de sens que si elle protège d'abord les personnes les plus vulnérables aux crises économiques et climatiques déjà documentées ailleurs dans ce rapport.

C'est précisément là que se situe l'occasion stratégique. La plupart des organismes communautaires, confrontés à cet écart, ont deux choix peu satisfaisants : soit ils traduisent leur réalité dans le langage carbone des bailleurs au prix d'une perte de sens pour leur communauté, soit ils restent fidèles à leur vision et peinent à être financés. Ce rapport, en documentant explicitement cette tension avec des données chiffrées plutôt qu'en la passant sous silence, permet à la CDCÉ de se positionner comme un traducteur légitime entre deux logiques politiques, capable de démontrer aux bailleurs que la justice sociale et la carboneutralité ne sont pas des objectifs concurrents, mais des faces complémentaires d'une même transition.

La boussole climatique comme mécanisme d'intégration des ambitions politiques

La boussole constitue un outil de diagnostic politique autant que participatif : en révélant où se situent les convergences et les tensions entre acteurs institutionnels (MRC, secteur agricole, santé publique) et acteurs communautaires, elle indique concrètement où l'arrimage aux politiques existantes (Plan Climat, PRMHHN) sera aisé, et où il nécessitera une médiation plus soutenue.

Le consensus sociocentré, partagé indépendamment de la position institutionnelle, offre une base de légitimité solide pour la gouvernance : plutôt qu'une table unique qui neutraliserait les différences de légitimité, une approche par espaces de discussion distincts suivis d'une mise en commun est recommandée, directement transposable à la gouvernance que la MRC et la CDCÉ développent ensemble.

La tension justice sociale/carboneutralité éclaire un enjeu politique réel : les cadres provinciaux et fédéraux de financement climatique sont historiquement structurés autour des cibles GES, alors que le territoire, communautaire en tête, priorise la justice sociale. Documenter cette tension positionne le projet comme un pont légitime entre deux logiques politiques.

Pistes stratégiques pour l'intégration continue de la boussole :

1. Répétition périodique comme indicateur de suivi, intégré au Plan Climat de la MRC comme outil de gouvernance partagée.
2. Rayonnement provincial via le réseau TNCDC (72 CDC, 16 régions), pour positionner la CDCÉ comme précurseur méthodologique reproductible.
3. Intégration d'une dimension sociale/politique à l'outil ÉRABLE GES, au-delà du seul calcul carbone.
4. Utilisation de la tension justice/carbone comme grille de sélection des projets futurs, dans le plan d'action consolidé de la Phase post-exécutive.

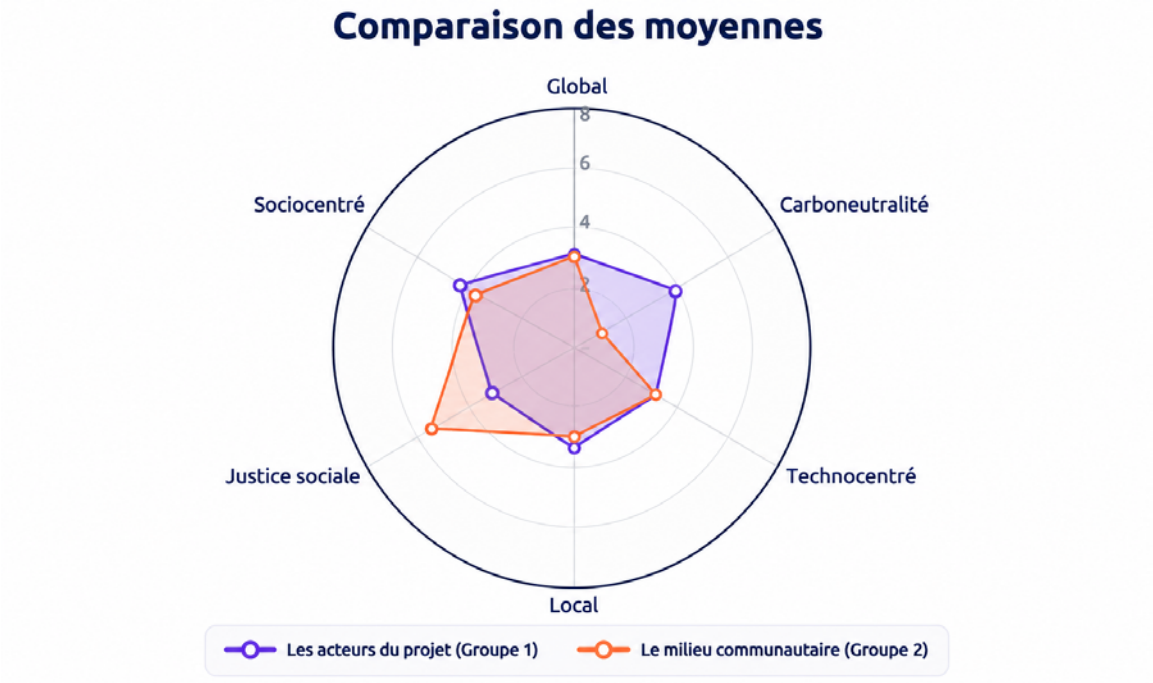

Comparaison des positionnements sur la boussole climatique entre les acteurs du projet (Groupe 1) et le milieu communautaire (Groupe 2)

Ce graphique met en évidence, en un seul coup d'œil, ce qui rassemble et ce qui distingue les acteurs du projet (Groupe 1) et le milieu communautaire (Groupe 2) dans leur lecture de la transition. Les deux groupes convergent fortement sur l'approche sociocentrée (5,5 et 4,7 respectivement) et sur une préférence modérée pour l'action locale, un socle commun rare et précieux pour bâtir une gouvernance partagée. Ils divergent en revanche nettement sur la finalité de la transition : le milieu communautaire priorise très largement la justice sociale (6,2) quand les acteurs du projet restent partagés entre justice sociale et carboneutralité. Cet écart n'est pas un problème à résoudre : c'est la carte du terrain de médiation que la CDCÉ doit occuper. *(Le document complet de la boussole climatique reste accessible en Annexe.)*

Traduire le carbone en langage social

Un des apports les plus concrets et les plus sous-estimés de la démarche est sa capacité à traduire la performance carbone en gestes compréhensibles et signifiants pour les membres les moins familiers avec le langage climatique technique. Les cibles de réduction de gaz à effet de serre, telles qu'elles sont formulées dans les cadres fédéraux et provinciaux (PRÉ 2030, PEV), s'adressent d'abord à un public d'experts, d'industries et de grandes institutions, un langage qui, laissé tel quel, exclut une large partie de la population et des petits organismes communautaires.

C'est précisément ce que le projet de L'Érable a entrepris de corriger. En articulant l'outil **ÉRABLE GES**, le roman graphique, les mini-formations du FCS2 et la formation en écocitoyenneté avec le Réseau femmes environnement, la CDCÉ a construit un pont de traduction entre deux registres : le registre technique de la carboneutralité, et le registre vécu de l'écoresponsabilité et de l'écocitoyenneté au quotidien.

La carboneutralité n'est donc pas présentée comme un objectif exclusivement industriel ou technocratique, elle est resituée comme une forme d'écocitoyenneté : réduire son empreinte carbone devient un geste de responsabilité sociale et collective, à la portée de chaque citoyen, chaque famille, chaque petit organisme, pas seulement des grandes émettrices industrielles. C'est cette sociabilisation du message climatique qui permet à la démarche de rejoindre des publics que les cadres de financement carbone, dans leur langage d'origine, ne rejoignent structurellement pas.

C'est un argument de financement stratégique fort : les bailleurs climatiques cherchent de plus en plus des projets capables de démontrer un impact carbone *et* une adhésion sociale réelle (deux résultats que la plupart des initiatives obtiennent rarement ensemble). En documentant explicitement cette capacité de traduction, avec preuve à l'appui (compréhension mesurée à 4,1/5 dans le sondage de clôture, consensus sociocentré de la boussole), la CDCÉ démontre qu'elle sait produire les deux à la fois, un positionnement rare et un argument direct pour obtenir un financement de continuité.

L'écosystème des parties prenantes

En 18 mois, la démarche a mobilisé 55 parties prenantes distinctes, soit environ une organisation ou un individu engagé pour 444 résidents du territoire (population de 24 430 habitants), couvrant huit secteurs d'activité, de la gouvernance municipale à la recherche universitaire internationale.

Ce dénombrement est établi par recoupement systématique de cinq sources documentées: le portrait des politiques fédéral-provincial-régional-local, les 84 rapports de représentation individuels (novembre 2024 à mai 2026), les données de participation aux quatre ateliers, les 21 positionnements de la boussole climatique, et la composition du comité de pilotage du roman graphique. Chaque partie prenante est comptée une seule fois, même si elle apparaît dans plusieurs sources.

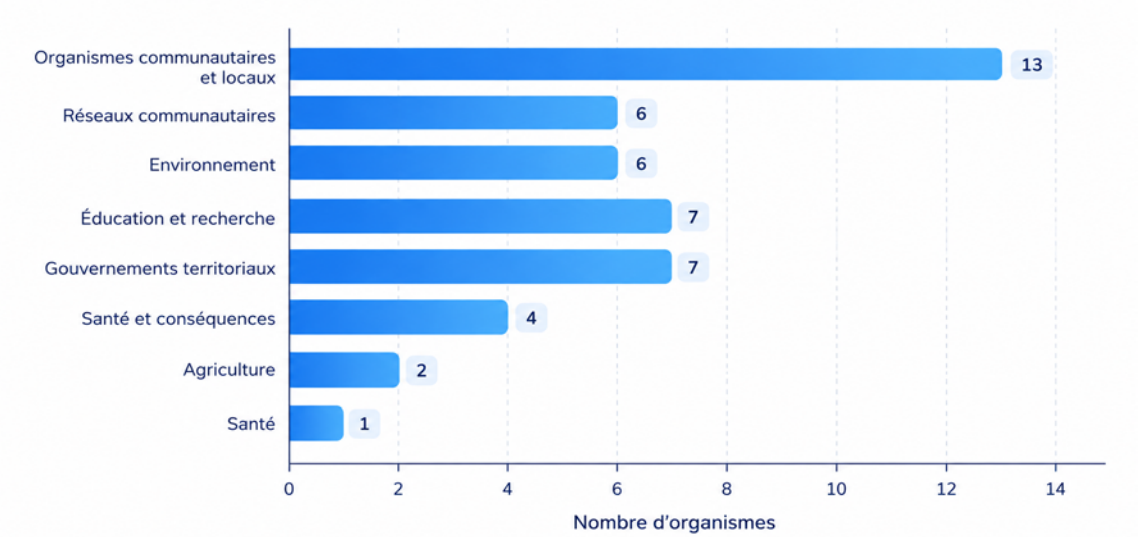

Répartition des 49 organismes par catégorie

Usages stratégiques de cet inventaire : réduction du risque perçu par un bailleur (aucune dépendance à un acteur unique) ; points d'entrée pour du cofinancement par catégorie (ESD, ATCL, subventions universitaires) ; argument de réplicabilité provinciale via le réseau TNCDC ; base potentielle du futur comité de gouvernance de la Phase post-exécutive.

Tableau curaté des représentations

National (Table nationale des CDC, ou TNCDC)

Le réseau TNCDC compte **72 Corporations de développement communautaire**, couvrant **16 régions du Québec**, et soutient plus de **2 800 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale**. Le sous-groupe spécifique au programme de crise socio-écologique, auquel appartient le projet de L'Érable, réunit 34 CDC dans 11 régions pour 20 projets.

Date	Rencontre	Portée stratégique
27 nov. 2024	Cercle d'échange n°2	Premier positionnement du projet auprès du réseau national
25-27 mars 2025	Rencontre nationale (Drummondville)	Formations stratégiques : influence gouvernementale, résilience socioécologique, arts/culture comme levier
7 oct. 2025	Bilan comparatif de 3 CDC	La CDCÉ se distingue par la rigueur de son approche recherche-action
18 nov. 2025	Bilan officiel an 1	Confirmation : 20 projets, 34 CDC, 11 régions dans le programme spécifique

Régional (CRECQ, MELCCFP, ESD Environnement)

Date	Rencontre	Portée stratégique
12 fév. 2025	Éric Perreault (CRECQ)	Priorité régionale pour une transition équitable ciblant les populations vulnérables
12 mai 2025	1er Table de concertation régionale (ESD)	Intégration au groupe de travail “lutte et adaptation aux changements climatiques”
29 sept. 2025	Cadre de financement ESD	Enveloppe de 459 636 $ (max 115 000 $/projet) – mécanisme concret pour la suite
27-29 avril 2026	Sous-comité changements climatiques	Projet collectif régional (100 000 $), pistes convergentes (sécurité alimentaire, santé mentale)

Local (MRC de L’Érable, via son Plan Climat)

Date	Rencontre	Portée stratégique
1er avril 2025	Camille Proulx – contexte du Plan Climat	30 actions priorisées parmi 111 propositions ; reconnaissance de l’enjeu comme “profondément humain et social”
15 sept. 2025	1er rencontre officielle du comité Plan Climat	La CDCÉ y présente son propre projet comme exemple participatif
10 juil. 2025	Intégration institutionnelle	Invitation de Haniel (CDCÉ) à rejoindre le comité de travail du Plan Climat
27 janv. 2026	2e comité Plan Climat	Contexte politique documenté (2,4 G$ de dommages climatiques au Canada en 2025)

Universitaire

Date	Rencontre	Portée stratégique
7 mai 2025	SDP, Université Laval	Formation universitaire validée scientifiquement (« Action Climat »), adaptable au territoire
13 mai 2025	Prof. Oumar Sangaré, Université Laval	Évaluation critique externe : recommandations méthodologiques intégrées
10 fév. 2026	Prof. Jean-François Bissonnette, Université Laval	Validation académique de l’approche systémique et inclusive

International

Date	Rencontre	Portée stratégique
10 fév. 2026	TOGETHER SENSE	Apport méthodologique sur les limites du calcul carbone et pistes de modélisation systémique

Ce que révèlent les 84 représentations

Au-delà du simple inventaire, la lecture d'ensemble des 84 rencontres documentées depuis novembre 2024 fait ressortir cinq tendances structurantes.

Une ouverture institutionnelle réelle, mais à un rythme qui reste institutionnel. La MRC de L'Érable s'est engagée concrètement (comité conjoint, invitation au comité Plan Climat, échanges de données cartographiques). La collaboration existe et progresse, mais elle avance au rythme des institutions, pas nécessairement à celui de la mobilisation communautaire.

Des mécanismes de financement concrets identifiés, mais inégalement au rendez-vous. L'enveloppe régionale ESD **(460 000 $, gérée par le CRECQ)** est un mécanisme réel et moyennement accessible.

Une validation académique croissante, mais qui arrive après coup plutôt qu'en amont. Les collaborations universitaires les plus substantielles interviennent en cours de projet, pas dès sa conception, une opportunité pour la suite : intégrer l'expertise académique plus tôt dans un prochain cycle.

Un effet de réseau national qui prend de l'ampleur au fil du temps. La position de la CDCÉ au sein du réseau TNCDC s'est renforcée progressivement, jusqu'à une reconnaissance explicite de sa rigueur méthodologique parmi les 34 CDC du programme.

Une adhésion territoriale forte, mais pas unanime, et c'est documenté honnêtement. Malgré une démarche de sollicitation large, incluant les acteurs économiques du territoire, certains n'ont pas souhaité participer à la concertation, illustrant que l'adhésion à une démarche climatique n'est pas encore unanime, y compris chez des acteurs par ailleurs engagés dans leur communauté par d'autres moyens.

Analyse PEST et FFOM de la Vision commune et intégration politique

(Distinct du PEST/FFOM de la Due diligence interne cette analyse porte spécifiquement sur la vision commune construite dans le FCS3.)

PEST

Dimension	Facteurs favorables	Facteurs défavorables
Politique	Réseau TNCDC ; collaboration positive avec la MRC ; un élu de la démarche devenu préfet de la MRC ; Plan Climat en cours (1,18 M$)	Report de 5 ans de la cible de réduction GES du Québec ; rythme institutionnel plus lent que la mobilisation communautaire
Économique	Enveloppe ESD (460 000 $) ; programme ATCL ; financement initial TNCDC	Contribution non gouvernementale de 20 % structurellement hors de portée pour une petite structure communautaire - enjeu touchant potentiellement l'ensemble du réseau des 72 CDC ; frais d'administration plafonnés à 15 %
Social	Consensus sociocentré fort (5,1/10) ; 55 parties prenantes sur 8 secteurs ; participation féminine majoritaire (60 %+)	Adhésion non unanime ; absence des Premiers Peuples et des réfugiés climatiques ; tension justice sociale/carboneutralité
Technologique	Outil ÉRABLE GES testé ; boussole climatique (Chaire UQAM) ; collaborations académiques ; pistes de modélisation systémique	Limites du calcul carbone seul ; difficulté de collecte des données sources (70 % des utilisateurs)

FFOM

Forces : réseau de 55 parties prenantes sur 8 secteurs ; un élu de la démarche devenu préfet de la MRC ; consensus sociocentré mesuré empiriquement ; rigueur méthodologique reconnue par des tiers indépendants ; couverture territoriale élargie (L'Érable et Arthabaska).

Faiblesses : contrepartie de financement de 20 % hors de portée dans le cadre ESD actuel ; rythme institutionnel encore plus lent que le rythme communautaire ; angle mort réel sur la représentation des Premiers Peuples et des réfugiés climatiques ; adhésion non unanime des acteurs économiques.

Opportunités : réplicabilité provinciale du modèle via le réseau TNCDC (72 CDC, 16 régions) ; Phase 2 de l'appel ESD possible en 2026, avec un projet désormais mieux positionné dans le temps ; intégration académique plus précoce envisageable ; enrichissement de l'outil ÉRABLE GES par la modélisation systémique ; le nouveau préfet comme point d'accélération politique.

Menaces : contexte politique provincial défavorable ; mécanismes de financement régionaux mal calibrés pour les capacités des petites organisations communautaires, un enjeu systémique ; coûts croissants des catastrophes climatiques pouvant détourner les budgets publics vers l'urgence plutôt que la prévention.

Ce que confirment les parties prenantes

Au-delà des faits déjà documentés (comité conjoint, invitation au comité Plan Climat), la voix directe des parties prenantes institutionnelles corrobore l'intégration politique visée par le FCS3. Camille Proulx, représentante de la MRC, notait dès l'évaluation du 16 septembre 2025 : *« le travail de la CDC est facilement transposable dans le travail du plan climat pour le faire vivre »* une validation venant de l'intérieur même de l'institution partenaire, pas d'une auto-évaluation de la CDCÉ. Le sondage de clôture confirme cette lecture du côté des répondants municipaux, qui rapportent une meilleure vue d'ensemble des enjeux climatiques régionaux grâce à la démarche. Ce n'est plus seulement un fait organisationnel (une invitation, un comité) : c'est une appréciation exprimée par les personnes mêmes qui bénéficient de cette intégration.

Positionner la vision collective dans l'écosystème fédéral-local, et son évolution depuis la vision initiale

Dans l'écosystème fédéral→local, les cadres supérieurs restent structurés autour d'une logique de performance carbone descendante : le PRÉ 2030 (ECCC) et le Plan pour une économie verte (MELCCFP) mesurent d'abord des tonnes de GES évitées. Le Plan Climat de la MRC, à l'échelle régionale, élargit déjà le cadre en combinant adaptation et réduction GES, avec une ouverture croissante au volet social. La vision commune de L'Érable, à l'échelle locale, va plus loin encore : elle place la justice sociale et l'approche sociocentrée au cœur même de la définition de la réussite climatique, un maillon que les échelons supérieurs n'adressent pas directement. **La vision locale ne se contente donc pas de s'aligner sur les paliers supérieurs : elle comble un vide qu'ils laissent ouvert**, tout en s'y arrimant concrètement par les mécanismes déjà documentés (Plan Climat, ESD, TNCDC).

Comparée à la vision initiale du Scope, soit une intention généraliste centrée sur la concertation territoriale et le comblement d'un déficit de récits positifs, sans position affirmée sur les arbitrages de fond, la vision commune qui a émergé du processus est nettement plus précise et assumée. Elle prend position sur la tension justice/carbone plutôt que de la contourner ; elle nomme explicitement le sociocentrisme comme fondement plutôt que comme résultat accessoire ; et elle intègre une posture méthodologique, la rigueur plutôt que l'autosatisfaction, qui n'était pas formulée à l'origine. **C'est la démonstration la plus claire, dans tout ce rapport, que la démarche a produit un dépassement réel du Scope initial**, pas seulement en volume d'activités, mais en profondeur de réflexion.









Origine (Due diligence) : PEST Politique - absence de vision stratégique municipale ; FFOM Force - CDC Érable comme catalyseur. Ce facteur critique de succès répond à un besoin structurant : traduire la vision commune, construite et intégrée aux cadres politiques dans le FCS3, en un plan d'action structuré, séquencé et actionnable, pas seulement une liste d'intentions, mais une feuille de route qui identifie ce qui peut avancer maintenant, ce qui doit attendre, et pourquoi.

De la vision à l'action

Le FCS4 s'appuie directement sur les outils déjà construits dans les FCS précédents plutôt que d'en créer de nouveaux isolément : la matrice BCG du FCS1, enrichie ici d'un troisième temps de mesure ; le SWOT/PEST du FCS3, dont chaque facteur est ici confronté à son état actuel ; et l'ensemble des données de faisabilité et de priorisation des Ateliers 2, 3 et 4, désormais disponibles dans leur version la plus complète et la plus propre.

Le Critical Path : de la fondation aux verrous universels

En croisant les fiches des Ateliers 2, 3 et 4, un vrai séquencement critique émerge, pas seulement une liste priorisée, mais une chaîne de dépendances qui détermine ce qui peut avancer maintenant et ce qui reste bloqué tant que deux verrous ne sont pas levés.

Ce qui est déjà accompli (hors chemin critique, la fondation est posée) : diagnostic partagé (Atelier 1), vision commune et plans d'action (Atelier 2), évaluation critique et priorisation (Ateliers 3-4). Cette chaîne est terminée et documentée dans le FCS1 : elle n'est plus sur le chemin critique, elle en est la fondation.

La gouvernance comme verrou universel. Même une action simple et bien notée (impact et faisabilité élevés) nécessite de savoir qui est mandaté pour l'exécuter : sans mandat clair, une bonne idée reste sur papier. La gouvernance est donc un verrou universel en tête de tout le Critical Path, pas un chemin évitable.

Le financement comme second verrou universel. De la même manière, même une action à faisabilité élevée nécessite une ressource humaine dédiée, et cette ressource doit être mandatée et rémunérée pour bien exécuter l'action. Le financement n'est donc pas réservé à une poignée d'actions ambitieuses : c'est un second prérequis universel, qui s'applique après la gouvernance.

Une fois ces deux verrous levés, les actions se déploient selon leur degré de faisabilité et l'ampleur de la ressource requise : d'une part, celles à faisabilité élevée (ressource plus modeste, déploiement rapide), telles que le plan de gestion des risques climatiques extrêmes, la surveillance des espèces envahissantes, les protocoles de sécurité publique, le soutien aux circuits alimentaires locaux et les refuges climatiques ; d'autre part, celles nécessitant un financement plus substantiel (ressource et mobilisation plus importantes), telles que le fonds territorial de résilience climatique, le soutien psychosocial climatique, l'observatoire territorial de données, le plan de renforcement des capacités, la stratégie de communication territoriale, la table de coordination régionale, la révision du schéma d'aménagement et le plan directeur de l'eau

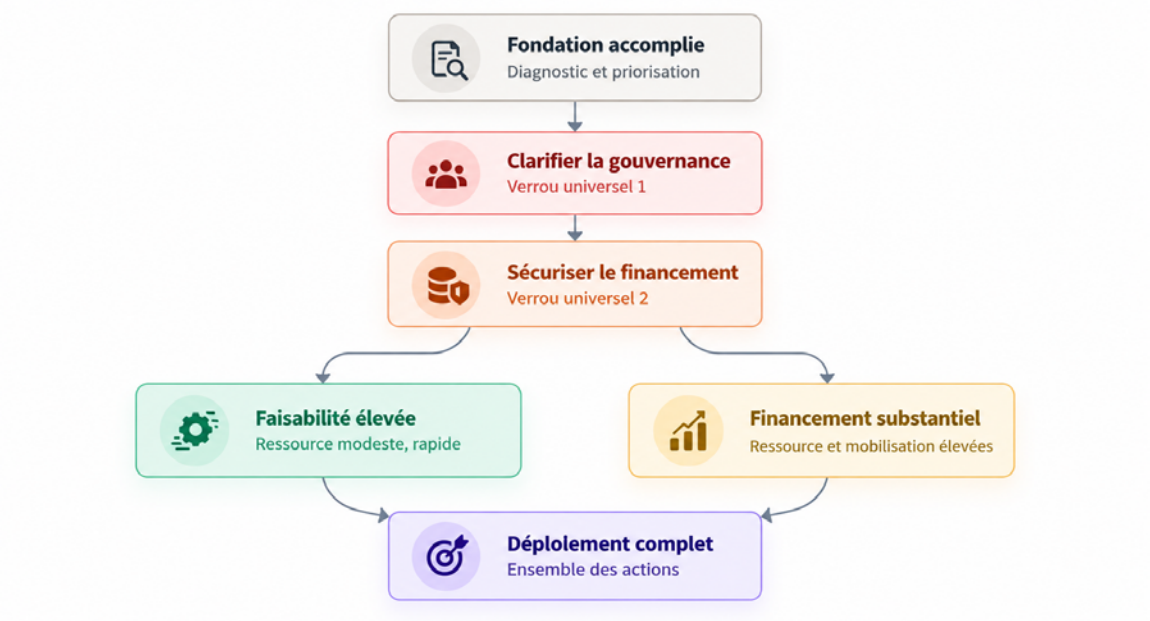

Critical Path du FCS4 : la gouvernance et le financement comme verrous universels séquentiels, menant au déploiement complet des actions

Le message clé : gouvernance et financement sont tous deux des prérequis universels et séquentiels. Ce qui distingue ensuite les actions, c'est uniquement l'ampleur de la ressource nécessaire pour bien les exécuter, pas l'existence ou non d'un besoin de financement. Ce n'est pas un manque d'idées : plus de 30 actions sont déjà identifiées, évaluées et leurs collaborateurs potentiels pressentis. C**'est une question de séquencement.**

Une priorité assumée pour la suite, pas pour maintenant

L'attribution des rôles et responsabilités aux 55 parties prenantes identifiées dans le FCS3 est un exercice dont l'importance est ici démontrée, mais qui **ne peut pas se faire maintenant** sans court-circuiter la gouvernance et la participation elles-mêmes. L'attribuer aujourd'hui, sans cadre de gouvernance clarifié au préalable, ne serait pas vraiment participatif : ce serait imposer des rôles plutôt que les négocier collectivement. C'est là une démonstration concrète du Critical Path lui-même : « Clarifier le cadre de gouvernance » est une tâche prérequise, dont dépend directement « Attribuer les rôles de façon participative », un exemple réel de séquencement critique, pas juste une méthode annoncée en théorie. Cette attribution devient donc une priorité explicite pour la Phase post-exécutive.

La matrice BCG à trois temps : l'évolution réelle des parties prenantes

Pour mesurer concrètement cette dynamique, la matrice BCG du FCS1 est reprise ici avec un troisième point de mesure, et une répartition affinée en sept catégories d'acteurs, sur les trois grandes dates du projet : **novembre 2024** (lancement officiel de la démarche), **septembre 2025** (mi-parcours, date de l'évaluation par les pairs), et **septembre 2026** (fin officielle du projet).

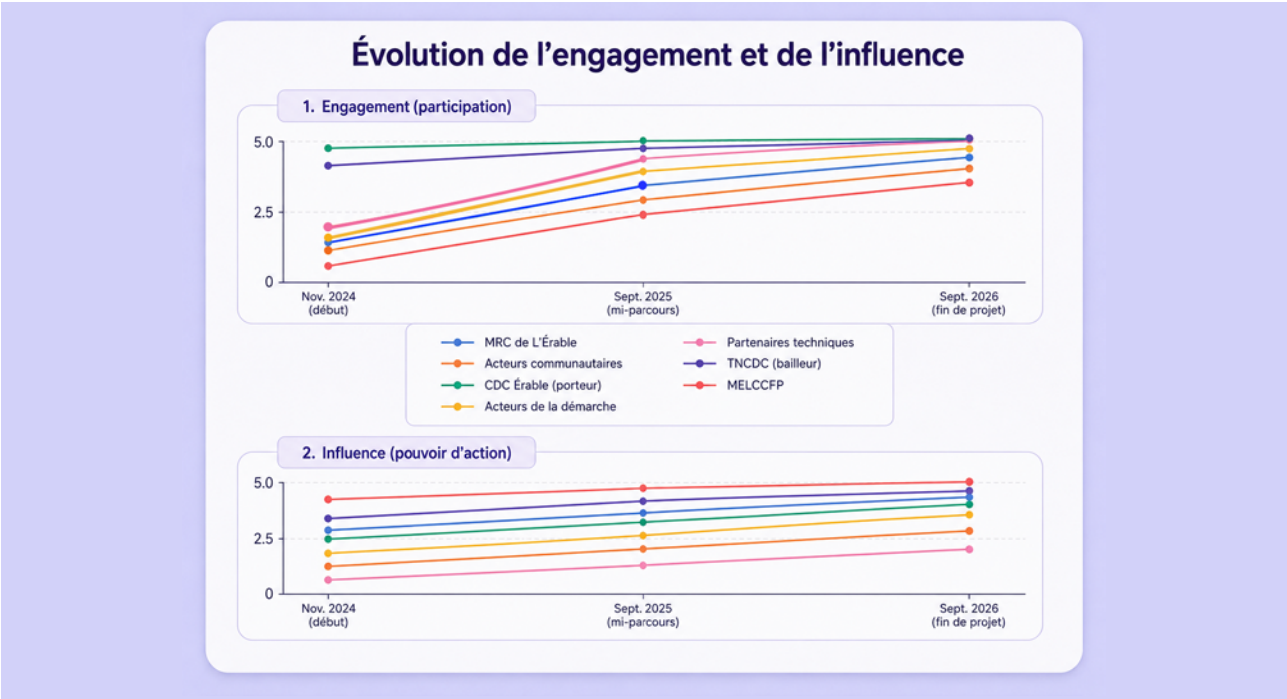

Évolution de l'engagement et de l'influence de sept catégories de parties prenantes, de novembre 2024 à septembre 2026

Ce que révèle cette évolution :

- **La MRC de L'Érable et le MELCCFP demeurent, du début à la fin, les acteurs les plus influents sur le territoire**, ce qui est cohérent avec leur rôle institutionnel de référence (gouvernance municipale et cadre réglementaire provincial), indépendamment de leur niveau d'engagement direct dans les ateliers.
- **La CDC Érable et le TNCDC progressent en influence de façon similaire, le TNCDC légèrement davantage**, ce qui est logique puisque le réseau national représente l'ensemble des 34 CDC du programme et voit son poids stratégique renforcé par cet effet de levier, alors que la CDCÉ, elle, consolide son influence propre comme porteuse reconnue du projet.
- **Les acteurs de la démarche de transition (Santé Québec MCQ U, GROBEC, UPA, etc.) progressent à la fois en engagement et en influence**, un signal positif de mobilisation sectorielle croissante.
- **Les partenaires techniques (TOGETHER SENSE, professeurs de l'Université Laval) démarrent avec un engagement minimal, bondissent au niveau maximal dès la mi-parcours et s'y maintiennent**, ce qui est cohérent avec leur rôle d'accompagnement méthodologique ponctuel mais déterminant, tout en restant, et de loin, la catégorie la moins influente sur le territoire : leur contribution est précieuse, mais elle ne se traduit pas en pouvoir décisionnel local.
- **Les acteurs communautaires demeurent la catégorie la moins influente de toutes**, malgré un engagement élevé et croissant, **le déséquilibre le plus important à corriger**, et qui rejoint directement le verrou de gouvernance déjà identifié dans le Critical Path : sans une gouvernance clarifiée qui leur donne une voix décisionnelle réelle, leur engagement soutenu ne se traduira pas en influence proportionnelle.

Tableau d'évolution PEST/FFOM (de la Due diligence à aujourd'hui)

Chaque facteur du diagnostic PEST/FFOM original (Due diligence) est ici confronté à son état actuel, avec preuve à l'appui tirée de l'ensemble du rapport.

PEST

Facteur original	État actuel	Preuve
Politique – non-arrimage aux cadres locaux	Résolu	Comité conjoint MRC, préfet issu de la démarche, portrait fédéral→local intégré (FCS3)
Politique – absence de vision stratégique municipale	En cours	Plan Climat MRC avance (1,18 M$)
Politique – manque de ressources institutionnelles	Ouvert	Objet même du FCS2 (renforcement de capacité), toujours en développement
Économique – difficultés d'accès aux financements	Partiellement non résolu	Contrepartie ESD 20 % toujours hors de portée (enjeu systémique, réseau des 72 CDC)
Social – éco-anxiété, sentiment d'impuissance	Adressé	Roman graphique, récits positifs, consensus sociocentré mesuré (boussole, 5,1/10)
Social – fragmentation des efforts	Résolu	55 parties prenantes coordonnées, table de coordination proposée (Atelier 4)
Technologique – peu d'outils numériques mobilisés	Résolu	Outil ÉRABLE GES conçu, testé, 70 % de satisfaction utilisateur

FFOM

Facteur original	État actuel	Preuve
Force – CDC Érable, ancrage territorial fort	Confirmé et renforcé	Reconnaissance TNCDC (34 CDC), influence en hausse constante (BCG)
Force – démarche recherche-action rigoureuse	Confirmé	Validation académique (Université Laval), fil de la faisabilité confirmé 5 fois indépendamment
Faiblesse – connaissance inégale des enjeux	Adressée	FCS2 : compréhension mesurée à 4,1/5
Faiblesse – manque de coordination inter-acteurs	En cours	Nommé comme verrou universel du Critical Path – reconnu, pas encore résolu
Faiblesse – ressources humaines/financières limitées	Ouvert	Verrou financement du Critical Path – reconnu, pas encore résolu
Faiblesse – risque de concertation sans actions concrètes	Écarté	Plus de 30 actions scorées et collaborateurs identifiés – le risque inverse existe maintenant
Opportunité – arrimage possible au Plan Climat MRC	Matérialisée	Comité conjoint, invitation au comité, préfet issu de la démarche

Facteur original	État actuel	Preuve
Opportunité – mobilisation des jeunes	Partielle	Détresse psychologique touchant une population plus jeune que prévu identifiée – à approfondir
Menace – désengagement si absence de résultats visibles	Non matérialisée	Satisfaction stable entre l'évaluation de septembre et le sondage de clôture
Menace – méfiance envers les institutions	Partielle	Refus documenté d'un acteur économique (anonymisé) – adhésion forte mais non unanime
Menace – résistance au changement/immobilisme municipal	Dépassée	Gouvernance partagée MRC/CDCÉ, préfet engagé depuis le début

Ce que révèle ce tableau : sur 11 facteurs originaux, 7 sont résolus ou largement adressés, 2 sont en cours, et **2 restent véritablement ouverts**, et ce ne sont pas n'importe lesquels, ce sont précisément les deux verrous déjà identifiés par le Critical Path (**gouvernance** et **financement**). Deux méthodes d'analyse indépendantes convergent exactement vers la même conclusion stratégique.

Recommandations sectorielles : la matière du plan d'action

Le sondage de clôture a déjà fait remonter des recommandations concrètes et sectorielles, qui ne sont pas une liste de souhaits disparates : chacune se rattache directement à l'un des deux verrous du Critical Path.

Secteur	Recommandation exprimée	Rattachement
Agriculture	Volet de financement adapté aux exploitations agricoles	Financement substantiel
Santé	Rejoindre davantage les clientèles vulnérables	Faisabilité élevée (arrimage au soutien psychosocial déjà priorisé)
Municipal	Échéancier clair par municipalité	Gouvernance
Éducation	Ponts formels avec les écoles	Gouvernance + Financement
Eau/environnement	Suivi scientifique et financement à long terme	Financement substantiel (plan directeur de l'eau)
Culture	Inclusion des organismes culturels	Faisabilité élevée (élargissement du réseau des 55 parties prenantes)
Commerces	Accompagnement pour petites entreprises	Financement substantiel

Synthèse du FCS4

Le FCS4 ne prescrit pas un plan d'action figé : il fournit une **orientation stratégique claire** sur la façon dont ce plan doit se déployer. Le Critical Path révèle que la gouvernance et le financement sont deux prérequis universels et séquentiels, pas des obstacles ponctuels. La matrice BCG à trois temps documente une progression réelle de la mobilisation, tout en révélant un déséquilibre persistant entre l'engagement communautaire et son influence effective, l'angle mort prioritaire que la clarification de la gouvernance doit corriger. Le tableau d'évolution PEST/FFOM confirme, par une méthode indépendante, que les deux mêmes verrous restent la priorité absolue. Et les recommandations sectorielles déjà collectées montrent que la matière du plan d'action à long terme n'attend pas d'être inventée : elle attend d'être déverrouillée.




Fruit d'Or
Changements climatiques



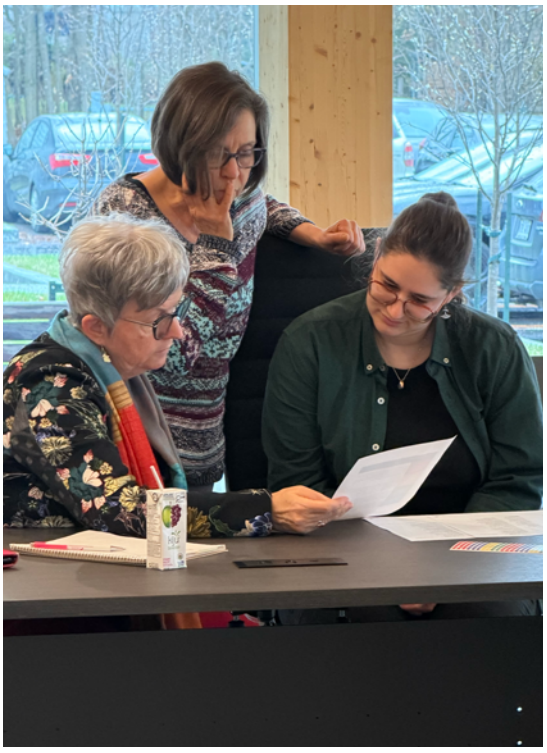



Partie 2 : Facteurs permettant de concevoir et de mettre en œuvre des interventions réussies dans le domaine de l'environnement et du changement climatique – Phase post-exécutive

Cette partie explore les conditions essentielles à la réussite des interventions climatiques, en mettant l'accent sur les comportements, les rôles et la coordination des acteurs à toutes les échelles. Elle marque le passage de la vision stratégique à la mise en œuvre concrète, et montre comment chaque partie prenante, qu'elle soit citoyenne, institutionnelle ou gouvernementale, contribue à la réussite globale du projet de transition climatique.

En inscrivant le projet dans l'ensemble des lignes stratégiques, du local au fédéral, cette section révèle les points de convergence et les gains partagés à chaque niveau, et identifie les leviers d'action, les mécanismes de coopération et les bonnes pratiques qui permettent de concevoir et d'exécuter des interventions environnementales efficaces, cohérentes et durables, adaptées aux réalités du territoire.

Un principe méthodologique guide l'ensemble de cette partie : plutôt que de construire de nouveaux outils d'analyse, les quatre facteurs qui suivent réutilisent et approfondissent ceux déjà bâtis dans la Phase exécutive, soit la matrice BCG, le Critical Path et l'analyse SWOT/PEST, ce qui est cohérent avec la discipline anti-duplication déjà pratiquée tout au long de ce rapport.

Le plan d'action consolidé : une orientation collective en attente d'exécution

La Phase exécutive a permis de construire une vision commune (FCS1-3), d'en dégager une orientation stratégique claire (FCS4), et d'identifier avec précision les deux verrous universels qui conditionnent toute mise en œuvre : la clarification du cadre de gouvernance et la sécurisation du financement. La Phase post-exécutive ne cherche donc pas à contourner ces verrous en imposant un plan d'action déjà tranché : elle présente le plan d'action consolidé comme une **orientation collective**, adoptée et priorisée par l'ensemble des parties prenantes, mais dont la réalisation concrète reste conditionnelle à la levée de ces deux verrous.

Ce tableau, qui intègre la boussole climatique, les enjeux et actions priorisés de l'Atelier 4, ainsi que les visions à dix ans et les analyses de faisabilité des trois groupes, constitue la synthèse la plus complète et la plus rigoureuse de tout ce que la démarche a produit collectivement. Il ne s'agit pas d'un plan que la CDCÉ impose unilatéralement, mais d'une orientation que l'ensemble des parties prenantes a contribué à façonner, atelier après atelier, sur 18 mois.

Un chiffre résume l'état actuel de ce plan : sur les 41 actions qui le composent, réparties en quatre catégories (Gouvernance, Environnement/Eau, Humain/Santé/Milieu bâti, Économie/Agriculture), **aucune n'est aujourd'hui financée**. Ce plan n'attend donc pas d'être conçu : il attend d'être **déverrouillé**, exactement selon la séquence déjà établie dans le Critical Path, soit d'abord la gouvernance, puis le financement.

(Le tableau complet des 41 actions suit en fin de section, organisé par catégorie.)

Estimation budgétaire agrégée

Une estimation illustrative, pas un chiffrage définitif. Le plan d'action consolidé classe chacune des 41 actions selon son intensité de ressources requise (faible, moyenne, élevée). En appliquant des ordres de grandeur cohérents avec des mandats de cabinet expert pour ce type d'intervention, soit environ 60 000 $ pour une action à faible intensité, 100 000 $ pour une intensité moyenne, et 200 000 $ pour une intensité élevée (impliquant typiquement une expertise technique spécialisée, une coordination multi-acteurs et un déploiement pluriannuel), le coût total de déploiement de l'ensemble du plan s'élève à environ **3 980 000 $** :

Intensité	Nombre d'actions	Montant de référence	Sous-total
Faible	18	60 000 $	1 080 000 $
Moyenne	17	100 000 $	1 700 000 $
Élevée	6	200 000 $	1 200 000 $
Total	**41**		≈ 3 980 000 $

Ce montant est une estimation d'ordre de grandeur, fondée sur des hypothèses explicites plutôt que sur un chiffrage détaillé action par action, et destinée à donner aux bailleurs une échelle réaliste de l'investissement nécessaire pour déverrouiller l'ensemble du plan, pas un budget final. Un chiffrage précis, action par action, reste un chantier à mener une fois la gouvernance clarifiée.

Précision importante : le Plan Climat de la MRC (1,18 M$) et l'enveloppe régionale ESD (459 636 $), déjà mentionnés ailleurs dans ce rapport comme mécanismes de financement pertinents pour le territoire, sont **déjà affectés à d'autres projets** et ne constituent donc pas des sources immédiatement mobilisables pour ce plan d'action. L'ensemble des 3 980 000 $ nécessaires reste, à ce jour, à sécuriser auprès de nouvelles sources de financement.

Une piste concrète pour la gouvernance : bâtir sur un atout déjà en main

Le rapport a déjà documenté un fait rare et précieux : l'élu qui a participé à la démarche depuis l'Atelier 1 est devenu, en cours de projet, le préfet de la MRC de L'Érable. Cette double légitimité, reconnue à la fois par le milieu communautaire (engagement de longue date, comité de pilotage du roman graphique) et par l'appareil institutionnel (plus haute fonction élue de la MRC), en fait le candidat naturel pour présider ou coprésider la future **table de coordination régionale de la transition socioclimatique**, une action déjà identifiée à haute priorité (impact 5, faisabilité 5) dans le plan d'action consolidé lui-même.

Structure proposée :

Présidence ou coprésidence : le préfet de la MRC, en lien avec la direction de la CDCÉ

Secrétariat opérationnel : la CDCÉ, qui continue le rôle de coordination qu'elle assume déjà depuis le début du projet

Membres siégeants : la MRC et le MELCCFP (institutions de référence), le TNCDC (réseau provincial), les acteurs de la démarche de transition (Santé Québec MCQ U, GROBEC, UPA, etc), et une représentation formelle et renforcée des acteurs communautaires (condition directe pour corriger le déséquilibre engagement/influence identifié dans le FCS6)

Mandat initial : attribuer les rôles et responsabilités pour le déploiement des 41 actions du plan consolidé, en commençant par les actions "Très prioritaire et immédiat"

Cette piste n'est pas une structure à imaginer de toutes pièces : le préfet est déjà en poste, la CDCÉ opère déjà comme coordinatrice de facto depuis 18 mois, et l'action elle-même est déjà scorée comme la plus faisable et la plus impactante de toute la catégorie Gouvernance.

Cette position confère aussi à la CDCÉ une légitimité intersectorielle rare pour assumer ce rôle de coordination. Contrairement à un acteur sectoriel unique, la CDCÉ collabore déjà, par nature, avec l'ensemble des types de parties prenantes du territoire sur des enjeux variés, parce que ses organismes membres offrent directement des services de soutien aux personnes vulnérables face aux risques climatiques (financiers, psychologiques, environnementaux, et sous toutes leurs autres formes). Cette proximité structurelle avec les populations les plus exposées, plutôt qu'un simple rôle administratif, est un atout direct pour assumer le secrétariat de la table de coordination régionale, pas seulement parce que la CDCÉ coordonne déjà depuis 18 mois, mais parce qu'elle est structurellement mieux positionnée que tout autre acteur du territoire pour entendre et représenter les réalités vécues sur le terrain.

Action 0 : budgétiser la mise en place de la gouvernance elle-même

Mettre en place cette table de coordination et attribuer les rôles pour 41 actions n'est pas un exercice gratuit : cela nécessite une mobilisation importante, soit le recrutement de ressources humaines, les entretiens, la mobilisation collective, la formation de nouvelles collaborations et de consortiums intersectoriels. Ce travail est ici traité comme une **Action 0, distincte et budgétée séparément**, qui précède et débloque l'ensemble des 41 actions du plan consolidé :

Poste	Estimation
Coordination de projet (coordonnateur, ressource dédiée)	100 000 $
Chargé de projet en mobilisation (sous le coordonnateur)	70 000 $
Soutien administratif et logistique	20 000 $
Entretiens individuels avec les parties prenantes	25 000 $
Ateliers et rencontres de mobilisation collective	25 000 $
Expertise en gouvernance et cadre juridique	20 000 $
Facilitation intersectorielle et formation de consortiums	20 000 $
Déplacements sur le territoire	15 000 $
Communication et promotion de la démarche	5 000 $
Matériel et logistique (salles, équipement)	5 500 $
Frais de contingence	4 500 $
Total Action 0 (sur 12 mois)	310 000 $

Avec cette Action 0, les deux verrous du Critical Path (FCS4) sont désormais chiffrés, pas seulement nommés : **Gouvernance** : 310 000 $ (Action 0) ; **Financement des 41 actions** : ≈ 3 980 000 $

Besoin total de financement du plan d'action climatique du territoire : ≈ 4 290 000 $.

Cette structure en deux paliers offre aussi un avantage stratégique pour la recherche de financement : l'Action 0 constitue un point d'entrée nettement plus accessible pour un premier bailleur, un montant permettant d'amorcer la gouvernance, avant la demande plus substantielle nécessaire au déploiement complet du plan.





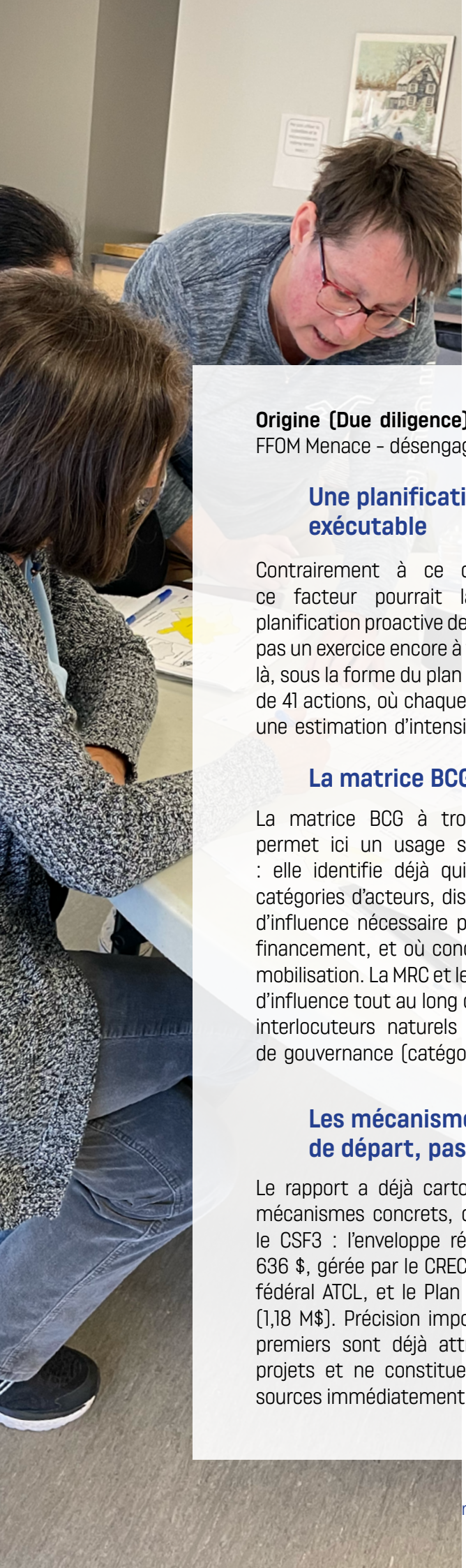

G. FCS5 : Planifier de manière proactive les ressources et les compétences nécessaires

Origine (Due diligence) : PEST Économique – difficultés d'accès aux financements ; FFOM Menace – désengagement si absence de résultats visibles.

Une planification déjà largement entamée, mais pas encore exécutable

Contrairement à ce que le nom de ce facteur pourrait laisser croire, la planification proactive des ressources n'est pas un exercice encore à faire : elle est déjà là, sous la forme du plan d'action consolidé de 41 actions, où chaque action porte déjà une estimation d'intensité de ressources, un échéancier indicatif (court/moyen/long terme) et des collaborateurs potentiels identifiés. Ce qui manque, ce n'est pas la planification : c'est sa capacité d'exécution, bloquée par les deux verrous déjà nommés dans le Critical Path (CSF4).

La matrice BCG comme outil de ciblage des ressources

La matrice BCG à trois temps (CSF4) permet ici un usage stratégique précis : elle identifie déjà qui, parmi les sept catégories d'acteurs, dispose du potentiel d'influence nécessaire pour débloquer du financement, et où concentrer l'effort de mobilisation. La MRC et le MELCCFP, en tête d'influence tout au long du projet, sont les interlocuteurs naturels pour les actions de gouvernance (catégorie G) ; le TNCDC, dont l'influence croît via son effet de levier sur 72 CDC, est le partenaire naturel pour un financement à portée provinciale ; les acteurs de la démarche de transition (Santé Québec MCQ U, GROBEC, UPA, etc), en progression constante, sont les relais sectoriels les mieux positionnés pour les actions Environnement/Eau et Économie/Agriculture.

Les mécanismes de financement déjà cartographiés : un point de départ, pas une source disponible

Le rapport a déjà cartographié plusieurs mécanismes concrets, documentés dans le CSF3 : l'enveloppe régionale ESD (459 636 $, gérée par le CRECQ), le programme fédéral ATCL, et le Plan Climat de la MRC (1,18 M$). Précision importante : les deux premiers sont déjà attribués à d'autres projets et ne constituent donc pas des sources immédiatement mobilisables pour ce plan d'action. Ce que révèle plutôt cette cartographie, c'est la connaissance déjà fine du paysage de financement régional, un atout pour identifier rapidement de nouvelles pistes (cycles futurs de ces mêmes programmes, autres bailleurs provinciaux ou fédéraux) plutôt que de partir d'une exploration à zéro.

Le Fonds municipal vert (FMV), administré par la Fédération canadienne des municipalités, complète cette cartographie comme piste additionnelle : plusieurs de ses volets, notamment les études de faisabilité et les projets de mise en œuvre, sont directement pertinents pour ce plan d'action, sous réserve d'un dépôt porté par la MRC de L'Érable ou une municipalité membre, la CDCÉ agissant alors comme partenaire.

Une cartographie financière élargie : 115 programmes analysés

Au-delà de ces mécanismes régionaux déjà identifiés, le cabinet a mené une cartographie financière approfondie portant sur 115 programmes de financement fédéraux, provinciaux, municipaux et philanthropiques, pour vérifier systématiquement l'admissibilité réelle de la CDCÉ plutôt que de s'en tenir aux guichets déjà connus. Cette cartographie distingue deux catégories : dix programmes où la CDCÉ est admissible et qualifiée pour déposer directement une demande, sans dépendre d'un tiers, et dix programmes où l'admissibilité est indirecte, c'est-à-dire conditionnelle à un partenariat avec une autre organisation du territoire.

Cette cartographie, prise dans son ensemble, dresse un portrait réaliste plutôt qu'optimiste du paysage de financement : sur les 115 programmes analysés, 40 % (46 programmes) offrent une admissibilité directe à la CDCÉ, 23 % (27 programmes) une admissibilité indirecte conditionnelle à un partenariat, 19 % (22 programmes) se sont révélés non admissibles après vérification, et 17 % (20 programmes) nécessitent une vérification additionnelle avant de conclure. Sur le plan de la disponibilité actuelle, 53 % (61 programmes) sont ouverts ou en dépôt continu, 24 % (27 programmes) sont fermés ou expirés à la date de rédaction, et 24 % (27 programmes) ont un statut à confirmer. Au net, 49 % des 115 programmes (56 au total) combinent admissibilité réelle et disponibilité actuelle, ce qui confirme que la stratégie de financement ne repose pas sur un petit nombre d'options fragiles, mais sur un portefeuille suffisamment large pour absorber les fermetures et les refus inévitables. Le détail intégral de cette classification, incluant la méthodologie et chaque programme nominativement, est disponible en annexe..

Le classement « programme fort » ne repose pas sur le seul montant en jeu, ce qui expliquerait mal pourquoi une bourse de quelques milliers de dollars y figure aux côtés d'une enveloppe nationale de 119 M$. Il repose sur un score composite à quatre critères : l'ampleur de l'enveloppe, l'alignement stratégique avec les 41 actions du plan consolidé, la facilité d'accès (absence de verrou d'admissibilité) et le caractère récurrent ou structurant du financement. Un programme à la mission, modeste en montant mais stable et renouvelable, pèse ainsi autant dans la stratégie de mobilisation qu'une enveloppe ponctuelle de grande ampleur, car les deux répondent à des besoins différents et complémentaires du plan d'action.

Le tableau suivant en présente la synthèse : les quatre programmes au potentiel le plus élevé selon ce score composite, puis cinq programmes supplémentaires à admissibilité directe et cinq à admissibilité indirecte, chacun avec le partenaire requis et son statut au moment de la rédaction. Le détail complet des 115 programmes est reproduit en annexe. Cette cartographie a été établie le 3 octobre 2026 ; les échéanciers de dépôt, en particulier pour les programmes à cycles récurrents, doivent être revérifiés auprès du bailleur avant tout dépôt, une tâche intégrée au protocole de suivi trimestriel proposé plus loin dans cette section.

Catégorie	Programme	Bailleur	Montant / Taux	Partenaire requis	Statut (au 3 oct. 2026)
Programme fort	Fonds pour bâtir des collectivités fortes	Développement économique Canada	119 M$/4 ans (Québec)	—	Manifestations d'intérêt acceptées en continu
Programme fort	PACTE — Volet 1 (mission globale)	Ministère de l'Éducation (MEQ)	Jusqu'à 481 000 $	—	Cycles au 1er mai et au 1er octobre ; prochain dépôt le 1er mai 2027
Programme fort	Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)	MSSS / Santé Québec MCQ U Mauricie-et-Centre-du-Québec	Financement à la mission	—	Reconnaissance en continu
Programme fort	PartÉS	Fonds RISQ	2 000 $ à 15 000 $	—	Dépôt en continu jusqu'au 31 décembre 2027
Admissibilité directe	Fonds régions et ruralité (FRR) — Volet 2	MAMH	~533 520 $	—	Prochain appel attendu à l'automne 2026, à confirmer auprès de la MRC
Admissibilité directe	PACTE — Volet 2 (projets spécifiques)	Ministère de l'Éducation (MEQ)	Max 120 000 $	—	Appel annuel, prochaine date à confirmer
Admissibilité directe	Programme d'intendance de l'habitat (PIH)	ECCC / Pêches et Océans Canada	Min. 25 000 $	—	Cycle 2026-2027 en cours de publication
Admissibilité directe	Emplois d'été Canada	Emploi et Développement social Canada	Jusqu'à 100 % du salaire minimum	—	Prochain appel : novembre-décembre 2026
Admissibilité directe	Catherine Donnelly Foundation	Catherine Donnelly Foundation	10 000 $ à 50 000 $/an	—	Lettres d'intention : février et juin, avec une prochaine fenêtre en février 2027
Admissibilité indirecte	Fonds municipal vert (FMV)	FCM / gouvernement du Canada	70 000 $ à 1 000 000 $	MRC de L'Érable ou municipalité membre	Dépôt en continu, selon le volet
Admissibilité indirecte	Entente sectorielle de développement (ESD)	CRECQ	1 374 637 $ (enveloppe)	CRECQ	Non disponible, car l'enveloppe est déjà attribuée à un autre projet

Admissibilité indirecte	Accélérer la transition climatique locale (ATCL)	MELCCFP / MAMH	Enveloppe 500 M$	MRC de L'Érable	Non disponible, car l'enveloppe est déjà attribuée à un autre projet
Admissibilité indirecte	Prime-Vert	MAPAQ	50-90 % des coûts	Producteurs agricoles / UPA	Cycle annuel, à confirmer avec l'UPA Centre-du-Québec
Admissibilité indirecte	Bourse de création (CALQ) / Explorer et créer (CAC)	CALQ / Conseil des arts du Canada	Non précisé	Autrice ou illustrateur-trice du roman graphique	Concours réguliers, avec des dates variables selon l'organisme

Le besoin total de financement et le taux de couverture déjà démontré

Cette cartographie ne prend tout son sens que rapportée au besoin réel. Le plan d'action consolidé à 41 actions requiert environ 3 980 000 $, auxquels s'ajoutent 310 000 $ pour l'Action 0 de mise en place de la gouvernance (CSF4), soit un besoin total de financement d'environ 4 290 000 $ pour déverrouiller l'ensemble de la démarche. Calculé prudemment à partir des seuls neuf programmes chiffrables de la cartographie prioritaire assortis d'un plafond ferme, en excluant les enveloppes provinciales et fédérales globales (119 M$, 500 M$), qui ne représentent pas un montant accessible par la CDCÉ seule, ainsi que les programmes à taux variable (Prime-Vert, Emplois d'été Canada), dont le montant dépend du coût final du projet, le potentiel plafond immédiatement mobilisable s'élève à environ 2 200 000 $, soit environ 51 % du besoin total. Ce taux de couverture, établi à partir de seulement 9 des 115 programmes analysés, démontre que le travail de cartographie restant constitue une marge de manœuvre réelle plutôt qu'une incertitude : les 106 programmes additionnels, incluant plusieurs enveloppes provinciales et fédérales à fort potentiel non comptabilisées ici par prudence méthodologique, représentent un gisement de financement encore largement inexploité.

Une concentration à gérer, pas à ignorer

La grille de partenaires de l'Annexe cartographie financière révèle une concentration structurelle : la majorité des programmes à admissibilité indirecte retenus transitent par un seul partenaire institutionnel, la MRC de L'Érable, qui agit comme demandeur officiel ou copartenaire requis pour neuf des programmes cartographiés. Ce constat appelle une vigilance plutôt qu'une inquiétude : la relation avec la MRC n'est pas hypothétique, elle est déjà institutionnalisée par l'intégration du rapport complet au Plan climat de la MRC elle-même (CSF6) et par la nomination de six actions officielles à la CDCÉ dans le plan d'adaptation adopté. Le risque résiduel n'est donc pas l'absence de relation, mais sa dépendance à la capacité de traitement administratif de la MRC, qui doit prioriser ses propres dépôts parmi ceux de l'ensemble de ses partenaires. La diversification vers les partenaires secondaires déjà identifiés (CRECQ, GROBEC, UPA Centre-du-Québec, Caisse Desjardins de L'Érable) constitue à cet égard un levier d'atténuation déjà cartographié plutôt qu'à construire.

Une capacité d'exécution à consolider

Ce facteur porte, dans son intitulé même, autant sur les compétences que sur les ressources financières. Disposer d'une cartographie de 115 programmes ne garantit pas leur conversion en demandes déposées: chaque dépôt exige un montage technique (lecture fine des critères, rédaction, preuves d'impact, suivi administratif) qui mobilise un temps spécialisé distinct de la coordination de projet déjà prévue à l'Action 0. Le renforcement de cette compétence de montage de dossiers est déjà amorcé au CSF2; le présent facteur recommande d'y rattacher explicitement une fonction dédiée, que ce soit à l'interne par la formation d'une ressource existante, ou par un partenariat mutualisé avec le CRECQ ou le TNCDC, qui accompagnent déjà d'autres CDC dans des démarches comparables, afin que la cartographie financière se traduise en calendrier de dépôts réel plutôt qu'en inventaire documentaire.

Indicateurs de performance pour le pilotage de la mobilisation financière

Le pilotage de cette fonction doit lui-même être mesuré, au même titre que les autres facteurs critiques de succès de la démarche :



La combinaison de ces cinq éléments, soit un plan d'action détaillé et priorisé, un ciblage précis des interlocuteurs par la matrice BCG, une cartographie de 115 programmes de financement déjà analysés, un réseau de partenaires déjà identifiés pour chacun d'eux, et un taux de couverture déjà démontré à hauteur de 51 % du besoin total, signifie qu'un financement accordé aujourd'hui ne financerait pas une intention, mais débloquerait immédiatement l'exécution d'un plan déjà prêt, avec une feuille de route de financement déjà balisée plutôt qu'à découvrir. C'est une distinction stratégique importante : le risque d'investissement est réduit, puisque le travail de planification, de ciblage, de partenariat et de couverture financière est déjà largement accompli, et les écarts résiduels (dépendance à un partenaire principal, capacité de montage à consolider) sont documentés et accompagnés d'un plan d'atténuation plutôt que passés sous silence.

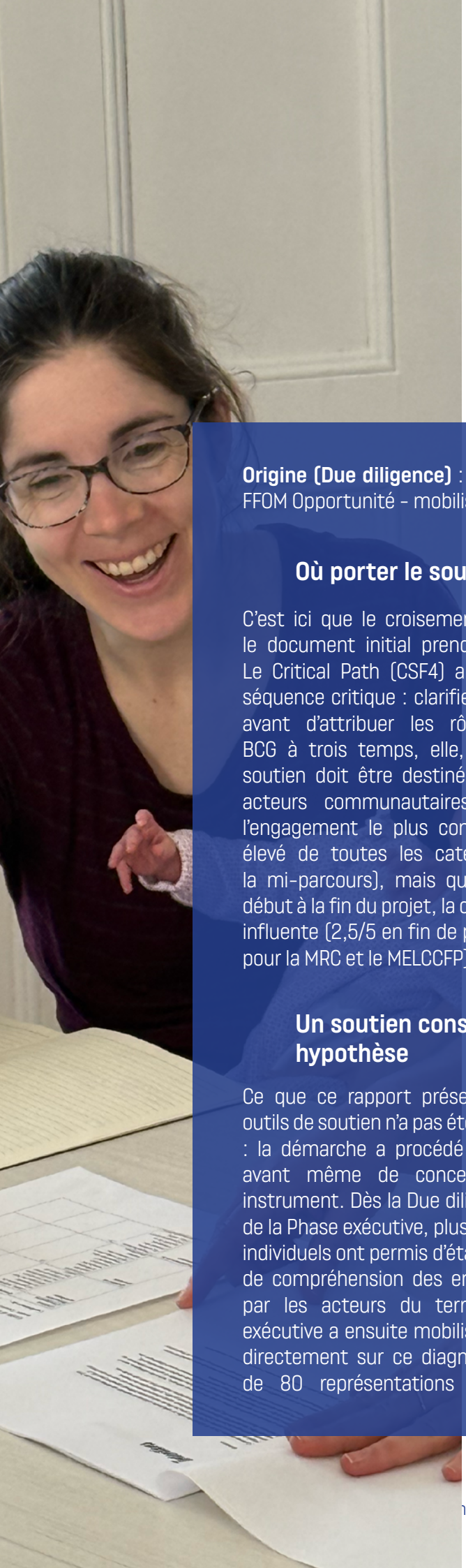

H. FCS6 : Soutenir les personnes et les organisations impliquées dans les changements nécessaires pour progresser

Origine (Due diligence) : PEST Social – résistance au changement, risque de surcharge FFOM Opportunité – mobilisation des jeunes, fort capital social.

Où porter le soutien en priorité : le croisement Critical Path × BCG

C'est ici que le croisement annoncé dans le document initial prend tout son sens. Le Critical Path (CSF4) a déjà identifié la séquence critique : clarifier la gouvernance avant d'attribuer les rôles. La matrice BCG à trois temps, elle, révèle à qui ce soutien doit être destiné en priorité : les acteurs communautaires, qui affichent l'engagement le plus constant et le plus élevé de toutes les catégories (5/5 dès la mi-parcours), mais qui demeurent, du début à la fin du projet, la catégorie la moins influente (2,5/5 en fin de projet, contre 5/5 pour la MRC et le MELCCFP).

Ce croisement révèle un enseignement stratégique clair : le soutien le plus urgent n'est pas celui qui maintient l'engagement déjà là et se maintenant de lui-même, c'est celui qui convertit cet engagement en influence réelle. Sans ce soutien ciblé, le risque est de continuer à mobiliser des acteurs qui s'investissent pleinement sans jamais gagner le pouvoir d'agir proportionné à leur engagement, soit l'épuisement communautaire classique des démarches participatives qui ne débouchent pas sur du pouvoir réel.

Un soutien construit sur un diagnostic de capacité, pas sur une hypothèse

Ce que ce rapport présente comme des outils de soutien n'a pas été choisi au hasard : la démarche a procédé en deux temps, avant même de concevoir le moindre instrument. Dès la Due diligence, en amont de la Phase exécutive, plus de 20 entretiens individuels ont permis d'établir le niveau réel de compréhension des enjeux climatiques par les acteurs du territoire. La Phase exécutive a ensuite mobilisé, en s'appuyant directement sur ce diagnostic initial, plus de 80 représentations institutionnelles, communautaires, agricoles et citoyennes. Le principe retenu : partir de ce que les acteurs savent déjà, puis intégrer progressivement les notions nouvelles, plutôt que d'imposer d'emblée un cadre technique uniforme. C'est ce diagnostic en deux temps, documenté dès l'amont de la concertation, qui a directement structuré la conception du présent CSF6, ainsi que celle des CSF1 et CSF2.

Ce choix méthodologique répond à un enjeu territorial mesurable et sourcé, documenté par la Fondation pour l'alphabétisation (étude provinciale sur l'indice de littératie par MRC, janvier 2023, données 2021) : 56,9 % de la population du Centre-du-Québec n'atteignait pas le niveau 3 de littératie cette année-là, contre une moyenne québécoise de 51,6 %, un écart de 5,3 points qui place la région parmi celles qui s'éloignent le plus de la moyenne provinciale. Cette donnée n'a pas motivé le choix de doubler ÉRABLE GES d'un vecteur narratif accessible : le roman graphique figurait déjà parmi les objectifs de départ du projet, identifié dès la Due diligence comme une réponse au déficit de récits positifs sur la transition. Elle est toutefois venue confirmer la pertinence de ce choix initial, en objectivant pourquoi la diversité réelle des publics du territoire, et non son seul segment le plus à l'aise avec les données, devait être rejointe par deux registres distincts plutôt qu'un seul.

Les outils de soutien déjà déployés : pas à inventer, à consolider

Deux de ces outils, développés dans le cadre du CSF2, répondent directement au diagnostic qui précède et méritent, à ce stade de la démarche, d'être présentés dans toute leur maturité : l'outil numérique ÉRABLE GES et le roman graphique. Les mini-formations progressives et l'atelier d'éducation populaire autonome (ÉPA), déjà documentés, demeurent le socle de ce chantier. Un partenariat envisagé avec le Réseau femmes environnement pour une formation grand public n'a quant à lui pas pu être réalisé, faute de disponibilité de la formatrice pour une présence physique.

ÉRABLE GES, l'outil territorial de mesure des émissions de GES, est aujourd'hui finalisé : son protocole méthodologique a traversé, en septembre 2026, un audit scientifique indépendant qui lui attribuait un score initial de 28 sur 100, jugé « non défendable pour un usage professionnel ou comparatif en l'état », avant d'être intégralement reconstruit en un protocole version 2.0 aligné sur le GHG Protocol, les normes ISO 14064/14040/14044/14067/14083 et les lignes directrices du GIEC. Le moteur de calcul qui en traduit l'architecture (plus de 10 500 formules) a lui aussi été soumis à une revue technique indépendante, qui a identifié un défaut d'agrégation critique corrigé et revérifié de façon indépendante. Cette discipline de validation à chaque étape, documentée sans concession dans la démarche de création de l'outil, est précisément ce qui permet aujourd'hui d'affirmer qu'ÉRABLE GES repose sur des fondations vérifiées plutôt que déclarées. L'outil sera présenté au grand public lors d'une journée de lancement prévue en novembre 2026. Le document complet retraçant l'ensemble de cette démarche de construction méthodologique est disponible en annexe.

Le roman graphique **Habiter ce qui vient**, co-construit en cinq piliers (gouvernance, économie, environnement, culture, social) et livré le 19 avril 2026 dans les délais annoncés un an plus tôt, a franchi à son tour une étape de validation déterminante : son dispositif complet a été mis à l'épreuve du terrain le 30 septembre 2026, lors d'un déjeuner communautaire. Les réactions ont été, dans l'ensemble, très positives ; le test a également permis de relever des éléments précis à ajuster, notamment certaines questions de contraste et de lisibilité des textes à quelques endroits. Conformément à la discipline de transparence qui traverse l'ensemble de ce rapport, cet ajustement mineur est documenté ici plutôt que dissimulé : il n'affecte en rien l'accueil globalement favorable de l'œuvre, et sera intégré avant sa diffusion élargie. Le roman graphique sera dévoilé au grand public en novembre 2026, aux côtés d'ÉRABLE GES, lors de la même journée de lancement, soit une mise en marché conjointe des deux outils plutôt que deux initiatives parallèles. Le document complet retraçant l'ensemble de cette démarche de co-construction est également disponible en annexe.

Un potentiel de portée territoriale

ÉRABLE GES et le roman graphique ne sont pas des concepts à développer : ce sont des actifs territoriaux déjà construits et déjà mis à l'épreuve du terrain. Leur complémentarité dépasse la simple addition de deux outils : ÉRABLE GES intègre directement la méthodologie de la boussole climatique et une dimension narrative tirée du roman graphique, de sorte que l'outil ne se contente pas de mesurer une empreinte, il porte aussi le récit de la transition du territoire. Cette double fonction, mesure et récit, est ce qui permet d'envisager, au bénéfice de l'ensemble du mandat du CSF6, une portée qui dépasse le seul périmètre des organisations déjà engagées dans la démarche.

L'avantage principal d'une telle portée élargie est la réduction du risque d'exécution pour toute organisation ou institution qui voudrait s'en saisir : il ne s'agirait pas de tester un prototype, mais de mettre à l'échelle des outils déjà validés, déjà accueillis favorablement par leur public cible, et déjà capables de soutenir une appropriation autonome par les acteurs et les citoyens, bien au-delà de la durée du mandat qui les a rendus possibles. Cette capacité d'appropriation autonome est elle-même une forme de soutien au changement qui se prolonge dans le temps sans dépendre indéfiniment de l'accompagnement initial, l'objectif même que vise ce CSF6.

Cet alignement n'est pas générique : les deux outils sont en arrimage direct avec les planifications stratégiques déjà adoptées par le territoire. Le Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) 2023-2033 de la MRC de L'Érable identifie déjà la CDCÉ comme partenaire potentiel pour la sensibilisation communautaire et l'amélioration des pratiques en matière de justice environnementale (orientations 7 et 8). Le plan d'action du comité stratégique en développement social (CSDS) 2025-2029 les rejoint à son tour par trois de ses chantiers prioritaires : « Éducation et culture sociale », par le déploiement du roman graphique et la relance des ateliers d'éducation populaire autonome ; « Arrimage et engagements des partenaires », par un modèle porté par et pour les membres du réseau communautaire, élargi aux acteurs non communautaires du territoire ; et « Innovation sociale et développement local », par l'intégration, au sein d'une même démarche, d'un outil de mesure environnementale, d'une méthodologie diagnostique et d'un vecteur narratif citoyen. Cette double reconnaissance institutionnelle, climatique et sociale, confirme que le potentiel de portée territoriale de ces outils ne relève pas d'une intention isolée, mais d'un ancrage déjà formalisé dans les deux planifications stratégiques du territoire.

Cette portée élargie sert la double mission de ce CSF6 : l'éducation communautaire et la justice environnementale. Les deux outils y agissent en complémentarité plutôt qu'en redondance : ÉRABLE GES met en valeur, de façon accessible, l'ensemble de l'information issue de la démarche de transition et sert de support de sensibilisation pour les organisations comme pour leurs clientèles, tandis que le roman graphique nourrit le dialogue et la discussion, brise le sentiment d'impuissance souvent associé aux enjeux climatiques, et renforce la capacité d'action de celles et ceux qui s'en emparent. Du côté de la justice environnementale, l'effet recherché n'est pas présenté comme une finalité déclarée, mais comme une conséquence directe des moyens déployés : en documentant, de façon dynamique et factuelle, les vulnérabilités réelles vécues par les communautés, une diffusion plus large de ces outils permettrait aux instances décisionnelles de fonder leurs actions d'adaptation sur une connaissance plus fine et plus actualisée du territoire, donc de prendre des décisions mieux informées et plus inclusives. L'examen des modalités de financement et de déploiement d'une telle portée élargie fait l'objet d'une démarche distincte, instruite séparément dans un autre programme dédié ; le présent rapport se limite à en établir le bien-fondé stratégique pour le mandat du CSF6.

Cette portée élargie porterait également, de façon concrète plutôt que déclarative, le chantier « Innovation sociale et développement local » déjà cité : le roman graphique, d'abord, parce que raconter la transition réussie d'un territoire sous forme de bande dessinée destinée à inspirer toutes les générations demeure une approche pédagogique peu répandue dans le champ de l'adaptation climatique ; ÉRABLE GES, ensuite, parce qu'un outil de mesure environnementale pensé pour être accessible au grand public, plutôt que réservé aux spécialistes, constitue en soi une innovation ; et l'intégration de la méthodologie de la boussole climatique directement dans l'outil de mesure, enfin, qui crée un pont méthodologique inédit entre diagnostic social et diagnostic technique.

Une reconnaissance qui dépasse le territoire

Le soutien documenté dans ce CSF6 ne se mesure pas seulement à l'intérieur du territoire de L'Érable : il commence à être reconnu à l'extérieur. La démarche a intégré 55 parties prenantes, structurées en dix catégories (gouvernance territoriale et fédérale, réseaux communautaires, environnement, agriculture, santé, éducation et recherche, organismes communautaires et sociaux, élus locaux, firmes et consultants, partenaires financiers et programmes), ce qui constitue une base de légitimité institutionnelle qui a déjà porté fruit : la MRC de L'Érable a confirmé que le rapport final de la CDCÉ sera intégré à son propre Plan climat, une reconnaissance formelle que le travail de concertation mené ici ne reste pas parallèle à la planification officielle du territoire, mais vient directement l'alimenter.

Cette reconnaissance s'accompagne d'une séquence de diffusion qui élargit, mois après mois, la portée de l'information sur ces outils : une chronique du Mag 2000 du 13 octobre 2026 annonce déjà, sans en dévoiler le contenu, le double lancement de novembre; une capsule balado enregistrée le 29 septembre 2026 avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS, Centre Urbanisation Culture et Société) sera diffusée le 21 octobre 2026; le numéro du Mag 2000 du 24 novembre 2026 en assurera à son tour la diffusion élargie, au moment même de la journée de lancement public des deux outils.

Le balado de l'INRS mérite une lecture particulière au regard du mandat de ce CSF6. Invitée à y partager l'expérience du territoire, la direction de la CDCÉ n'y présente pas un simple bilan de projet : elle y transmet, à d'autres territoires engagés dans des démarches comparables, ce qui a été appris ici sur la façon de structurer un soutien au changement qui parte d'un diagnostic de capacité réel. C'est un acte de partage d'expérience au service des personnes et des organisations impliquées dans le changement, ce qui correspond exactement à l'intitulé de ce facteur critique, et qui dépasse, par nature, les seules frontières du territoire de L'Érable. Soutenir le changement, dans cette perspective, ne consiste plus seulement à recevoir de l'accompagnement, mais aussi à en devenir une source pour d'autres.

Ce que révèle le plan d'action consolidé

La catégorie "Humain, Santé et Milieu bâti" du plan d'action consolidé est la plus étoffée des quatre (14 actions sur 41), un signal fort que le soutien aux personnes n'est pas un angle mort du plan, mais sa composante la plus développée. Plusieurs de ces actions visent directement le soutien organisationnel et individuel : intégration du soutien psychosocial climatique dans les services de santé mentale, programmes de prévention adaptés, refuges climatiques communautaires. Comme pour l'ensemble du plan, aucune de ces actions n'est encore financée : le soutien est déjà conçu, il attend d'être rendu possible.

Ce que ça démontre pour un bailleur

Pris ensemble, ces éléments établissent que le soutien aux personnes et aux organisations n'est, dans cette démarche, ni un vœu ni un chantier à concevoir : c'est une pratique déjà fondée sur un diagnostic de capacité documenté, déjà incarnée dans deux outils validés et sur le point d'être lancés publiquement, déjà reconnue formellement par la MRC, et déjà en voie de rayonner au-delà du territoire par un partage d'expérience à portée nationale. La catégorie « Humain, Santé et Milieu bâti » du plan d'action consolidé, la plus étoffée des quatre, n'attend donc pas d'être conçue : comme le reste du plan, elle attend d'être rendue possible par le financement.

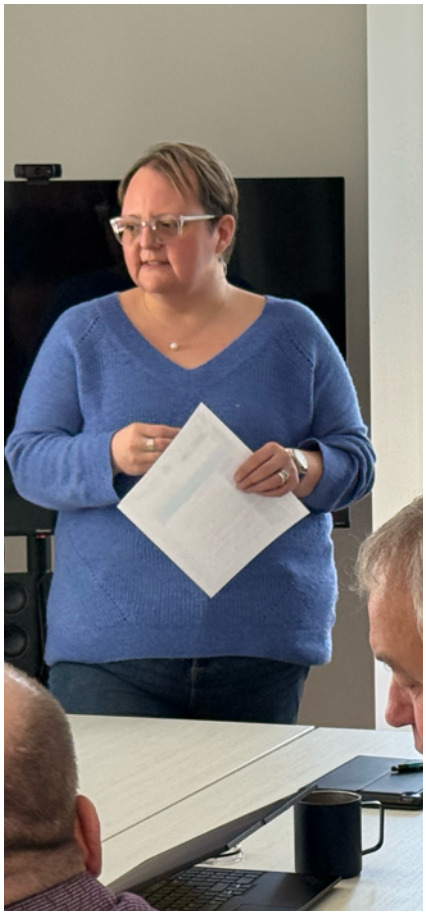



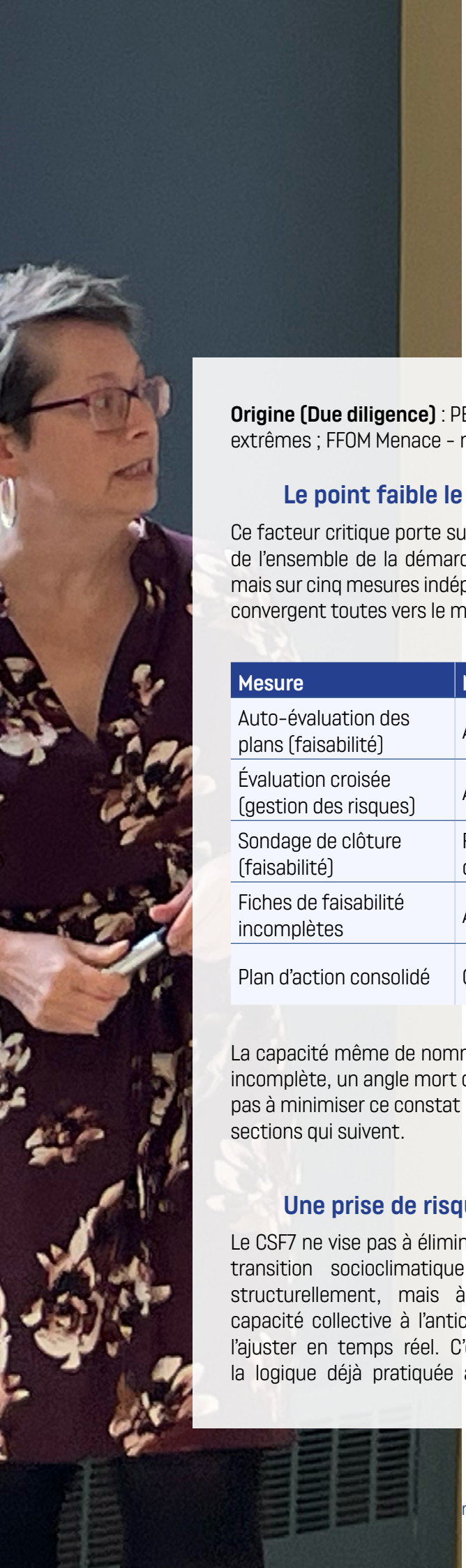

I. FCS7 : Développer des approches qui soutiennent une prise de risque bien gérée

Origine (Due diligence) : PEST Technologique - intensification des événements climatiques extrêmes ; FFOM Menace - méfiance envers les institutions.

Le point faible le plus constant de tout le rapport

Ce facteur critique porte sur ce qui est, statistiquement, le point faible le plus documenté de l'ensemble de la démarche, et ce constat ne repose pas sur une seule mesure isolée mais sur cinq mesures indépendantes, prises à des moments différents de la démarche, qui convergent toutes vers le même résultat :

Mesure	Moment	Résultat
Auto-évaluation des plans (faisabilité)	Atelier 2	3,38/5 — le plus bas des 6 critères
Évaluation croisée (gestion des risques)	Atelier 3	2,78/5 — le plus bas des 8 critères
Sondage de clôture (faisabilité)	Fin de démarche	73,3 % — le plus bas des critères binaires
Fiches de faisabilité incomplètes	Atelier 3	2 groupes sur 3 sans tableau de risques complété
Plan d'action consolidé	Continu	Écarts impact/faisabilité marqués sur plusieurs actions à fort impact

La capacité même de nommer et structurer les risques était donc, à ce stade, elle-même incomplète, un angle mort dans la façon de traiter les angles morts. Ce rapport ne cherche pas à minimiser ce constat : il le retourne en stratégie, selon la logique développée dans les sections qui suivent.

Une prise de risque assumée, pas évitée

Le CSF7 ne vise pas à éliminer le risque, une transition socioclimatique en comporte structurellement, mais à développer la capacité collective à l'anticiper, l'évaluer et l'ajuster en temps réel. C'est exactement la logique déjà pratiquée ailleurs dans ce rapport avec la décision « plans à améliorer » plutôt que « plans achevés » (CSF1, Atelier 3) : la rigueur ne consiste pas à prétendre l'absence de risque, mais à le nommer clairement.

Le titre même de ce facteur engage une dimension que la seule mesure du risque ne couvre pas : soutenir une prise de risque bien gérée suppose aussi que la gouvernance autorise explicitement l'expérimentation encadrée, plutôt que de se limiter à une posture défensive. Concrètement, cela signifie qu'une part du plan d'action consolidé devrait être désignée comme projets pilotes à suivi rapproché, avec un droit à l'ajustement en cours de route reconnu dès le départ, et non comme un aveu d'échec si une approche doit être révisée. C'est cette autorisation explicite, documentée dans le mandat de la future table de coordination régionale, qui transforme la gestion du risque d'une fonction de contrôle en un levier d'innovation territoriale.

Ce que le SWOT/PEST révèle déjà

Le tableau d'évolution PEST/FFOM du CSF4 identifie la méfiance envers les institutions comme une menace encore partiellement présente, documentée honnêtement par le refus (anonymisé) d'un acteur économique du territoire à participer à la concertation. Cette menace n'est pas résolue, mais elle est nommée, mesurée et contextualisée plutôt que dissimulée, la première étape d'une gestion de risque bien menée.

Les risques déjà identifiés dans le plan d'action consolidé

Plusieurs actions du plan consolidé s'attaquent directement à des risques climatiques concrets et déjà scorés à haute priorité : l'élaboration d'un plan de gestion des risques climatiques extrêmes et d'un protocole de communication d'urgence en est l'exemple le plus abouti, une action prête à être déployée dès la levée du verrou de gouvernance. Les événements météorologiques extrêmes, la dégradation des milieux naturels et les crises financières liées aux dommages climatiques figurent parmi les enjeux les plus constants de l'inventaire de l'Atelier 4, confirmant que le territoire a déjà cartographié où se situent ses vulnérabilités principales.

Une matrice de risques déjà adoptée, pas à inventer

La réponse méthodologique à ce point faible n'est pas à construire de toutes pièces : elle existe déjà, officiellement adoptée par la MRC de L'Érable elle-même. Le Plan d'adaptation aux changements climatiques de la MRC documente une matrice de risques formelle, fondée sur une méthodologie probabilité × gravité largement reconnue dans le domaine de la gestion des risques, appliquée à 89 impacts climatiques du territoire et classée selon quatre niveaux de vulnérabilité (V3 à V5), avec des seuils d'acceptabilité explicites (faible, modéré, élevé, extrême). Plutôt que de développer un outil parallèle, le CSF7 recommande d'ancrer explicitement la gestion des risques de la démarche sur cette matrice déjà validée institutionnellement : cela referme directement la boucle laissée ouverte à l'Atelier 3, puisque les tableaux de risques que deux groupes sur trois n'avaient pas complétés peuvent désormais l'être rétroactivement en appliquant la même grille probabilité × gravité que celle du plan d'adaptation adopté, plutôt qu'en recommençant l'exercice à partir de zéro. Cette même matrice devrait être appliquée systématiquement aux actions prioritaires du plan d'action consolidé à mesure qu'elles sont déployées, ce qui transforme un angle mort documenté en un chantier de rattrapage précis, balisé et déjà outillé.

Au-delà de la matrice : modéliser les interdépendances entre risques

La matrice probabilité × gravité de la MRC évalue chaque risque individuellement ; elle gagne à être complétée par une lecture des interdépendances entre risques, à laquelle l'apport de TOGETHER SENSE (CSF3) offre une avenue concrète. Plutôt que de traiter chaque risque isolément, une cartographie des interdépendances entre les risques climatiques, sociaux et économiques déjà identifiés permettrait d'anticiper les effets en cascade. Un exemple déjà documenté dans ce rapport illustre la démarche : une sécheresse (risque environnemental, déjà scoré à haute priorité dans l'inventaire de l'Atelier 4) alimente une crise financière agricole (risque économique, également documentée), qui elle-même aggrave la détresse psychologique des producteurs déjà mesurée ailleurs dans ce rapport (risque social). Documenter formellement cette chaîne, plutôt que de traiter les trois risques comme des dossiers distincts, permettrait d'identifier un point d'intervention unique, par exemple un mécanisme de soutien financier d'urgence aux producteurs, qui désamorcerait simultanément les trois maillons de la cascade.

Indicateurs de performance pour le pilotage de la gestion des risques

Au même titre que les autres facteurs critiques de succès, la progression de ce chantier doit être mesurée explicitement plutôt que supposée :



Ce que ça démontre pour un bailleur

Documenter honnêtement son point faible le plus bas à l'aide de cinq mesures indépendantes convergentes, plutôt que de le dissimuler ou de l'affirmer sur une seule donnée, est déjà un signal de maturité rare. Ce signal devient un argument d'investissement concret lorsqu'il s'accompagne, comme c'est le cas ici, d'un outil de correction déjà institutionnellement adopté : la matrice de risques du plan d'adaptation de la MRC, prête à être appliquée rétroactivement aux lacunes identifiées et systématiquement aux actions à venir. Un bailleur qui finance ce projet ne finance donc pas la promesse abstraite d'une meilleure gestion du risque, mais l'application immédiate d'un outil déjà validé par l'institution municipale elle-même, à un plan d'action déjà priorisé, avec des indicateurs de suivi explicites pour mesurer la progression. C'est la même discipline de rigueur qui traverse l'ensemble de ce rapport : nommer la faiblesse avec précision, puis démontrer que les moyens de la corriger sont déjà en main.

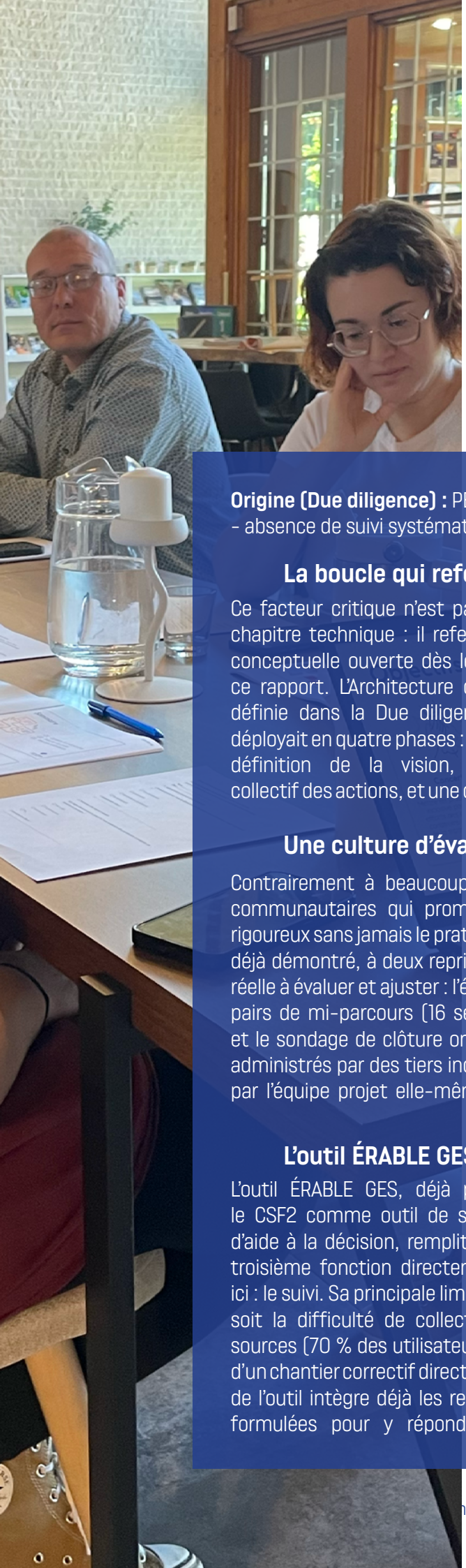

Origine (Due diligence) : PEST Social – initiatives climatiques peu évaluées ; FFOM Faiblesse – absence de suivi systématique, manque de données territoriales.

La boucle qui referme tout le rapport

Ce facteur critique n'est pas qu'un dernier chapitre technique : il referme une boucle conceptuelle ouverte dès le tout début de ce rapport. L'Architecture de la transition, définie dans la Due diligence externe, se déployait en quatre phases : compréhension, définition de la vision, développement collectif des actions, et une quatrième phase qui les anime toutes, la boucle de pilotage, décrite alors comme « *un cycle itératif où compréhension, vision et actions s'ajustent continuellement les unes aux autres* ». Le CSF8 est cette boucle de pilotage rendue concrète et opérationnelle, presque deux cents pages plus tard dans la démarche.

Une culture d'évaluation déjà pratiquée, pas seulement promise

Contrairement à beaucoup de démarches communautaires qui promettent un suivi rigoureux sans jamais le pratiquer, ce projet a déjà démontré, à deux reprises, sa capacité réelle à évaluer et ajuster : l'évaluation par les pairs de mi-parcours (16 septembre 2025) et le sondage de clôture ont tous deux été administrés par des tiers indépendants, pas par l'équipe projet elle-même, la définition même d'une évaluation qui compte. Ces deux mesures ont directement permis des ajustements concrets et documentés (correction du jargon pédagogique dès l'Atelier 2, reconnaissance honnête que les trois plans initiaux étaient « à améliorer »). Le CSF8 n'est donc pas un vœu pieux : c'est une pratique déjà éprouvée, qu'il s'agit maintenant d'institutionnaliser.

L'outil ÉRABLE GES comme infrastructure de collecte continue

L'outil ÉRABLE GES, déjà positionné dans le CSF2 comme outil de sensibilisation et d'aide à la décision, remplit également une troisième fonction directement pertinente ici : le suivi. Sa principale limite documentée, soit la difficulté de collecte des données sources (70 % des utilisateurs), a fait l'objet d'un chantier correctif direct : la version finale de l'outil intègre déjà les recommandations formulées pour y répondre, notamment la simplification de l'interface de saisie et la révision de la terminologie employée, jugée jusque-là trop technique pour une partie des utilisateurs. Ce correctif illustre concrètement ce que ce CSF8 cherche à démontrer : une faiblesse nommée, mesurée, puis effectivement corrigée dans la version livrée, plutôt qu'un chantier qui reste ouvert d'un rapport à l'autre.

La CDC comme infrastructure de proximité avec les populations vulnérables

Un rôle souvent sous-estimé des corporations de développement communautaire dans l'action climatique collective mérite d'être nommé explicitement ici, puisqu'il répond directement à la difficulté de collecte que le CSF2 vient de documenter : leur proximité structurelle avec les populations les plus exposées aux risques climatiques. La CDCÉ n'agit pas seule sur le terrain, elle regroupe, par son membership, des organismes communautaires qui offrent déjà des services directs aux personnes vulnérables : vulnérabilité financière, psychologique, en santé mentale, environnementale, et sous toutes leurs autres formes déjà documentées dans ce rapport (agriculteurs en détresse, familles à faible revenu, aînés isolés, population plus jeune que prévu touchée par l'éco-anxiété).

Cette proximité n'est pas un avantage accessoire : elle fait de la CDC une ressource indispensable pour appréhender les données climatiques qui touchent réellement les personnes vulnérables, là où les institutions plus éloignées du terrain (ministères, grandes administrations) n'ont structurellement pas ce niveau d'accès direct. C'est exactement le chaînon manquant de ce CSF8 : collecter de l'information ne suffit pas si elle ne rejoint pas les populations les plus touchées ; la CDC, par son réseau de membres, est le canal qui permet d'y arriver.

Le réseau TNCDC démultiplie cette capacité à une tout autre échelle. Puisque les CDC sont réparties à travers l'ensemble du Québec (72 corporations, 16 régions), ce réseau constitue une opportunité réelle d'accès à l'information sur les populations vulnérables, non seulement à l'échelle locale, mais régionale et même nationale. Chaque CDC du réseau, connectée à ses propres organismes de soutien communautaire, devient un point d'accès à l'information à la source, plutôt qu'une information filtrée à travers plusieurs paliers administratifs avant d'atteindre les décideurs.

Ce que révèle le plan d'action consolidé

L'action « mettre en place un observatoire territorial des données climatiques partagées entre les acteurs » figure déjà dans le plan d'action consolidé (catégorie Gouvernance), la matérialisation institutionnelle exacte de ce CSF8. Comme les 40 autres actions du plan, elle n'est pas encore financée : c'est l'illustration la plus directe que la boucle de pilotage, bien que conçue, attend encore d'être financée pour devenir permanente.

Le troisième point de mesure, maintenant réalisé

La reddition de comptes finale a eu lieu en août 2026, constituant le troisième point de mesure indépendant de ce projet, après l'évaluation de mi-parcours et le sondage de clôture. Le suivi financier consolidé confirme un résultat net : sur l'ensemble de la période 2024-2027, le projet se boucle à 200 700 $, exactement conforme à l'enveloppe initiale. Un examen plus fin révèle même la réponse à la question que ce rapport posait jusqu'ici de façon prospective : les efforts supplémentaires livrés au-delà du mandat initial, le développement de l'outil ÉRABLE GES, l'élargissement de la démarche d'inclusion, les évaluations indépendantes, l'apport de deux professeurs de l'Université Laval, et le soutien méthodologique international de TOGETHER SENSE, se sont traduits par une augmentation réelle du volume de livrables produits par rapport au mandat initialement financé, sans déséquilibrer l'enveloppe globale : seule la ligne salariale a dépassé sa prévision de 6 513,15 $ sur trois ans, un écart entièrement absorbé par des économies réalisées ailleurs dans le budget. C'est une démonstration chiffrée, et non une intention déclarée, que la boucle de pilotage de ce projet est capable d'absorber un volume de livrables accru sans en faire porter le poids au bailleur.

Cette capacité à livrer davantage que prévu n'aurait pas été possible sans l'apport de partenaires externes ayant choisi d'investir leur expertise dans cette démarche au-delà de tout mandat financier dédié. Ls CDC Érable tient à souligner la contribution des professeurs Oumar Sangaré et Jean-François Bissonnette de l'Université Laval, dont l'évaluation critique et la validation académique ont directement renforcé la rigueur méthodologique du projet, ainsi que le soutien de TOGETHER SENSE, dont l'apport international a enrichi la démarche. Ce soutien a été déterminant, et mérite d'être reconnu explicitement comme tel.



Une boucle de pilotage précisée : cycle, responsables, seuil de déclenchement

Nommer la boucle de pilotage ne suffit pas à la rendre opérationnelle ; elle doit préciser qui la fait tourner, à quelle fréquence, et selon quel seuil elle déclenche un ajustement. Ce rapport propose que cette boucle s'arrime au même protocole de suivi trimestriel déjà introduit au CSF5 pour la mobilisation financière, plutôt que de créer un mécanisme parallèle : une révision trimestrielle des données de l'observatoire territorial, une fois celui-ci financé et déployé, sous la responsabilité de la fonction de montage et de suivi de dossiers déjà recommandée aux CSF5 et CSF7, avec présentation à la table de coordination régionale. Le seuil de déclenchement d'une réévaluation du plan d'action est fixé à tout écart de plus de 15 % entre l'impact attendu d'une action prioritaire et son impact mesuré après douze mois de déploiement, un seuil cohérent avec les écarts impact/faisabilité déjà identifiés dans le tableau de convergence du CSF7. Cette précision transforme la boucle de pilotage d'un principe directeur en un mécanisme vérifiable par un bailleur externe.

Priorité assumée : élargir la représentation

Cette boucle de pilotage ne vaut que par la représentativité des données qui l'alimentent : un observatoire territorial qui ne capterait pas les réalités des populations les plus vulnérables reproduirait, à l'échelle des données, l'angle mort que ce rapport a déjà identifié dans la concertation elle-même. C'est pourquoi la priorité suivante appartient pleinement au mandat de ce CSF8, et non à une section annexe.

Une priorité nommée depuis le début du rapport, maintenue jusqu'ici

L'analyse de l'évaluation par les pairs de mi-parcours (CSF1) avait identifié un angle mort réel et récurrent : l'absence de personnes issues des Premiers Peuples et de réfugiés climatiques dans la démarche de concertation, un signal apparu de façon indépendante à trois reprises dans ce rapport (Due diligence interne, Atelier 4, évaluation de septembre). La démarche a choisi, dès ce moment, de reconnaître cet angle mort plutôt que de le dissimuler, et de le porter comme priorité explicite pour la Phase post-exécutive plutôt que comme un échec à corriger discrètement. C'est ici que cet engagement se concrétise.

Une piste d'action concrète, à valider avec la connaissance fine du terrain de la CDCÉ

Trois pistes distinctes méritent d'être explorées, chacune correspondant à une réalité différente :

– **Premiers Peuples :** établir un premier contact avec les nations et organisations autochtones présentes dans la région élargie du Centre-du-Québec (par exemple les communautés abénakises d'Odanak et de Wôlinak), afin d'explorer, à leur rythme et selon leurs propres conditions, un mode de participation à la démarche qui respecte leur autonomie et leurs priorités propres. Cette piste reste à valider et à ajuster par l'équipe de la CDCÉ, qui dispose d'une connaissance du territoire que ce rapport ne peut à lui seul remplacer.

– **Réfugiés et nouveaux arrivants touchés par les enjeux climatiques :** établir un pont avec les organismes d'accueil et d'établissement déjà actifs sur le territoire ou dans la région, pour intégrer leurs réalités et leurs besoins spécifiques dans les prochaines itérations de la concertation.

– **Une troisième piste, à l'échelle du réseau plutôt que du seul territoire :** le réseau TNCDC, par ses 72 CDC réparties dans 16 régions du Québec, pourrait constituer un point d'entrée précieux vers des communautés déjà connectées à des CDC ailleurs au Québec, ce qui permettrait d'apprendre de leurs pratiques ou d'établir des ponts avec des organismes de soutien déjà en lien avec des populations autochtones ou nouvellement arrivées, plutôt que de partir d'une démarche isolée.

Indicateurs de performance pour le pilotage global

Les indicateurs déjà proposés ailleurs dans ce rapport, soit le suivi de la mobilisation financière au CSF5 et le suivi de la gestion des risques au CSF7, sont gouvernés par cette même boucle de pilotage plutôt que suivis isolément.

S'y ajoutent des indicateurs propres à ce CSF8 :







Ce que ça démontre pour un bailleur

Ce projet mesure sa performance à deux niveaux distincts, et il importe de ne pas les confondre : au niveau du pilotage global, ce CSF8 documente trois points de mesure indépendants, soit l'évaluation de mi-parcours, le sondage de clôture, et la reddition de comptes finale désormais réalisée ; au niveau de la faisabilité et de la gestion des risques, le CSF7 documente cinq mesures convergentes distinctes, détaillées dans son propre tableau de synthèse. Pris ensemble, ces deux registres de mesure indépendants racontent la même histoire sous deux angles complémentaires : un projet capable de citer, à froid, ses propres points faibles mesurés à répétition ne le fait pas par excès de modestie, il le fait parce que la boucle de pilotage fonctionne réellement, jusque dans sa capacité à absorber un dépassement budgétaire localisé sans dépasser l'enveloppe globale. C'est l'argument de confiance le plus solide qu'un rapport d'expert puisse offrir à un bailleur : non pas la promesse que tout ira bien, mais la preuve déjà établie, chiffres à l'appui, que le projet sait déceler quand les choses ne vont pas encore assez bien, et qu'il agit en conséquence.





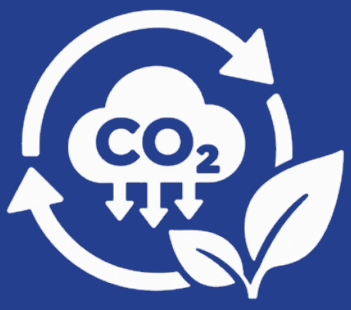

Démarche carboneutre du projet

Un projet qui demande au territoire de repenser ses pratiques climatiques ne peut faire l'économie d'appliquer à lui-même la même rigueur. Dès sa conception, la démarche a intégré un exercice de mesure et de compensation de sa propre empreinte environnementale, couvrant la mobilisation des parties prenantes entre novembre 2024 et novembre 2026 : les quatre ateliers, les quatre rencontres du comité de pilotage du roman graphique, le déjeuner communautaire et un échantillon représentatif des représentations institutionnelles du projet.



Le calculateur utilisé pour cet exercice produit un résultat statique, propre à un événement isolé. L'outil ÉRABLE GES, développé en parallèle pour l'ensemble du territoire, permettra à terme une mesure dynamique : évaluer l'empreinte globale d'une organisation tout en suivant distinctement l'impact de ses activités spécifiques, et comparer ces mesures dans le temps. La présente démarche en est un précurseur transparent, à petite échelle.

Cette double logique (une compensation calculée rigoureuse et un engagement intergénérationnel qui la dépasse délibérément) fait de cette démarche un exercice carboneutre par le calcul, et carbo-positif par l'ambition (document complet disponible en annexe).



Pont budgétaire : de la Phase post-exécutive à la reddition de comptes finale



Avant d'adresser à chaque partie prenante ce que la continuité de la démarche exige d'elle, un dernier chiffre mérite d'être posé, parce qu'il conditionne la crédibilité de tout ce qui suit : ce projet a-t-il respecté, jusqu'à son terme, le cadre budgétaire sur lequel il a été financé ?

La réponse, documentée par la reddition de comptes finale, est oui. Le budget total de 200 700 $ a été versé selon le calendrier prévu dès l'origine, en trois tranches réparties sur les trois années du projet, la dernière tranche (10 % de la contribution TNCDC) ayant été reçue et comptabilisée en août 2026. Sur l'ensemble de cette période, le projet est demeuré à l'intérieur de son enveloppe budgétaire globale, sans dépassement du financement total accordé.

Un seul écart mérite d'être nommé plutôt que dissimulé, dans la continuité de la rigueur d'autocorrection déjà démontrée ailleurs dans ce rapport : la masse salariale a dépassé l'enveloppe initialement prévue, un dépassement directement attribuable au nombre croissant de livrables produits en cours de démarche qui ont exigé davantage de temps de coordination que ce que le projet original avait anticipé. Cet écart a été identifié et ajusté en cours de route plutôt que découvert à la clôture, et absorbé à l'intérieur de l'enveloppe globale du projet sans générer de dépassement net.

Cette reddition de comptes finale constitue le troisième et dernier point de mesure indépendant du projet, après l'évaluation de mi-parcours et le sondage de clôture déjà documentés dans ce rapport : la boucle de pilotage financière, comme la boucle de pilotage méthodologique, s'est bouclée sans dérapage sur l'enveloppe globale.

C'est sur cette double discipline (budgétaire et méthodologique) que s'appuient les recommandations qui suivent.





Recommandations

Le diagnostic est fait. La vision est claire. Le plan est prêt. Il ne manque qu'une chose : que chacun assume sa part.

Dix-huit mois de concertation ont produit ce qu'aucune démarche isolée n'aurait pu produire seule : un diagnostic territorial rigoureux, une vision commune mesurée plutôt que supposée, un plan de 41 actions déjà priorisées, et une reconnaissance institutionnelle qui dépasse déjà les ambitions initiales du projet. Ce travail ne doit pas rester entre les mains d'un seul acteur. Voici, pour chaque partie prenante de ce territoire ce que la continuité de cette démarche exige concrètement, avec, pour chacune, l'échéance et l'indicateur qui permettront d'en mesurer la réalisation.

Au-delà de L'Érable : ce que ces résultats révèlent pour le Centre-du-Québec

Deux constats, issus de la Due diligence réalisée au tout début de cette démarche, méritent d'être repris ici, parce qu'ils situent la portée du projet Faire territoire ensemble bien au-delà du seul territoire de L'Érable.

Le premier tient à la position du territoire lui-même. La MRC de L'Érable dépasse ses homologues régionales et la moyenne du Centre-du-Québec sur les deux indicateurs les plus solidement documentés de ce rapport. Une performance confirmée de façon indépendante par une étude commandée par le gouvernement du Québec lui-même.

Le second constat est plus structurant encore pour la région élargie. La recherche menée pour cette analyse a révélé que les plans climatiques officiels des cinq MRC du Centre-du-Québec ne mesurent pas leur territoire selon un langage commun : certaines publient un indicateur agrégé, d'autres une ventilation détaillée ; aucun portrait climatique partagé n'existe encore à l'échelle de la région ; chaque MRC progresse à son propre rythme dans l'élaboration de son Plan Climat. Cette absence de langage commun n'est une critique adressée à personne. C'est la preuve empirique, documentée par cette démarche elle-même, du rôle que peuvent jouer l'outil ÉRABLE GES et le roman graphique qui l'accompagne.

ÉRABLE GES a été conçu, testé et corrigé à L'Érable, mais sa valeur ne s'arrête pas aux limites administratives du territoire : un outil de mesure climatique n'a de portée régionale que si plusieurs MRC l'utilisent avec le même langage. Le roman graphique, de son côté, a démontré sa capacité à traduire des enjeux climatiques techniques en récits accessibles et appropriables par des publics non spécialisés. Une fonction tout aussi transférable à l'échelle régionale que la fonction de mesure. Ensemble, ces deux outils forment moins une boîte à outils locale qu'une proposition méthodologique prête à essaimer : c'est ce que les recommandations qui suivent, adressées non seulement aux acteurs de L'Érable mais aussi aux instances régionales et provinciales, cherchent maintenant à concrétiser.

À l'ensemble des parties prenantes, ce rapport, c'est vous qui l'avez écrit

Avant d'adresser une responsabilité précise à chacun, un fait mérite d'être dit clairement : rien de ce qui est documenté dans ce rapport n'aurait existé sans vous. Les 55 parties prenantes mobilisées, les entretiens accordés, les cartes dessinées ensemble, les positions exprimées sur la boussole climatique, les plans évalués par leurs propres pairs, les critiques formulées sans complaisance. Chaque page de ce document est le fruit direct de votre engagement, pas celui d'un exercice mené en vase clos par la CDCÉ. Ce sont vos mots qui ont nommé la détresse des agriculteurs, vos données qui ont révélé la tension entre justice sociale et carboneutralité, votre exigence qui a forcé la démarche à revoir trois plans jugés insuffisants plutôt que de les valider en cercle fermé.

La continuité de cette démarche n'appelle donc rien de nouveau de votre part, elle appelle la même chose que vous avez déjà donnée jusqu'ici. Vous vous êtes présentés aux ateliers ; présentez-vous à la table de coordination qui se formalise. Vous avez répondu aux sondages ; continuez à répondre à ceux qui suivront. Vous avez accepté d'être évalués par vos pairs plutôt que de vous auto-féliciter ; continuez d'exiger cette même rigueur de la suite du travail. Ce territoire n'a pas besoin d'un second souffle emprunté à quelqu'un d'autre, il a déjà le sien, et il s'appelle votre participation continue.

À la CDC de L'Érable : consolider le rôle de traductrice et de gardienne de la mémoire collective

La CDCÉ a démontré, par la rigueur de sa démarche, qu'elle est l'acteur le mieux positionné du territoire pour occuper le rôle de secrétariat de la future table de coordination régionale. Cette responsabilité ne se délègue pas : c'est elle qui a bâti la confiance nécessaire pour tenir ensemble des logiques aussi différentes que la carboneutralité et la justice sociale.

À la MRC de L'Érable : formaliser ce qui est déjà en marche

La collaboration existe déjà, de façon informelle, depuis un an et demi. Un plan d'adaptation qui nomme la CDCÉ comme partenaire dans six de ses actions : la reconnaissance est là. Ce qui manque, c'est le geste qui la rend durable ; la formalisation d'un cadre de gouvernance partagée, idéalement dans les six prochains mois, avant que ce momentum politique ne s'essouffle. Chaque mois d'attente est un mois où les 41 actions déjà priorisées restent en suspens. L'outil ÉRABLE GES doit maintenant être déployé bien au-delà de son usage actuel. Non pas comme un gadget de sensibilisation ponctuel, mais comme l'infrastructure de collecte continue qui comble une lacune identifiée dès la toute première Due diligence : le manque de données territoriales fiables pour orienter la prise de décision climatique. Bien adopté par l'ensemble des acteurs du territoire, cet outil peut transformer un diagnostic figé en un portrait vivant et actualisé des enjeux climatiques du territoire (la différence entre une photographie prise une fois et une caméra qui tourne en continu).





Schéma de l'architecture de la transition en trois phases reliées par la boucle de pilotage

Au MELCCFP et au MAPAQ : adapter les mécanismes de financement à la réalité des petites organisations

Une contribution non gouvernementale de 20 % est structurellement hors de portée d'une petite structure communautaire, non seulement de la CDCÉ, mais potentiellement des 72 corporations de développement communautaire du Québec. Deux voies concrètes permettraient de corriger cet angle mort réel des mécanismes actuels : d'une part, moduler ce seuil selon la taille ou le budget annuel de l'organisme porteur ; d'autre part, reconnaître formellement les contributions en nature (temps de coordination, mise à disposition de ressources humaines déjà en poste) comme équivalent partiel à la contribution non gouvernementale exigée, plutôt que de limiter cette reconnaissance aux seuls apports monétaires. Une révision de ce critère d'ici le prochain cycle de programmation (2027-2028) enverrait un signal clair à l'ensemble du réseau communautaire québécois, bien au-delà du seul territoire de L'Érable.

Aux partenaires financiers : s'inscrire dans une démarche déjà dérisquée

Ce territoire ne présente pas une intention à financer, mais un plan déjà évalué, priorisé et documenté. L'Action 0 (la mise en place de la gouvernance, chiffrée à 310 000 $) représente le geste le plus stratégique de la séquence : proportionnellement modeste au regard du besoin total d'environ 4 290 000 $, c'est elle qui déverrouille le déploiement du reste du plan. La responsabilité des partenaires financiers dans la continuité de cette démarche consiste à reconnaître cette séquence et à s'y inscrire au moment qui leur convient ; la mise en œuvre de la gouvernance elle-même, une fois l'Action 0 enclenchée, demeure l'affaire de la MRC et de la CDCÉ, sur un horizon de 12 mois.

Aux partenaires municipaux du territoire : répondre à une demande déjà exprimée par vos citoyens

Un échéancier climatique clair par municipalité a été demandé explicitement par vos propres résidents. La table de coordination régionale, une fois formalisée, est le lieu pour y répondre concrètement, plutôt que d'attendre une initiative provinciale avec l'objectif qu'un premier échéancier municipal soit déposé dans les douze mois suivant la mise en place de cette table.

Aux organismes communautaires du territoire : réclamer la place qui vous revient, pas seulement l'occuper

Vous êtes déjà dans cette démarche ; mais l'engagement ne suffit pas s'il ne se traduit pas en influence réelle sur les décisions. La table de coordination prévoit une représentation communautaire renforcée : occupez-la pleinement, et faites-en un lieu de pouvoir, pas seulement de présence.

Aux producteurs agricoles : faire entendre une voix déjà partiellement recueillie

La détresse liée aux aléas climatiques a été documentée avec la même rigueur que les réussites de ce rapport. Les actions qui vous concernent (diversification des cultures, structures antiérosion, soutien financier adapté) reflètent déjà vos propres mots. Continuez à les porter dans les instances qui se formalisent.

À l'ensemble du territoire citoyens, acteurs et décideurs : le geste le plus simple, et le plus puissant

Utilisez l'outil ÉRABLE GES; que vous soyez citoyenne, citoyen, organisme, élue ou décideur municipal. Chaque utilisateur qui l'alimente renforce exactement ce que la Due diligence identifiait comme un manque : une connaissance fine, à jour et partagée des enjeux climatiques réels du territoire, qui nourrit les décisions institutionnelles avec des données factuelles plutôt qu'avec des approximations. Pas une estimation, une image vivante construite par ceux qui y vivent et un portrait territorial que les décideurs, ici comme dans les MRC voisines, peuvent désormais utiliser pour fonder leurs choix.

Aux autres MRC du Centre-du-Québec et à la Table des MRC : s'arrimer à un langage de mesure commun

La recherche menée pour ce rapport a révélé un angle mort que personne n'avait encore nommé : aucun langage de mesure commun ne relie aujourd'hui les plans climatiques officiels des cinq MRC du Centre-du-Québec. Chacune avance, mais séparément. L'outil ÉRABLE GES et la méthodologie qui le sous-tend ne sont pas une exclusivité du territoire de L'Érable : ils constituent une proposition de langage commun, déjà testée, déjà corrigée par l'usage réel. Inscrire cette adoption à l'ordre du jour de la Table des MRC permettrait au Centre-du-Québec de devenir la première région du Québec à présenter un portrait territorial harmonisé de sa transition climatique un argument de poids pour l'ensemble de ses démarches auprès du MELCCFP.









À la TNCDC et au réseau des 72 CDC du Québec : un levier stratégique pour l'ensemble du mouvement

Les outils nés de cette démarche (ÉRABLE GES et le roman graphique qui l'accompagne) appartiennent déjà, au même titre qu'à L'Érable, à la TNCDC : c'est son financement qui en a rendu la construction possible. Leur adoption par l'ensemble du réseau des 72 CDC du Québec ne relève donc pas d'une suggestion extérieure, mais du rôle même de tête de réseau provincial que joue la TNCDC. Un réseau de CDC qui mesure et communique sa transition climatique avec un langage commun ne se positionne plus comme un acteur social parmi d'autres dans la transition écologique québécoise : il se positionne comme une infrastructure de terrain que l'État et les bailleurs provinciaux ne peuvent plus contourner. C'est, pour l'ensemble du mouvement communautaire québécois, un levier stratégique au moins aussi important que l'outil technique qu'il représente.

Ce territoire n'a plus besoin qu'on lui prouve que la concertation fonctionne; il vient de le démontrer. Il a besoin, maintenant, que chacun de ces engagements se traduise en gestes concrets, dans les prochains mois et dans les prochaines décennies



Conclusion

Ce rapport a documenté, de bout en bout et avec la même rigueur pour ses réussites que pour ses limites, dix-huit mois d'une démarche de transition socioclimatique menée par la Corporation de développement communautaire de L'Érable. Il ne clôt pas cette démarche car il en marque une étape. Celle où le diagnostic, la vision et le plan d'action sont désormais suffisamment solides pour porter la suite *(la gouverance)*.

Ce qui a été démontré

Le territoire de L'Érable ne manquait ni de volonté d'agir, ni de conscience des enjeux climatiques qui le touchent, il manquait d'un espace pour transformer cette énergie dispersée en une action collective cohérente. C'est précisément ce que cette démarche a construit : une vision commune, mesurée plutôt qu'affirmée, qui refuse de choisir entre l'urgence climatique et la justice sociale ; un consensus sociocentré confirmé indépendamment par deux groupes distincts ; une capacité d'autocorrection démontrée à répétition plutôt que simplement promise ; et une reconnaissance institutionnelle qui a dépassé, en cours de route, les ambitions mêmes du projet initial.

Cette démarche a également fait ce que peu de projets communautaires acceptent de faire : elle a documenté ses propres angles morts avec la même transparence que ses réussites. La faisabilité et la gestion du risque restent son point le plus faible, mesuré à cinq reprises indépendantes. L'absence des Premiers Peuples et des réfugiés climatiques autour de la table a été nommée plutôt que dissimulée.

Ce qui reste à faire

Le plan d'action qui résulte de cette démarche *(41 mesures déjà priorisées collectivement, couvrant la gouvernance, l'eau et l'environnement, le soutien aux personnes, et l'agriculture)* n'attend plus d'être conçu. Il attend d'être déverrouillé. Deux conditions, et deux seulement, séparent ce plan de sa réalisation : un cadre de gouvernance partagée à formaliser, et un financement à sécuriser. Ni l'une ni l'autre ne relève d'une intention encore floue. Les deux sont déjà chiffrées, structurées et prêtes à être actionnées.

Ce que ce rapport demande, au fond

Ce territoire a fait sa part. Il a mobilisé 55 parties prenantes distinctes à travers huit secteurs, validé sa démarche par des tiers indépendants à deux reprises, et obtenu une reconnaissance officielle de son partenaire régional sans même l'avoir cherchée activement. Ce qui manque désormais n'est plus du côté de la volonté locale. C'est du côté du financement et de l'engagement institutionnel qui doivent maintenant répondre à cette mobilisation par une action équivalente.

Ce rapport ne conclut pas sur une promesse. Il conclut sur une invitation : que chaque partie prenante de ce territoire réponde à cette démarche avec la même rigueur, la même honnêteté et le même engagement qu'elle a elle-même démontrés tout au long de ces dix-huit mois.



Plan d’action climatique du territoire

MRC de L'Érable et Centre-du-Québec : Transition socioclimatique (2024-2026)

Comment lire ce tableau

Ce plan d'action rassemble l'ensemble des données recueillies dans le cadre du projet : la Boussole collective de la transition, le Tableau des enjeux (scores d'urgence), le Tableau des actions prioritaires (impact et faisabilité), ainsi que les visions à 10 ans et les fiches d'analyse de faisabilité produites par les 3 groupes de l'atelier de priorisation. La priorité indiquée pour chaque action combine le score d'urgence de l'enjeu associé, l'impact et la faisabilité évalués par les acteurs. Elle doit être validée et ajustée par l'équipe de la CDC de L'Érable, qui dispose d'une connaissance fine du terrain que ce tableau ne peut à lui seul remplacer.

Catégories

Actions habilitantes : gouvernance, suivi et reddition de comptes	Environnement naturel et ressources en eau	Santé, communautés et milieu bâti	Économie, industrie et agriculture

Échelle de priorité

TP-I	Très prioritaire et immédiat
TP	Très prioritaire
P	Prioritaire
M	Modéré

Intensité de ressources : L = faible, M = moyenne, H = élevée (basée sur la faisabilité évaluée par les acteurs). Type d'action : la quasi-totalité des actions retenues sont « sans regret », c'est-à-dire bénéfiques pour le territoire indépendamment du scénario climatique futur.

Le plan d'action complet

No.	Action	Justification / information complémentaire	Parties prenantes concernées	Financement possible	Financement obtenu	Intensité de ressources	Échéance	Type d'action	Priorité
G1	Mettre en place un observatoire territorial des données climatiques partagées entre les acteurs	Répond au manque de données territoriales identifié (enjeu jugé prioritaire — analyses complémentaires requises).	Firmes spécialisées, MRC, CDC de L'Érable	Subventions publiques, MRC	Non	M	Court	Sans regret	P
G2	Créer une table de coordination régionale de la transition socio-climatique réunissant tous les acteurs clés	Répond à la faible synergie entre initiatives territoriales; recoupe la priorité « Agir ensemble / partage des ressources » identifiée par le Groupe 1 de l'atelier.	Comité de travail, plan directeur, tous les acteurs concernés	CDC de L'Érable, MRC, fondations	Non	L	Court	Sans regret	TP-I
G3	Développer une stratégie de communication territoriale sur les actions climatiques (site web, infolettres, médias sociaux)	Répond au manque d'information et de communication; en lien avec l'action « canaux de communication » du Groupe 1.	Organismes communautaires, médias, municipalités	Municipalités, partenariats privés	Non	M	Court	Sans regret	TP
G4	Offrir un programme de formation et d'accompagnement des acteurs locaux en adaptation climatique	Répond à la faible capacité d'adaptation des acteurs locaux.	Acteurs locaux, organismes de formation	Subventions publiques	Non	H	Moyen	Sans regret	P

G5	Élaborer un plan de renforcement des capacités des acteurs du territoire, avec des indicateurs de suivi	Répond au besoin de renforcement de capacité; complète le plan d'adaptation aux changements climatiques du territoire.	Acteurs du territoire, plan d'adaptation CC, plan de mobilité	Subventions publiques, MRC	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I
G6	Réviser le schéma d'aménagement en intégrant des critères de densification durable et de préservation des espaces verts	Répond à la forte pression de l'urbanisation sur la gouvernance du territoire (enjeu jugé le plus urgent du thème gouvernance).	MRC, municipalités	MRC, MAMH	Non	L	Long	Sans regret	TP-I
G7	Favoriser la mise en réseau des porteurs d'initiatives climatiques à l'échelle de la région Centre-du-Québec	Répond aux faibles synergies entre initiatives (Centre-du-Québec).	Organismes communautaires, autres MRC, UPA, CRECQ	Fonds régionaux, partenariats	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
G8	Lancer une campagne de sensibilisation citoyenne sur les changements climatiques et les gestes locaux	Répond au manque d'information (Centre-du-Québec); rejoint directement la priorité « sensibilisation : politique et population » du Groupe 3.	Organismes, écoles, citoyens, industries	Fonds municipaux, contribution communautaire	Non	H	Court	Sans regret	P

G9	Créer un programme de mentorat entre territoires avancés en adaptation climatique et ceux débutants	Répond au besoin de renforcement de capacité (Centre-du-Québec).	UMQ, FQM	UMQ, FQM, subventions publiques	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
N1	Concevoir des ouvrages de rétention d'eau et de gestion des débits (bassins de rétention, fossés végétalisés)	Répond aux inondations et crues printanières (MRC de L'Érable).	MRC, municipalités, consultants, OBV	MRC, MELCCFP	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
N2	Adopter une politique de gestion durable de l'eau potable incluant des mesures d'économie d'eau	Répond au stress hydrique estival, l'un des enjeux les plus urgents du territoire (score rouge).	MRC, municipalités	MELCCFP (projet pilote)	Partiel	L	Moyen	Sans regret	TP
N3	Protéger et restaurer les milieux naturels en intégrant des corridors écologiques dans les schémas d'aménagement	Répond à la dégradation des milieux naturels; rejoint l'action « rétablissement des milieux humides / bassins versants » du Groupe 1.	MRC, CRECQ, GROBEC	MRC, fondations environnementales	Non	L	Moyen	Sans regret	TP
N4	Développer des infrastructures de collecte et de réutilisation des eaux de pluie à l'échelle municipale	Répond au stress hydrique (Centre-du-Québec).	MRC, municipalités, Université Laval	Municipalités, subventions	Non	M	Moyen	Sans regret	TP

N5	Réaliser un inventaire des puits privés et fosses septiques vulnérables et offrir un programme de mise aux normes	Répond à la contamination de l'eau et à la qualité de l'eau, l'un des enjeux les plus urgents (score rouge).	Municipalités, MRC, citoyens, OBV, GROBEC	MRC, municipalités, subventions publiques	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
N6	Établir un plan directeur de l'eau intégrant les usages prioritaires et les mesures de conservation	Répond au stress hydrique et à la pénurie; initiative phare identifiée par le Groupe 2 de l'atelier (« gestion active de la ressource en eau »).	OBV, GROBEC, municipalités, producteurs agricoles	OBV, MELCCFP	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I
N7	Mettre en œuvre un programme de surveillance et de contrôle des espèces aquatiques envahissantes	Répond à la prolifération d'espèces invasives aquatiques liée au réchauffement.	CRECQ, municipalités, associations riveraines	CRECQ, subventions environnementales	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I
N8	Réduire les apports en nutriments agricoles via des bonnes pratiques agroenvironnementales (bandes riveraines, réduction des intrants)	Répond à l'eutrophisation des plans d'eau; pratique déjà en partie appliquée, à étendre par l'accompagnement.	Municipalités, UPA, ministères	MAPAQ, programmes agroenvironnementaux	Partiel	M	Moyen	Sans regret	TP

N9	Réviser les règlements municipaux pour favoriser les surfaces perméables dans les zones urbaines et périurbaines	Répond à l'imperméabilisation des surfaces; dépend de la volonté politique locale (Plessisville, Princeville).	Municipalités	Municipalités	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
N10	Diversifier les sources d'approvisionnement en eau et sécuriser les captages critiques	Répond à la pénurie d'eau potable (Centre-du-Québec), un enjeu jugé prioritaire.	Municipalités (Centre-du-Québec)	Municipalités, MELCCFP	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I
H1	Mettre à jour la cartographie des zones inondables et intégrer les données dans les règlements d'urbanisme	Répond aux inondations et crues printanières; base indispensable à toute décision d'aménagement futur.	MRC, municipalités, ministères, OBV	Ministères, MRC	Non	L	Court	Sans regret	TP-I
H2	Élaborer un plan de gestion des risques climatiques extrêmes et un protocole de communication d'urgence	Répond aux événements météorologiques extrêmes (grêle, vents violents, verglas).	MRC, OBNL, Santé Québec MCQ U, ministères, municipalités, sécurité civile	Sécurité civile, MRC	Partiel	L	Court	Sans regret	TP-I
H3	Introduire des normes de verdissement obligatoire et des toits verts dans les règlements de construction	Répond à l'urbanisation et à l'imperméabilisation croissante des surfaces (îlots de chaleur).	Municipalités (Plessisville, Princeville)	Municipalités	Non	M	Moyen	Sans regret	TP

H4	Identifier et renforcer les infrastructures vulnérables aux inondations de la rivière Bécancour	Répond aux inondations et crues printanières (Centre-du-Québec, zones critiques à Bécancour).	MRC de Bécancour, MRC d'Arthabaska	MRC, ministères	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
H5	Mettre en place un système d'alerte précoce adapté aux vagues de chaleur et événements extrêmes	Répond aux événements météorologiques extrêmes (Centre-du-Québec).	Santé Québec MCQ U MCQ, SIRE	Santé Québec MCQ U MCQ, ministères de la Santé	Non	L	Court	Sans regret	TP-I
H6	Créer un fonds territorial de résilience climatique pour soutenir les ménages et entreprises touchés	Répond aux crises financières et à la hausse du coût du logement; les femmes et ménages à faible revenu sont identifiés comme premières victimes.	Municipalités, Nature Action Québec	Municipalités, écofiscalité (projet pilote Inverness)	Partiel	H	Moyen	Sans regret	TP
H7	Développer un plan de lutte aux îlots de chaleur urbains : plantation d'arbres, toits verts, fontaines urbaines	Répond au stress thermique affectant la santé des résidents.	Municipalités, communautés, vie de quartier	Municipalités, MAMH	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I
H8	Renforcer les protocoles de sécurité publique lors des événements météorologiques extrêmes	Répond aux risques d'accidents accrus, notamment pour la population vieillissante (lieux de sécurité).	SIRE, municipalités, organismes communautaires	Municipalités, sécurité civile	Non	L	Court	Sans regret	TP-I

H9	Intégrer le soutien psychosocial climatique dans les services de santé mentale du territoire	Répond à la détresse psychologique et à l'éco-anxiété, un enjeu touchant une population plus jeune que prévu et de manière généralisée.	Santé Québec MCQ U MCQ, organismes communautaires	Santé Québec MCQ U MCQ, ministère de la Santé	Non	H	Court	Sans regret	TP
H10	Soutenir les circuits alimentaires de proximité et les initiatives d'agriculture urbaine et périurbaine	Répond aux perturbations de l'alimentation locale; rejoint la priorité « sécurité alimentaire et approvisionnement local » du Groupe 3.	Municipalités, UPA, organismes communautaires	Municipalités, UPA, MAPAQ	Non	L	Court	Sans regret	TP-I
H11	Déployer des programmes de prévention des dépendances intégrant la dimension du stress climatique	Répond à la dépendance aux substances psychoactives favorisée par le stress climatique.	Municipalités, organismes riverains et communautaires	Santé Québec MCQ U MCQ, ministère	Non	H	Moyen	Sans regret	P
H12	Implanter des refuges climatiques dans les espaces publics (bibliothèques, centres communautaires) lors des vagues de chaleur	Répond au stress thermique (Centre-du-Québec).	Organismes communautaires, municipalités	Municipalités	Non	L	Court	Sans regret	TP-I
H13	Offrir des incitatifs financiers pour les rénovations résidentielles écoénergétiques et les adaptations climatiques	Répond aux crises financières liées aux dommages climatiques (Centre-du-Québec).	Municipalités, MAMH	MAMH, municipalités	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I

H14	Sensibiliser les intervenants de première ligne au lien entre stress climatique et comportements addictifs	Répond à la dépendance aux substances psychoactives (Centre-du-Québec).	Ministère, Santé Québec MCQ U MCQ	Ministère de la Santé	Non	H	Court	Sans regret	P
E1	Mettre en œuvre des pratiques agricoles antiérosives (bandes enherbées, cultures de couverture)	Répond à l'érosion des sols, un enjeu jugé très urgent (score rouge); rejoint l'objectif « rendements agricoles » du Groupe 2.	UPA, MAPAQ	MAPAQ, UPA, MELCCFP	Non	M	Moyen	Sans regret	TP-I
E2	Développer un programme régional de surveillance et d'éradication des espèces envahissantes terrestres et aquatiques	Répond à l'expansion d'espèces invasives (EEE) sur le territoire.	OBV, CRECQ, MRC	MRC, subventions environnementales	Non	M	Moyen	Sans regret	P
E3	Renforcer les protocoles de surveillance épidémiologique animale et informer les producteurs des risques liés aux zoonoses	Répond aux zoonoses et à la santé animale, un enjeu jugé très urgent (score rouge).	Santé Québec MCQ U, MAPAQ, Ouranos	MAPAQ, Santé Québec MCQ U	Non	M	Moyen	Sans regret	TP

E4	Appuyer la diversification des cultures et l'adoption de variétés résistantes aux aléas climatiques	Répond aux rendements agricoles menacés par les aléas climatiques.	Ouranos, MAPAQ, UPA	MAPAQ, Ouranos	Non	M	Moyen	Sans regret	TP
E5	Accompagner les producteurs dans l'adaptation des calendriers culturaux et l'exploration de nouvelles cultures	Répond aux périodes de culture perturbées; considéré comme une opportunité (score vert) à consolider à long terme.	MAPAQ, UPA	MAPAQ	Non	M	Long	Sans regret	TP
E6	Soutenir la mise en place de structures antiérosion (haies brise-vent, couvre-sols, terrasses)	Répond à l'érosion des sols agricoles (Centre-du-Québec), un enjeu jugé très urgent (score rouge).	OBV, CRECQ, UPA, MAPAQ	MAPAQ, subventions agroenvironnementales	Non	M	Moyen	Sans regret	TP-I
E7	Coordonner les interventions régionales de contrôle des espèces invasives entre les MRC	Répond à l'expansion d'espèces invasives (Centre-du-Québec).	CRECQ, UPA, MRC	MRC, CRECQ	Non	L	Moyen	Sans regret	TP-I
E8	Mettre en place des formations pratiques sur les nouveaux modèles de production agroclimatiques	Répond aux périodes de culture perturbées (Centre-du-Québec); succès conditionnel à la mobilisation des participants.	UPA, MAPAQ, Ouranos	MAPAQ, UPA	Non	L	Moyen	Sans regret	TP

Recoupements avec les priorités des groupes de l'atelier

Les trois groupes de l'atelier de priorisation ont chacun proposé une vision à 10 ans et des priorités d'action. Voici comment leurs priorités se recoupent avec le plan d'action ci-dessus :

- Groupe 1 : Collaboration territoriale, gestion de l'eau, restauration des milieux humides → actions G2, G3, N1, N3, N6.
- Groupe 2 : Gestion active de l'eau, aménagement du territoire, réduction des pesticides, éducation → actions N6, G6, N8, G3, G8.
- Groupe 3 : Sensibilisation (élus et population), vision à long terme, cohésion sociale, sécurité alimentaire → actions G8, G6, H10.

Ce recoupement confirme que les priorités émergeant des groupes citoyens et communautaires rejoignent directement les enjeux les plus urgents identifiés par l'ensemble des acteurs du territoire — un signe fort de cohérence entre la démarche technique et la démarche participative du projet.

Bibliographie

— Blais, A., Lagueux, M., & Messier, A. (2020c). Portrait de la MRC de L'Érable, contexte environnemental (rapport préliminaire). CRECQ.

— Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ). (2012). Portrait des milieux humides du Centre-du-Québec. PRDIRT.

— CRECQ. (2020a). Utilisations actuelles du territoire du Centre-du-Québec — données intégrées aux PRMHHN d'Arthabaska, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska.

— COPERNIC (Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet). Bulletin Copernic inf'eau; Portrait du bassin versant.

— Desroches, A., et al. (2020). Développement économique et attractivité dans la région du Centre-duQuébec.

— Gouvernement du Québec. (2024, 19 mars). Programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) — Plus de 6 M$ dans la région du Centre-du-Québec.

— Groupe Conseil Carbone (CCG). (2024). Plan d'adaptation aux changements climatiques 2023-2033, MRC de L'Érable. Programme PIACC, MAMH.

— Loorbach, D. (2010). Transition management for sustainable development: A prescriptive, complexity-based governance framework. Governance, 23(1).

— Loorbach, D., & Rotmans, J. (2010). The practice of transition management: Examples and lessons from four distinct cases. Futures, 42(3).

— MRC de Drummond. Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), en vigueur depuis le 5 février 2024. mrcdrummond.qc.ca

— MRC de Nicolet-Yamaska. Le Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels; Plan climat. mrcnicolet-yamaska.qc.ca

— MRC de Bécancour. Plan climat MRC de Bécancour. mrcbecancour.qc.ca

— MRC d'Arthabaska. Plan climat; Plan régional des milieux humides, hydriques et naturels (PRMHHN), 2024. mrcarthabaska.ca

— MRC de L'Érable. Procès-verbal de la séance du conseil du 17 septembre 2025 (état d'avancement du Plan climat, étape 3). erable.ca

— Meadowcroft, J. (2009). What about the politics? Sustainable development, transition management, and long term energy transitions. Policy Sciences, 42(4).

— MELCCFP. Plan de mise en œuvre 2023-2028 (PMO 2023-2028) du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030).

— Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). (2025). Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre, édition 2023.

— Ouranos. (2022). Vulnérabilités et adaptation aux changements climatiques au Québec.

— Pellerin, S., & Poulin, M. (2013). Analyse de la situation des milieux humides au Québec et recommandations à des fins de conservation et de gestion durable. Rapport final pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Centre de la Science de la Biodiversité du Québec.

— Régie de l'énergie du Canada (CER). (2024). L'énergie renouvelable au Canada : Québec; Profils énergétiques des provinces et territoires - Québec.

— Said, N., & Wölfl, V. (2025). Impact of constructive narratives about climate change on learned helplessness and motivation to engage in climate action. Environment and Behavior. Advance online publication. https://doi.org/10.1177/00139165251315576

— Squarzoni, P. (2014). Climate Changed: A Personal Journey Through the Science. New York: Abrams ComicArts.

— Statistique Québec. (2024). Émissions de gaz à effet de serre (GES) - comparaisons interprovinciales.

Annexe

Rapports stratégiques, Due Diligence & FCS

Résumé exécutif
Plan d'action climatique territorial
Recommandations

Méthodologie, Outils & Démarche participative

Boussole collective de transition
Cartographie financière
Cartographie participative Atelier 1
Démarche carboneutre du projet
Démarche de création de l'outil Érable GES
Étude de perception des parties prenantes
Roman graphique : La Démarche

Présentations des 4 Ateliers de concertation

Présentation Atelier 1 (6 mai 2025)
Présentation Atelier 2 (9 octobre 2025)
Présentation Atelier 3 - Partie 1 (24 février 2026)
Présentation Atelier 3 - Partie 2 (24 février 2026)
Présentation Atelier 4 (5 mai 2026)